



RAPPORT ANNUEL ANNUAL REPORT

2017 / 2018



GRUPEMENT DES INDUSTRIES FRANÇAISES AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES
FRENCH AEROSPACE, DEFENCE AND SECURITY INDUSTRY

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT ERIC TRAPPIER	02
PRÉSENTATION DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL PIERRE BOURLOT	06
LES ACTIVITÉS DU GIFAS	10
1 ÉQUIPEMENTS ET COMITÉ AÉRO-PME	12
2 AFFAIRES PUBLIQUES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET PARLEMENTAIRES	14
3 AFFAIRES INDUSTRIELLES	16
4 AFFAIRES R&D, ESPACE ET ENVIRONNEMENT	28
5 COMITÉ DÉFENSE	38
6 AFFAIRES ADMINISTRATIVES	40
7 AFFAIRES EUROPÉENNES	44
8 INTERNATIONAL	48
9 COMMUNICATION ET SERVICES AUX ADHÉRENTS	54
10 AFFAIRES SOCIALES ET FORMATION	60
COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL DU GIFAS	64
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2017	66
PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS 2017 DE LA PROFESSION	70
ADDRESS BY ERIC TRAPPIER, GIFAS CHAIRMAN	82
KEY FIGURES	86

64,2 

Md€ Chiffre d'affaires 2017

 | 76% civil | 24% défense 

68,2 

Md€ Commandes

85% 

du CA consolidé
à l'exportation



Présence
industrielle
dans toutes
les régions
françaises

LE GIFAS EN QUELQUES CHIFFRES



Créé en 1908, le GIFAS est la fédération professionnelle de l'industrie française aéronautique, spatiale, d'électronique, de défense et de sécurité. Il regroupe 388 sociétés, maîtres d'œuvre, équipementiers et PME, exerçant de multiples activités :

avions civils et militaires, hélicoptères, drones, moteurs, engins et missiles, véhicules spatiaux et moyens de lancement, systèmes de défense et de sécurité, les équipements, sous-ensembles et logiciels associés.

Près de
7 000 
Jeunes alternants en 2017

190 000 
Salariés

1^{er}
contributeur
au solde
positif du
commerce
extérieur de
la France

12 000 
Recrutements en 2017

LE MOT DU PRÉSIDENT Eric TRAPPIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GIFAS
PARIS - 5 JUILLET 2018



Eric TRAPPIER,
Président du GIFAS
©DASSAULT AVIATION

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Et surtout, chers Amis,

C'est toujours avec grand plaisir que l'on se retrouve pour cette Assemblée générale. C'est l'occasion, avant la pause estivale, de se rencontrer et de faire un point. Aujourd'hui, l'instant est un petit peu particulier, je dois vous le dire, car le GIFAS est à nouveau en deuil.

Après la disparition de Serge Dassault voici un mois, nous avons eu, avant-hier, la disparition d'Henri Martre.

Je voudrais ici que nous ayons tous ensemble une pensée pour eux. Qu'il me soit donné, en votre nom à tous, de témoigner et de leur rendre hommage, et un hommage appuyé. Ils ont consacré, et ils auront consacré, toute leur vie au développement de notre industrie jusqu'à en faire un symbole de l'excellence française.

Alors, pour l'ensemble de leur action et de leur dévouement au service de notre filière, la filière aéronautique de notre pays, je voudrais que nous leur rendions hommage en leur consacrant une minute de silence.

Merci à vous.

Ce rendez-vous, notre Assemblée générale, comme je vous l'ai dit, est très important. C'est l'occasion, vraiment, de faire un petit point et de dialoguer ensuite lors de notre cocktail traditionnel. Et donc je voudrais, à nouveau, vous remercier pour votre présence aujourd'hui. Sachez qu'elle est importante pour l'ensemble des personnels du GIFAS qui consacrent toute l'année leur action à la réussite de la filière.

Les douze mois passés depuis notre dernière Assemblée générale ont été très riches et très contrastés, un an après l'élection d'un nouveau Président de la République, que nous avons reçu au Salon du Bourget.

La profession a une nouvelle fois annoncé des résultats records pour 2017, avec un chiffre d'affaires qui a progressé de 6 % à périmètre constant, à plus de 64 Md€. Un carnet de commandes à 68 Md€, supérieur au chiffre d'affaires pour la 24^e année consécutive. Et nous sommes toujours le premier contributeur à la balance commerciale nationale. Je voudrais donc saluer et remercier à cet égard les 190 000 hommes et femmes engagés et passionnés qui ont permis ces résultats, dans les grands groupes, chez les équipementiers et dans l'ensemble de nos PME.

Mais, dans notre industrie de haute technologie, rien n'est jamais définitivement acquis. Du fait de ces remarquables performances, ce sont de formidables défis qui se trouvent face à nous. De formidables défis d'abord qui mobilisent toute la filière : ceux d'assurer la montée

LES DOUZE MOIS PASSÉS DEPUIS NOTRE
DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ONT ÉTÉ
TRÈS RICHES ET TRÈS CONTRASTÉS.

en cadence de nos industries et de préparer l'industrie 4.0 pour gagner en compétitivité et surtout en efficacité, cette réelle révolution digitale qui est en cours, dans le cadre d'une concurrence, je le rappelle, exacerbée et dans un contexte géopolitique imprévisible !

Je pense, notamment, à l'agressive politique commerciale de nos, par ailleurs, partenaires, les États-Unis d'Amérique, dans les domaines fiscaux et réglementaires sans oublier la variabilité de l'euro-dollar qui est toujours un sujet difficile à gérer.

C'est pourquoi la profession doit plus que jamais être à l'offensive si nous voulons préserver l'avance et l'excellence de notre industrie et ainsi encore progresser.

Une des principales actions du GIFAS est donc de favoriser l'internationalisation.

Dans le cadre du renforcement des actions et du rayonnement international de notre profession, nous avons réalisé une mission d'envergure en Inde. Menée en avril dernier, elle a été un grand succès et je tiens à tous vous remercier, participants, industriels et organisateurs de l'équipe du GIFAS. Pendant près d'une semaine, avec pas moins de 60 entreprises, nous sommes allés, à travers quatre états indiens et quatre métropoles, à la rencontre des grands systémiers, équipementiers et acteurs de la *supply chain* indienne.

Nous avons permis l'interaction de deux univers, unis par la même ambition, celle de faire progresser et de développer sa propre *supply chain* grâce à une accélération de la coopération, avec en toile de fond la politique du « *Make in India* ».

Le succès de cette mission est prometteur. Il s'agit donc désormais de matérialiser ces efforts. Le GIFAS a ainsi concrètement déjà pris une action en créant un Comité Inde qui sera opérationnel dans les prochains mois et une représentation permanente en Inde.



Eric TRAPPIER,
Président du GIFAS,
a mené en avril 2018
une mission en Inde
qui a réuni 60 sociétés
françaises.

Ce ne sera pas tous les jours facile, mais, selon le proverbe indien bien connu, « sur les sentiers où tu marches, il n'y a pas d'étrangers, il n'y a que des amis que tu ne connais pas encore... » ! N'est-ce pas encourageant pour nous ?

Et je dois mentionner, pour ceux qui étaient à Bangalore, des expériences de petites sociétés, des PME, parfois plus dynamiques que les grands groupes, qui nous citaient le fait que si elles n'étaient pas parties en Inde, elles auraient disparu en restant en France. Et elles continuent à faire leurs produits en coopération avec les Indiens.

Vous voyez que cette internationalisation est nécessaire pour le bien non seulement des Indiens, sûrement, et d'autres parce que nous ne sommes pas qu'en Inde, mais aussi en Chine et dans plein d'autres pays. Elle est nécessaire pour préparer le futur.

Sur le plan international encore, ce début d'année 2018 a été extrêmement actif puisqu'à peine rentrés d'Inde, nous nous sommes retrouvés à Berlin, dans le cadre du salon ILA, pour lequel la France était « Pays à l'Honneur ». Cette belle opportunité a singulièrement permis de renforcer l'axe franco-allemand dans la défense.

ILA Berlin a été ainsi le cadre de plusieurs annonces stratégiques faites en présence de nos deux Ministres de la Défense, notamment sur le SCAF – le Système de Combat Aérien du Futur – ou encore l'Eurodrone.

Cet engagement de coopération, conforté par la déclaration issue du sommet bilatéral du 19 juin 2018, trace un chemin prometteur qu'il conviendra de rapidement confirmer par des décisions concrètes.

Et ce chemin, il est prometteur pour tous, au-delà même de la volonté du couple Airbus – Dassault.

Alors, en ces temps de Brexit, plus ou moins durs, et de brouillard britannique épais – ce fameux « fog » – il faut néanmoins **se préparer en parallèle à un nouvel avenir de coopération avec les Britanniques, compte tenu des nombreux intérêts des sociétés françaises en Grande-Bretagne.**

Ces projets structurants pour l'industrie française et européenne nous permettront, je l'espère, de construire l'Europe des compétences que j'appelle de mes vœux depuis longtemps. Nous pouvons tous nous en féliciter, tout en restant vigilants et s'assurant du respect dans le long terme des spécifications et règles du jeu.

Dans cet esprit, au moment où la Commission européenne exprime ses propositions sur le futur Cadre financier pluriannuel, notre engagement au

sein de l'ASD où, comme vous le savez, j'assume la présidence du Board, nous permet de relayer avec efficacité – certes encore à démontrer dans beaucoup de domaines – nous permet donc de passer nos messages sur le futur Fonds européen de défense. Je vous rappelle qu'il est prévu 13 Md€ pour la Défense et qu'il est aussi prévu un budget en hausse, très important, pour l'espace.

Cependant, la période et la situation géopolitique sont incertaines, voire troublées.

C'est donc à un pilotage par temps plus que couvert et de nuit, et qui plus est, en terrain inconnu, que nous devons nous préparer.

Sur le plan industriel, nous devons accompagner la supply chain à ces changements de paradigme. C'est le premier devoir du Groupement. Soyez tous assurés que nous prêtons la plus grande attention au développement d'un socle de PME et d'ETI.

Dans ce contexte, le GIFAS a engagé, comme vous le savez, quatre programmes majeurs qui ont pour ambition de relever ces défis et faire en sorte que la filière aéronautique et spatiale française reste une filière d'excellence de niveau mondial.

Il en va de sa survie, pas moins que cela ! Ces programmes vous les connaissez. Certains d'entre vous y participent déjà.

En termes d'innovation, si fondamentale dans notre domaine, **le CORAC fête cette année ses dix ans.** Ses résultats sont éloquentes, tant en termes de préparation des grands programmes qu'en termes environnementaux.

La feuille de route du CORAC a été réactualisée en 2017 et l'État a confirmé son soutien sur le moyen terme, à cinq ans, après une année blanche en 2017. Nous revenons de loin ! Il s'agit maintenant de préserver cet équilibre et d'alimenter la feuille de route en projets concrets et ambitieux d'autant que, depuis cette année, la participation au CORAC du Comité AÉRO-PME et celle du GEAD ont été formalisées.

S'agissant de l'excellence opérationnelle, la phase deux du programme « **Performances Industrielles** » se déroule avec succès, en partenariat avec les treize Régions métropolitaines, et ce sont 300 PME qui sont désormais engagées dans ce programme.

Avec Bpifrance, le **programme « Ambition PME-ETI »** accompagne depuis septembre dernier une première promotion d'une soixantaine de dirigeants d'entreprises dans leur transformation et la réalisation de leur plan stratégique.

Enfin, le Conseil du GIFAS a tout récemment décidé l'élaboration d'un nouveau programme fondé sur un **parcours d'accompagnement individualisé des PME sur les premières étapes de leur transformation digitale, et sur l'accélération du déploiement des outils numériques transverses existants**, permettant une meilleure efficacité collective de la filière.

Voici du concret au bénéfice de toute la filière aéronautique et spatiale, des PME et des ETI jusqu'aux grands groupes maîtres d'œuvre, du concret « *Made by GIFAS* » !

Le GIFAS rayonne ainsi toujours davantage comme en témoignent les vingt-six nouvelles adhésions enregistrées depuis l'an dernier. À l'issue du Conseil de ce jour, nous devrions donc être 388 adhérents au total.



Signature du contrat de la vente de 12 Rafale à Doha, au Qatar, le 7 décembre 2017 en présence d'Emmanuel MACRON, Président de la République française, Eric TRAPPIER, Président-directeur général de DASSAULT AVIATION et Son Altesse le Cheik Tamin ben Hamad al Thani, Emir du Qatar
©Presidence de la république/P.Servent

À eux, et nous tous, de continuer à faire rayonner la France dans le monde ! **Cette force de frappe qu'est le GIFAS, est un levier important, une force de proposition et d'action.**

Mentionnons par exemple notre politique active et exemplaire de soutien aux formations aéronautiques et spatiales, axe majeur du Fonds de solidarité GIFAS, comme nos actions en faveur de l'attractivité des métiers et formations. En 2018, la profession devrait encore réaliser 12 000 recrutements.

Le GIFAS, c'est aussi un acteur majeur et un promoteur de la politique de défense nationale.

Nous ne pouvons que saluer la volonté du Gouvernement de remonter l'effort de défense de la France et de redonner des moyens aux Armées. Nous nous en félicitons et saluons donc une Loi de Programmation Militaire que je qualifierais de volontariste, et qui vient d'être adoptée. Bien sûr, il est toujours possible d'aller plus loin, mais globalement la profession a été entendue. Nous pouvons ainsi nous réjouir de nos travaux dans le cadre de la revue stratégique de Défense, que nous avons accompagnée, et qui ont été le terrain pour préparer cette nouvelle Loi de Programmation Militaire.

Une ambitieuse politique de démonstrateurs doit maintenant être déployée afin, notamment, de réduire les risques liés aux grands programmes en testant les technologies de rupture. Enfin, il ne faut surtout pas oublier l'exportation qui nous permet d'élargir notre socle et pour laquelle l'effort de soutien à l'industrie doit être poursuivi.

Vous le savez, la filière spatiale se situe véritablement à la croisée des chemins et doit relever les défis du futur.

Leader européen, elle est en pleine transformation. Avec le **COSPACE**, soutenir la compétitivité de la filière satellite, accompagner des programmes à fort enjeu sociétal et développer les usages et les applications aval du spatial sont des priorités essentielles. Les aspects budgétaires sont cruciaux.

La sanctuarisation de ceux-ci est donc positive. Mais, nous devons aussi, comme cela a été évoqué à l'occasion du récent sommet franco-allemand de Meseberg, construire encore davantage l'Europe spatiale. **Saluons le fait que la France ait renouvelé son soutien à Ariane 6 et à la nécessité de poursuivre le développement de la filière spatiale européenne avec des grands projets.**

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Nous devons, à l'instar de nos aînés, poursuivre la construction d'une belle industrie, prometteuse, performante et porteuse d'avenir.

Suivant leur exemple, je veux vous confirmer tout mon engagement, ainsi que celui de tout le GIFAS, de tous ceux qui contribuent dans les Commissions, de tous ceux qui sont actifs sur le terrain, à défendre la filière et la préparer aux transformations de demain.

Enfin, au moment où le Président du Comité AÉRO-PME, et aussi trésorier du GIFAS, Bertrand Lucereau, cher Bertrand, achève sa mission de présidence de quatre ans de ce Comité AÉRO-PME, je souhaite vivement le remercier, et sincèrement en votre nom à tous, pour le travail qu'il a réalisé au service des PME dans le cadre du GIFAS. Merci à toi Bertrand.

Merci donc à tous aussi pour votre fidélité, pour votre soutien au Conseil du GIFAS, au Président du GIFAS et surtout à l'équipe du GIFAS que dirige Pierre Bourlot, à qui je passe maintenant la parole pour son rapport d'activité.

Merci à vous.

PRÉSENTATION DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL Pierre BOURLLOT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GIFAS
PARIS – 5 JUILLET 2018



Pierre BOURLLOT,
Délégué Général

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je voudrais vous dire combien je suis honoré de revenir devant vous, cette année encore, à l'occasion de cette Assemblée générale. Depuis notre dernière rencontre, le GIFAS a conduit de très nombreuses activités au profit de la profession, sous l'autorité de son Conseil et de son Bureau, au sein de ses Commissions et de son équipe permanente.

Notre groupement continue de susciter un vif intérêt comme l'a indiqué notre Président. J'y vois un signal fort de la confiance que manifestent les industriels de la filière à l'égard de leur association, dans la défense de leur intérêt, confiance qui conforte l'équipe du GIFAS dans son action quotidienne.

Vous trouverez dans le rapport d'activité qui vous a été remis le panorama détaillé des très nombreux travaux accomplis par les différentes commissions et directions du GIFAS. Je vais simplement présenter une synthèse.

Les Présidents et les membres de nos Commissions, ainsi que l'équipe du GIFAS, voudront bien me pardonner de ne pas entrer dans le détail des nombreux dossiers instruits tout au long de l'année.

La **Direction des Affaires publiques** a eu une intense activité en raison des changements politiques et a conduit des actions d'influence pour sensibiliser nos nouveaux responsables aux défis de notre industrie. Le GIFAS a rencontré les membres du Gouvernement directement concernés par les enjeux de notre filière ainsi que de nombreux députés nouvellement élus. Cette Direction a également organisé le dialogue mensuel de la profession avec une personnalité du monde politique, de la défense ou de la haute administration, à l'occasion des déjeuners des Conseils et Bureaux. Elle a également préparé les auditions au Parlement du Président du GIFAS et de ses représentants.

La **Direction des Affaires Industrielles** a organisé cette année plusieurs événements, notamment dans le domaine des composites thermoplastiques de haute performance et de la qualité, tout en amplifiant les travaux permettant d'accompagner la transformation numérique de la filière.


LE GIFAS A RENCONTRÉ LES MEMBRES
 DU GOUVERNEMENT DIRECTEMENT CONCERNÉS
 PAR LES ENJEUX DE NOTRE FILIÈRE AINSI QUE
 DE NOMBREUX DÉPUTÉS NOUVELLEMENT ÉLUS.



Dans le contexte de la réforme du MCO aéronautique engagé par le ministère des Armées, le GIFAS a élaboré et communiqué ses recommandations. Elles ont largement nourri la feuille de route du MCO aéronautique présentée récemment par la ministre des Armées.

S'agissant de la recherche aéronautique civile, le Président en a parlé, dans la foulée de la dynamique du **CORAC ministériel** de décembre dernier, la feuille de route a été entièrement refondue. Les nouveaux chapitres sont maintenant rassemblés dans **trois grands domaines, l'aéronef à énergie optimisée, l'aéronef autonome et connecté et les nouvelles méthodes de développement et de production.**

La nouvelle feuille de route a été présentée lors du 5^e séminaire professionnel CORAC organisé en juin 2018 à la DGAC et qui a été une vraie réussite.

La **Commission Espace**, pour sa part, a poursuivi son action stratégique au service de notre industrie, grâce à des échanges approfondis avec de nombreuses personnalités du secteur, comme le Directeur général de l'ESA, ou encore les présidents du CNES ou d'Eutelsat.

Par ailleurs, le GIFAS a soutenu activement la reprise des activités du COSPACE, qui a tenu sa 6^e réunion ministérielle en octobre 2017 sous la coprésidence des trois ministres concernés. **Les recommandations du COSPACE ont été décisives pour parvenir à un accord sur une solution satellitaire française pour la réduction de la fracture numérique, avec la commande récente du satellite à très haut débit KONNECT.** Le COSPACE a également renouvelé la labélisation des quatre *Boosters* existants dédiés aux applications spatiales et a validé en mai 2018, la **labélisation de trois nouveaux Boosters** issus des régions Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes et Guyane.

Enfin, la Commission Espace a organisé avec succès en décembre dernier, la 8^e édition du séminaire Perspectives Spatiales, qui a été ouverte par la ministre Frédérique Vidal.



Indo-French Defence & Aerospace Cooperation

16 April 2018

New Delhi



Mission industrielle du GIFAS en Inde : le GIFAS et la SIDM (Society of Indian Defence Manufacturers) ont signé un MoU afin de promouvoir des partenariats et des coopérations. De gauche à droite : MM. Pierre BOURLOT (Délégué Général du GIFAS) et Subrata SAHA (Directeur Général de la SIDM).

La **Commission Environnement et Développement Durable** a cette année encore poursuivi son action d'information et de sensibilisation des acteurs concernés par les dispositions du règlement REACH. Elle a organisé plusieurs réunions d'information et diffusé la brochure REACH 2018 pour alerter la *supply chain* sur la date limite d'enregistrement des substances.

S'agissant de Défense, le **Comité Défense** a connu une activité singulièrement dense. Le Comité a participé activement aux travaux de la Revue Stratégique sur la Défense et la Sécurité Nationale. Il a également exprimé les messages de la profession dans le cadre de l'examen par le Parlement du projet de Loi de Programmation Militaire. Le Comité a entretenu un dialogue permanent avec la DGA et les Armées dans le cadre de la modernisation du processus d'acquisition du ministère. Il a également élaboré la position de l'industrie relative à la numérisation des Armées, et poursuivi le processus d'échanges sur le retour d'expérience de nos équipements utilisés en opérations, développé avec l'EMA, les Armées et la DGA.

La **Direction des Affaires Administratives, Juridiques et Commerciales** a notamment étudié les conséquences de la loi Sapin II sur les représentants d'intérêts, celles de la loi relative au devoir de vigilance, ou encore celles de l'application du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel, qui vient d'entrer en vigueur fin mai dernier. Elle a par ailleurs poursuivi ses échanges avec la DGA sur les aspects liés aux commandes publiques.

Cette Direction a également réalisé l'étude annuelle sur la fiscalité appliquée aux entreprises du secteur et a participé aux travaux de France Industrie relatifs à la fiscalité de production. La Direction a également

contribué aux réflexions et travaux sur les assurances liées à la cybersécurité. Enfin, la **3^e édition du colloque sur les Relations Clients-Fournisseurs, qui s'est tenue fin mai, a été à nouveau un réel succès.**

Les Affaires Européennes, pour leur part, ont notamment accompagné les réflexions de la Commission européenne et de l'administration française sur la mise en place d'instruments en faveur de l'industrie de défense européenne. Cette nouveauté importante a nécessité, et nécessite encore, un inlassable effort de pédagogie pour expliquer les spécificités de notre industrie.

Dans un schéma plus classique, mais pas plus facile, l'action du GIFAS a également porté sur la préparation du prochain Cadre Financier Pluriannuel européen. **Il s'agit de s'assurer que les budgets communautaires sont bien à la hauteur de nos enjeux pour la recherche aéronautique et spatiale, et à la hauteur de ceux de l'Europe pour les investissements dans le spatial.**

Tout cela avec les perspectives toujours aussi incertaines du Brexit qui rendent plus difficiles les projections vers le futur. Dans ce contexte, le GIFAS a renforcé ses capacités pour améliorer son efficacité à Bruxelles, notamment au niveau du Parlement européen.

Sur le plan international, comme vous le savez, le GIFAS a progressivement développé ses réseaux à l'étranger. Les VIE déployés viennent soutenir les Comités GIFAS locaux lorsque cela est possible. Ce fut le cas en Amérique du Nord en 2012, en Asie du Sud-Est en 2015 et dans la péninsule arabique en 2016.

Fort du retour positif des adhérents, le Conseil du GIFAS a décidé cette année de poursuivre cette expansion, tout en restant bien-sûr dans les limites des capacités de l'équipe. **Ce déploiement devrait se traduire en 2018 et en 2019 par l'ouverture d'antennes GIFAS en Inde, en Corée et sur la côte ouest américaine.**

Par ailleurs, en France, le GIFAS a poursuivi le travail d'accompagnement des adhérents, plus spécifiquement ceux du Comité AÉRO-PME et du GEAD, dans les démarches vers l'administration française ou les administrations étrangères pour les aider à exporter. À titre illustratif, ce sont près de 200 personnes qui ont participé à chacun des deux séminaires organisés par les experts des grands groupes sur le contrôle des exportations français et américain.

Dans le domaine de la **Communication**, les vœux et la conférence de presse annuelle de présentation des résultats sont **deux rendez-vous bien établis permettant au Président de délivrer les messages de la profession, tels que l'innovation, la préparation de l'avenir, la nécessité d'une politique industrielle tournée vers l'industrie du futur, et les perspectives d'emploi et de recrutement de la filière.**

La Direction a également organisé des prises de paroles du GIFAS et de son Président à l'occasion de la mission industrielle en Inde et du salon ILA à Berlin.

Enfin avec le **Comité AÉRO-PME** et la Direction Internationale, la Commission Communication travaille sur la rénovation et la modernisation des stands institutionnels et PME ; nous en avons notamment vu une première illustration à ILA Berlin et nous en verrons une seconde à Farnborough.

Dans le domaine des **Affaires Sociales et de la Formation**, un Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences est en cours de finalisation avec les ministères concernés pour **anticiper les nouveaux besoins liés à la transformation numérique et traiter les tensions sur l'emploi dans la supply chain.** Le GIFAS poursuit par ailleurs sa politique de soutien aux formations aéronautiques, tant en faveur des techniciens et des compagnons, que des ingénieurs, avec le groupe ISAE et l'ENAC. La Direction œuvre également en faveur du développement de l'alternance et de l'amélioration de l'attractivité de nos métiers.

Comme pour l'ensemble de la profession, **2017 a été une année satisfaisante pour les équipementiers et les PME du GIFAS** avec un chiffre d'affaires en croissance malgré des points de vigilance dans certains secteurs ou programmes bien identifiés. Pour les années à venir, les activités du GEAD et du Comité AÉRO-PME se concentreront sur l'accompagnement des équipementiers et PME au travers des quatre programmes majeurs déjà évoqués par le Président.

Mesdames et Messieurs.

Pour conclure, je souhaite remercier très sincèrement les Présidents et les membres de nos Commissions pour leur engagement, leur implication personnelle dans les travaux du GIFAS et pour leur assiduité aux très nombreuses réunions de travail. Je voudrais également remercier l'équipe permanente du GIFAS, qui met chaque jour son dynamisme et son enthousiasme au service de l'ensemble de nos adhérents. Je ferais aussi une mention spéciale pour notre Direction Administrative et Financière, qui permet à l'ensemble du GIFAS de fonctionner avec efficacité.

Soyez assurés que chacun d'entre nous est pleinement dévoué à la réussite de notre industrie.

Je voudrais enfin, avant de lui céder la parole, remercier chaleureusement notre Trésorier, Bertrand Lucereau, pour son engagement durant ses quatre années de présidence du Comité AÉRO-PME. Merci Bertrand.

Je souhaite également, Monsieur le Président, cher Eric, personnellement et au nom de l'ensemble des permanents du GIFAS, te dire combien ta confiance, ta disponibilité et tes conseils constituent un appui et un soutien très appréciés dans notre action quotidienne au bénéfice et au service de la filière.

Je vous remercie.

Signature d'une entente de collaboration
entre Aéro Montréal et le GIFAS (7 mars 2018).
Premier plan : M. Pierre BOURLOT (Délégué Général du GIFAS),
Mme Suzanne M. BENOIT,
Présidente-Directrice Générale d'Aéro Montréal.
Second plan (de gauche à droite) :
M. Didier KLING, Président de la CCI Paris Ile-de-France,
M. Philippe COUILLARD, Premier ministre du Québec,
M. Jean Baptiste LEMOYNE,
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères (France)



LES ACTIVITÉS DU GIFAS

Le GIFAS, représentatif de la profession, est à l'écoute de ses adhérents afin de mieux servir et défendre leurs intérêts.



MEMBRES

388



CA 2017

64,2 Md€

D'année en année, l'attractivité et l'intérêt suscités par le GIFAS ne se démentent pas. À la veille de l'Assemblée Générale de 2018, il compte 384 membres, dont vingt-six nouveaux adhérents depuis l'année dernière. **À l'issue du Conseil qui se tient après cette Assemblée Générale, il comptera 388 adhérents au total.**

Les motifs d'adhésion ne manquent pas : promotion de l'image de la profession, rayonnement de la filière, défense des intérêts et des positions de l'industrie, expertise et réactivité en matière de réflexion et de propositions, participation à des opérations, en France et à l'étranger, visant à accroître l'excellence de la filière.

Au-delà des actions décidées par le Conseil, le Président du GIFAS, **M. Eric Trappier**, a fixé deux **priorités pour 2018** : l'**international** et la **communication**.

Les actions des équipes du GIFAS, pour les douze mois qui viennent de s'écouler, ont ainsi été orientées à l'aune de ces deux priorités stratégiques pour augmenter encore davantage l'influence et le

rayonnement de la profession en France et à l'international, au bénéfice de ses membres, qu'ils soient PME, ETI ou grands groupes.

Dans le domaine international, deux événements majeurs organisés par le GIFAS, et qui sont détaillées dans le présent rapport, ont ainsi récemment illustré cette volonté :

- la **mission industrielle du Président du GIFAS en Inde**, en avril 2018, qui a rencontré un très grand succès et qui a permis aux membres du Groupement participants de renforcer leur coopération avec cette grande nation industrielle de l'aéronautique, de la défense et de l'espace ;
- le rôle du GIFAS de fédérateur des industriels français lors du **salon ILA Berlin**, également en avril 2018, pour lequel la France a été « Pays à l'Honneur », et qui a permis, grâce à une forte volonté institutionnelle bilatérale, au plus haut niveau des deux États, de participer au renforcement de la coopération industrielle franco-allemande.

D'autres opérations emblématiques, dans le même esprit, ont également été organisées par le GIFAS en 2017-2018.

Le détail complet des activités menées dans le cadre des Directions et de l'ensemble des Commissions et des Comités du GIFAS fait l'objet de la présentation ci-après qui témoigne de la richesse et de la diversité des **champs d'interventions et d'initiatives du Groupement**, tant en France qu'à l'international.



1

ÉQUIPEMENTS ET COMITÉ AÉRO-PME



ATR - ATR 72-600 ©ATR

L'année 2017, comme la précédente, a été une **bonne année pour la *supply chain* française** dans un contexte très similaire à 2016, à savoir un marché contrasté entre des programmes en très forte croissance (A320, A350, LEAP), des programmes en décroissance (A380, A330) ou d'autres qui n'ont pas encore rebondi (hélicoptères et aviation d'affaires).



CHIFFRE D'AFFAIRES

22,6 Md€



COMMANDES

18,3 Md€



Réunion du Comité AÉRO-PME
en présence de M. Eric TRAPPIER,
Président du GIFAS.
©GIFAS - Gilles Rolle

À cela, se confirme la **forte demande des maîtres d'œuvre et des grands équipementiers de « rang 1 » de voir leurs *supply chain* se consolider déclenchant chez leurs sous-traitants une réflexion stratégique sur leur avenir à court ou moyen terme.**

Le chiffre d'affaires s'établit à 22,6 Md€ (+ 5,9 % à périmètre constant) dont 44 % à l'exportation directe pour les équipementiers et 28 % pour les sociétés du Comité AÉRO-PME. Les prises de commandes s'élèvent à 18,3 Md€ (+ 2,3 % à périmètre constant).

Dans ce contexte, le GEAD et le Comité AÉRO-PME, en accord avec le Conseil du GIFAS, ont engagé un **soutien au profit des équipementiers et des PME au travers de quatre programmes majeurs :**

- le **CORAC** dans les instances (Comité de Pilotage et Comité Opérationnel) duquel ont été réorganisés la présence et le rôle des représentants équipementiers et PME ;
- le programme **Performances Industrielles** (phase 2) qui accompagne les sociétés participantes afin d'atteindre le niveau industriel requis et attendu par les maîtres d'œuvre dans l'objectif, entre autres, d'assurer la montée en cadence ;
- le programme **Ambition PME-ETI** (promotion 1) qui accompagne les dirigeants de la *supply chain* dans la réalisation de leur plan stratégique. Les premiers retours sont très encourageants et semblent confirmer que ce programme répond à une attente forte de la *supply chain*. Cette réflexion se déroule en parfaite coordination avec les maîtres d'œuvre qui partagent leur stratégie achat pour aider à la réflexion globale et individuelle des sous-traitants ;
- le programme **Usine du Futur**, en cours d'élaboration, qui permettra un accompagnement des entreprises de la filière à l'introduction des nouvelles technologies du numérique et de production.

Dans le cadre de toutes ces actions qui s'intègrent dans le développement économique de notre pays dont la responsabilité incombe à ce jour aux Régions, **la relation du GIFAS avec les structures régionales (pôles et clusters) s'avère de plus en plus importante et efficace.** Les réunions entre ces structures, dont les clusters, tous membres associés du GIFAS, sont de plus en plus riches dans leur contenu et renforcent le lien global entre les entreprises de la filière.

Une réflexion est menée également pour **renforcer la relation pôles de compétitivité / GIFAS** afin de rendre encore plus cohérente les différentes actions liées à l'innovation, l'usine du futur, l'animation de la filière en France et à l'international.

Les demandes d'adhésion au GIFAS restent toujours soutenues pour atteindre aujourd'hui **170 sociétés équipementiers et 190 PME** améliorant continuellement la représentativité globale du GIFAS tant sur le plan des métiers que sur la répartition géographique sur le territoire.

La forte et régulière participation aux différents événements organisés, dont les deux réunions d'informations générales, confirme tout l'intérêt porté par nos entreprises aux actions du GIFAS.



Farnborough International Airshow 2018 : visite de M. Jean-Pierre JOUYET,
Ambassadeur de France au Royaume-Uni, sur le Pavillon France.
De gauche à droite : MM. BOUZIDI (Aubert & Duval) - JOUYET -
DAHER, président du GEAD - ESPANNET, secrétaire Général du GEAD

2

AFFAIRES PUBLIQUES

Affaires institutionnelles et parlementaires



DAHER - TBM 910 ET TBM 930
©DAHER - AIRBORNE Films

Les Affaires institutionnelles et parlementaires de la filière aéronautique et spatiale française sont coordonnées par la **Direction des Affaires publiques** du GIFAS.

Le succès d'aujourd'hui que connaît l'industrie aérospatiale française repose principalement sur un co-investissement État/Industrie initié par les pouvoirs publics au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Dans ce cadre, les missions de la Direction des Affaires publiques, en lien étroit avec l'ensemble des Directions du GIFAS, sont de **sensibiliser ses nombreux et multiples interlocuteurs publics**

aux enjeux de l'industrie aéronautique et spatiale française et de défendre les intérêts de la profession face aux défis d'une économie mondialisée et aux conséquences de la révolution numérique et de l'industrie du futur.

Dans l'exercice de ses missions et conformément aux souhaits de la filière aéronautique et spatiale française, **la Direction des Affaires publiques souligne son attachement aux bonnes pratiques et à la transparence de ses actions d'influence.**

Assemblée Nationale –
Audition de M. TRAPPIER, président
du GIFAS, par la Commission de
la défense, le 25 juillet 2017



> Loi Sapin II

Poursuivant cet objectif, en lien avec la Direction des Affaires administratives, juridiques et commerciales du GIFAS, la Direction des Affaires publiques s'est attachée à un suivi attentif de la mise en œuvre de la Loi relative à la Transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie publique (9 novembre 2016), dite **Loi Sapin II**.

La Direction des Affaires publiques du GIFAS a noué un contact régulier avec la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) afin de respecter strictement les nouvelles obligations soumises aux Représentants d'intérêts. Ainsi, **le GIFAS est enregistré au titre des Représentants d'intérêt sur le Registre de la HATVP** depuis décembre 2017.

> À la rencontre des nouveaux acteurs politiques...

Par ailleurs, au lendemain du changement politique majeur intervenu en France en mai et juin 2017, la Direction des Affaires publiques a développé les contacts avec les nouveaux responsables politiques. Dans ce cadre, plusieurs entretiens ont été organisés avec les membres du Gouvernement dont le portefeuille ministériel concerne directement les enjeux de la filière aéronautique et spatiale française ainsi qu'avec de nombreux députés nouvellement élus.

> Participation du GIFAS aux auditions parlementaires

Sur le fond, la Direction des Affaires publiques a poursuivi ses actions auprès du Parlement

national afin de faire entendre les préoccupations de la profession et les défis à relever.

Elle a notamment organisé plusieurs auditions parlementaires tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat sur les textes de loi, par exemple le projet de loi de finances 2018 (mission Recherche Aéronautique civile, mission Défense – programmes 146 et 144) mais également dans le cadre de Missions d'information (Numérisation des Armées ou encore Exécution de la Loi de programmation militaire).

> Suivi des textes législatifs

Enfin, la Direction des Affaires publiques a suivi un certain nombre de textes législatifs aux dispositions intéressant directement l'industrie aéronautique et spatiale française :

- projet de Loi de programmation militaire 2019/2025 ;
- projets de loi de finances 2018 ;
- le prochain projet de loi PACTE qui contient de nombreuses dispositions ayant des conséquences sur la vie de nos PME ;
- la proposition de loi Secret des Affaires.

La Direction des Affaires publiques s'est également attachée à fournir un important travail de veille législative, réglementaire et politique approfondie quotidienne sur les informations parlementaires, législatives et sur l'actualité politique intéressant le secteur aérospatial.

En outre, la Direction des Affaires publiques du GIFAS a créé un **GT « Actualités politiques et législatives »** qui regroupe les principaux responsables des affaires institutionnelles de la filière.

Ce GT a pour objectif d'identifier les principaux points législatifs et réglementaires intéressant l'industrie aéronautique et spatiale française et de définir des stratégies d'actions communes sur les problématiques politiques et économiques.

Suivi des textes réglementaires et nominations au Journal Officiel aux fonctions intéressant la profession.

Suivi des dossiers de décorations des membres du GIFAS auprès des ministères concernés.

3

AFFAIRES INDUSTRIELLES

DASSAULT AVIATION - Falcon 6X - Essais en soufflerie
©DASSAULT AVIATION - V. Almansa

La Direction des Affaires Industrielles du GIFAS couvre toutes les activités techniques en aval de la recherche et du développement et en dehors des aspects environnementaux.

Elle regroupe le **Comité Industriel**, les **Commissions Navigabilité, Qualité, Services aux Clients, Technologies de l'Information et Fréquences**.

Elle assure aussi la représentation de l'industrie dans les instances de normalisation, en s'appuyant sur le BNAE.



COMITÉ INDUSTRIEL

Le **Comité Industriel** est la structure au sein du GIFAS qui permet aux directeurs industriels, *supply chain*, production des grands donneurs d'ordre, des équipementiers et représentants du Comité AÉRO-PME de définir les actions communes à engager, à partir des échanges en séance sur les perspectives de production et les difficultés rencontrées, et à partir des résultats des travaux engagés dans les groupes dédiés.

Le Comité Industriel a formalisé en 2010 ses travaux **autour de la plateforme *supply chain* aéronautique**. Cette approche structurée permet de focaliser les ressources sur les sujets identifiés comme les plus importants pour la profession. Elle permet aussi de dissocier les initiatives en matière d'organisation de la *supply chain* globale de celles qui sont liées à des métiers (pièces mécaniques, composites, etc.) et qui répondent à des enjeux particuliers.

Le Comité Industriel a également poursuivi cette année ses travaux au travers d'une organisation par « Collèges » afin de garantir une meilleure représentativité de la *supply chain* aéronautique au sein du Comité.

> Programme Performances Industrielles

Ce programme a pour ambition d'**améliorer la performance industrielle des entreprises** (PME et TPE) de la *supply chain* française. Il permet de déployer au niveau national des modules de formation et d'assistance en termes de mesure charge/capacité et de gestion des flux de production auprès des entreprises qui en émettront le besoin ou qui sont jugées stratégiques.

2017 a confirmé les résultats de la phase 1 du programme. **Les 400 PME engagées dans ce programme ont vu leurs performances opérationnelles s'améliorer avec une réduction d'environ 50 % de la non-performance.**

La seconde phase de ce programme a été officiellement lancée le 20 juin 2017 au Salon du Bourget, et va réunir plus de **325 PME** (dont la moitié sont des nouvelles sociétés), réparties dans l'ensemble des treize Régions. L'objectif est d'obtenir une **nouvelle réduction de la non-performance de 50 %**.

> Déclinaison des cadences dans la *supply chain*

La continuité numérique est identifiée comme un enjeu fondamental de la compétitivité de la filière aéronautique et spatiale. Elle doit permettre d'accélérer la transmission des informations et la collaboration entre les acteurs. Elle joue un rôle majeur pour assurer la déclinaison des cadences de production dans la *supply chain*.

Sur ce sujet, une étude a été conduite par SPACE sur la base de trois « *work package* » impliquant 23 fournisseurs sur quatre niveaux de la *supply chain*. Elle a permis d'élaborer un plan d'actions à destination des acteurs de la *supply chain*, qui comprend à la fois les pratiques et les outils :

- le **volet processus** a débouché sur l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques de planification. La prochaine étape vise sa mise en œuvre dans la filière, notamment au travers du programme **Performances Industrielles** ;
- le **volet outil** concerne l'adaptation d'AirSupply aux ETI/PME, tant au niveau des coûts que de la connectivité aux ERP des entreprises. De cette étape découle un plan de déploiement visant à renforcer l'utilisation d'AirSupply dans la *supply chain*.

> Industrie du Futur

Les enjeux et perspectives de l'Industrie du Futur imposent de préparer l'ensemble de la filière aéronautique à cette transformation. Le Comité a lancé une étude pour :

- identifier les solutions matures devant permettre à un maximum d'acteurs de la filière de gagner rapidement en compétitivité ;
- définir le niveau d'appropriation actuel, ainsi que les freins et leviers d'adoption ;
- préparer le déploiement en définissant les moyens à mettre en œuvre pour une diffusion des solutions de l'**Industrie du Futur**.

> Collèges du Comité Industriel

Les Collèges permettent d'assurer une meilleure représentation de la diversité des différents métiers au sein de la *supply chain*. Leurs travaux ont débouché sur l'identification et le traitement de problématiques sectorielles, concrétisés par le lancement de Groupes de Travail :

- **GT Mutualisation logistique** : l'objectif est de mutualiser un système logistique pour suivre les besoins des industriels à l'international ;
- **GT Report de charge** : le **démonstrateur** proposé a pour objectif de mettre en relation les sociétés demandeuses ou offreuses (personnes, compétences, capacités industrielles) pour faciliter la gestion des périodes de baisse de charge ou de pics de charge ;
- **GT Harmonisation des exigences esthétiques / Traitement de surface** : le groupe composé de « Donneurs d'Ordre » et d'« Applicateurs » a rédigé un **rapport** proposant une approche partagée et harmonisée des critères d'acceptation visuels pour les pièces aciers avec dépôt de cadmiage électrolytique.



Réunion plénière du Groupe de Travail
« Filière Thermoplastique » à l'IRT
Jules Verne de Nantes (juin 2018).

> **Projet de Filière Composites Thermoplastiques**

L'enjeu du groupe « Filière Thermoplastique » (composé de plus de quarante acteurs aéronautiques, dont 50 % de PME) est de capter les opportunités d'applications aéronautiques ouvertes par les récentes évolutions technologiques. Son objectif est de **positionner et développer la filière thermoplastique française** de manière cohérente depuis les matériaux jusqu'aux ensembles.

La **réunion plénière annuelle** est l'occasion d'échanger sur les résultats des premiers projets, et de poursuivre la dynamique de la phase d'expression des besoins pour permettre aux partenaires de se positionner sur ces thématiques et les verrous technologiques.

> **GT Obsolescences**

Le Groupe de Travail s'est organisé en sous-groupes par produits (adhésifs, mastics, pré-imprégnés, élastomères et peintures/solvants) afin de faciliter les échanges en regroupant les experts techniques des matériaux concernés.

Un **rapport** a été publié, et permet de formaliser le retour d'expérience de cette activité et de donner des préconisations quant à la gestion des obsolescences.

> **GT ALM – Fabrication additive**

Le **groupe « ALM (Additive Layer Manufacturing) »** a été mis en place en 2014 pour permettre de positionner la filière française sur les bons niveaux de la chaîne de valeur de l'ALM. Le groupe a décomposé ses activités en sous-groupes, de la spécification des procédés jusqu'à la certification, et traite ainsi l'ensemble des sujets d'intérêt de cette nouvelle filière.

Le **groupe a fourni 31 livrables** concernant les spécifications de procédé et de matériaux (plastique et métallique), le post-traitement et le contrôle, la *supply chain*, la certification, et le design.

> **Comité Stratégique de Filière**

Dans le cadre du Comité Stratégique de Filière, le Comité Industriel est l'animateur au niveau du GIFAS du **Groupe « Renforcement de la *supply chain* aéronautique »**. Dans le cadre de ce groupe, trois sujets ont été plus particulièrement abordés :

- le Programme Performances Industrielles ;
- la standardisation dans le domaine de l'eBusiness et du PLM ;
- la filière thermoplastique.



COMMISSION QUALITÉ

La **Commission Qualité** a pour rôle d'engager tous les acteurs de la *supply chain* dans une démarche d'amélioration du niveau Qualité des produits et services et de réduction des Coûts d'Obtention de la Qualité.

La Commission Qualité est composée de représentants des grands donneurs d'ordre mais aussi de ceux du GEAD et du Comité AÉRO-PME. Ses membres se réunissent désormais tous les deux mois pour accomplir les missions suivantes :

- partager les meilleures pratiques Qualité et assurer leur mise en œuvre dans l'ensemble de la *supply chain* ;
- définir la position française en matière de politique Qualité à défendre à l'international et en assurer la mise en œuvre (exemple : qualification des couples produits/fournisseurs via ASD-Cert) ;
- assurer l'échange d'informations avec les autorités (DGA, DGAC) et les acteurs de la Qualité (COFRAC, COFREND, QUALIFAS).

Le cadre de travail se caractérise par :

- une dimension internationale de la *supply chain* et des instances Qualité ;
- la définition de standards Qualité internationaux reconnus et appliqués dans le monde entier, qui permettent une harmonisation des exigences ;
- la reconnaissance des agréments et la mutualisation des activités de qualifications et de certifications ;
- des réglementations évolutives et de plus en plus contraignantes.

Les principaux axes de travail de la Commission Qualité sont :

- poursuivre les démarches « *Supplier Quality Improvement* » ;
- poursuivre la standardisation et la simplification des relations au sein de la *supply chain* ;
- renforcer la Qualité en développement/industrialisation ;
- s'appuyer sur la norme EN9100 version 2016 pour renforcer la maîtrise des risques et la prise en compte des facteurs humains ;
- promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies numériques.

L'objectif est d'élever le niveau de maturité industrielle de la *supply chain* pour la tirer vers l'Excellence en termes de Performance Qualité.

En 2017-2018, la Commission Qualité a permis à la communauté de partager les meilleures pratiques avec par exemple :

- spécification et déploiement de la « *ScoreCard* » Fournisseurs : des indicateurs de performance (délai & qualité) harmonisés ;
- répercussion vers la *supply chain* de méthodes de qualité au travers de la contribution à Performances Industrielles ;
- promotion des modules de formation GIFAS-Euro-Symbiose pour préparer l'ensemble des acteurs Qualité à la transition EN9100:2016.

Afin de mieux identifier les besoins de la *supply chain* et y répondre, la Commission Qualité a organisé en janvier 2018 un séminaire Qualité.



Les parties prenantes ont pu échanger sur trois thématiques et contribuer à l'élaboration des feuilles de route des Groupes de Travail :

- **GT « Exigences Qualité Génériques Communes » (EQGC)** : ce GT vise à établir un tronc commun d'Exigences Qualité Génériques pour la filière aérospatiale et défense en se basant sur la structure du SCM ;
- **GT « Modules de formation APQP & Work Transfer »** : ce GT vise à mutualiser le développement de nouveaux modules de formations répondant à un besoin opérationnel en s'alignant sur le SCM de l'IAQG. Une première session de formation générale sur l'APQP a été organisée en janvier 2018 pour sensibiliser les PME & ETI ;
- **GT sur l'utilisation des nouvelles technologies au service de la Qualité** qui permet de suivre et d'orienter les travaux réalisés dans le cadre de l'Industrie du Futur.

Plus généralement, la Commission Qualité du GIFAS participe à la gouvernance de structures françaises comme l'AFNOR et le COFRAC pour faire valoir les intérêts de la filière dans ces associations pluridisciplinaires. Elle a également contribué à l'élaboration de la feuille de route du CORAC.

Plusieurs membres de la Commission Qualité sont très impliqués à l'IAQG / EAQG avec l'animation de Groupes de Travail, la participation au SWG (*Strategic Working Group*) et la représentation de notre industrie à l'assemblée générale pour le vote de résolutions.

La Commission Qualité du GIFAS s'appuie sur les associations QUALIFAS et SPACE pour le développement de nouvelles formations et leurs déploiements au sein de la *supply chain*.

Le GIFAS participe au Groupe de Concertation et de Coordination du Contrôle Technique Aéronautique que l'OSAC a initié dans le cadre de la convention qui le lie à la DGAC. Cette initiative permet d'obtenir une meilleure visibilité du fonctionnement de l'OSAC et des initiatives engagées dans la relation avec les parties prenantes concernées.

Une nouvelle organisation est en train d'être mise en place avec la COFREND (Confédération Française des Essais Non-Destructifs) pour mieux répondre aux besoins du secteur aéronautique et spatial avec la création d'une nouvelle entité juridique COSAC – AFENDA.

La Commission Qualité va poursuivre les travaux engagés en associant l'ensemble des acteurs de la *supply chain* dans cette démarche d'amélioration de la Qualité et de réduction des coûts avec pour objectif d'élever le niveau de maturité industrielle de la *supply chain* pour la tirer vers l'Excellence de la Performance Qualité.



COMMISSION NAVIGABILITÉ

La **Commission Navigabilité** est constituée des représentants des donneurs d'ordre et du GEAD dans le domaine de la certification civile et militaire des avions, hélicoptères, moteurs, hélices, systèmes, équipements et organisations.

Elle se réunit en plénière quatre fois par an ce qui permet à l'ensemble de la communauté de se tenir informée et d'échanger sur les différents sujets d'actualité en matière de réglementation aéronautique et sur les relations avec les autorités. Des réunions ad hoc sont également organisées sous l'égide du GIFAS pour traiter de sujets plus spécifiques.



Réunion de la Commission Navigabilité chez Safran Aircraft Engines à Villaroche



AIRBUS
A400M : double livraison
à l'OCCAR en mars 2018
©AIRBUS

La Commission Navigabilité a pour mission principale de :

- veiller à l'efficacité dans la prise en compte des exigences réglementaires dans le domaine de la navigabilité civile et militaire ;
- échanger les informations, aligner les positions sur les évolutions réglementaires et les faire porter dans les instances nationales (DGAC), européennes ou internationales au travers de l'ASD ;
- partager les retours d'expérience entre industriels.

La Commission Navigabilité du GIFAS interagit principalement avec le Comité ASD-AWC (à noter le renouvellement du mandat de présidence d'un membre de la Commission Navigabilité du GIFAS cette année), les autorités françaises (DGAC-DSAC, DGA-DSAé), la Direction des Affaires Internationales et Européennes et les Commissions spécialisées du GIFAS (Environnement, Services aux Clients).

La Commission Navigabilité continue à mobiliser des ressources afin de **définir des positions communes à porter par les différents représentants industriels auprès des instances nationales** (DGA, DGAC, etc.), **européennes** (EASA, EDA, Commission européenne, etc.) et **internationales** (OACI, FAA, etc.). Les représentants peuvent intervenir aussi bien au nom du GIFAS qu'au nom de l'ASD ou de l'ICCAIA¹.

La Commission Navigabilité a mené directement ou apporté son support aux activités suivantes :

- **une activité directe des membres de la Commission Navigabilité auprès de l'EASA au travers de la participation aux différents comités consultatifs et du *Management Board*** afin de prendre part aux orientations qui sont décidées aux niveaux réglementaire organisationnel et budgétaire ;
- **l'animation directe et / ou le suivi des travaux engagés dans d'autres instances (notamment au niveau de l'ASD)** sur des sujets techniques spécifiques en vue d'établir un dialogue potentiel avec la Commission européenne pour s'assurer de la cohérence des règlements concernés ;
- **le suivi des évolutions réglementaires développées par la FAA** : contrat-cadre du GIFAS avec U.S.-Crest reconduit en 2018 ;
- les rencontres avec la FAA dans le cadre de la **FAA – EASA Safety Conference** et du **CMT / Industry Day** pour veiller à une meilleure harmonisation des pratiques entre l'EASA et la FAA et éviter les dérives intrusives de la FAA malgré le BASA ; échanges au sein de la Commission Navigabilité du GIFAS sur la mise en œuvre des dernières révisions du TIP² entre la FAA et l'EASA ;
- le suivi des négociations de l'Accord Bilatéral sur la Sécurité Aéronautique entre l'UE et la Chine et le développement du TIP entre l'EASA et la CAAC ;
- les réponses concernant la **Basic Regulation 216/2008, texte fondateur pour la sécurité de l'aviation civile en Europe**, ont été formalisées à l'issue d'une phase de réflexion commune avec la Commission des Affaires Européennes. Dans le cadre de ces réponses, la Commission Navigabilité a aussi assuré le relai avec l'ASD. Ces réponses ont permis de formaliser les besoins de l'industrie en matière de navigabilité et les évolutions attendues en matière d'efficacité du système tant au niveau réglementaire qu'au niveau opérationnel, en corrélation avec le modèle d'activité de l'industrie aéronautique (industrie soumise à des exigences de base internationale (OACI) pour laquelle l'application de règlements spécifiquement européens se révèle régulièrement un frein concurrentiel) ;

¹ International Coordinating Council Of Aerospace Industries Association.

² Technical Implementation Procedures.



AIRBUS – Projet de drone SK
© AIRBUS

- **le suivi de la réglementation des drones civils :** représentation du GIFAS au sein du Conseil des Drones Civils en France et dans JARUS au niveau international ;
- **l'organisation de réunions GIFAS ad-hoc** pour échanger notamment sur le fonctionnement des organismes de standardisation, en particulier l'EUROCAE, et élaborer des recommandations ainsi que sur la future réglementation EASA « Fees & Charges » ;
- **le lancement du GT Digitalisation** avec pour objectifs de traiter l'impact de la digitalisation sur les logiques de démonstration de conformité et d'engager une réflexion sur « Comment la digitalisation permet de repenser les processus de certification dans un monde où les processus de conception sont eux-mêmes digitalisés » en prenant en compte tous les acteurs concernés ;
- la contribution à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques portant sur la Gestion de Configuration des pièces impactées par la réglementation REACH.

La Commission Navigabilité va porter une attention particulière à la problématique de la Cybersécurité en mobilisant les parties prenantes pour la prise en compte des orientations stratégiques souhaitées par l'industrie et à **l'appropriation des nouvelles technologies** (l'autonomie, la digitalisation, l'intelligence artificielle, l'exploitation du *Big Data*) **pour améliorer la sécurité des aéronefs.**

Enfin, **l'utilisation de la plateforme AirCollab** par la communauté de la Commission Navigabilité du GIFAS et de l'ASD-AWC permet un suivi et un échange d'informations sur un mode collaboratif.



NORMALISATION

Rattachée principalement à la Commission Qualité, la normalisation concerne néanmoins toutes les activités des entreprises.

Les normes sont des documents facultatifs qui définissent des exigences techniques ou de qualité auxquelles peuvent se conformer des produits, des processus de production, des services ou des méthodes existants ou futurs. Elles résultent d'une coopération volontaire entre l'industrie, les autorités publiques et d'autres parties concernées au sein d'un système fondé sur l'ouverture, la transparence et le consensus.

La grande majorité des normes sont encore élaborées à l'initiative de l'industrie. La norme ou le standard prend toute son importance quand elle/il est référencé(e) dans un contrat ou un règlement. Travailler à l'élaboration de ces documents permet d'anticiper / défendre ses solutions techniques.

Le BNAE est le Bureau de Normalisation de l'Aéronautique et de l'Espace par délégation AFNOR. Rattachée à la Commission Qualité du GIFAS, la normalisation concerne toutes les activités de l'entreprise.

La Commission Qualité du GIFAS joue un rôle prescripteur vis-à-vis du BNAE. Elle suit les travaux de normalisation au travers de sa participation au Comité Technique et à des Groupes de Travail thématiques. Un membre de la Commission Qualité du GIFAS a pris la présidence du BNAE en mars 2018 pour un mandat de trois années.

Le GIFAS est représenté directement ou au travers des représentants des sociétés membres de la Commission Qualité aux Conseils

d'Administration de l'UNM, l'AFNOR, du BNAE, d'EUROCAE, d'ASD-STAN et d'ASD-CERT. **Le GIFAS continuera à être partie prenante des instances de gouvernance** des différentes structures de normalisation.

Les travaux initiés dans le cadre du **CCNDI** (Comité de Coordination Normalisation de Défense et d'Industrie) avec le **CND** (Comité de Normalisation de Défense) vont se poursuivre afin notamment de **coordonner les positions françaises en matière de normalisation dans les travaux OTAN et EDA**.

Le **CHN** (Comité de Haut Niveau pour la normalisation aéronautique et spatiale) réunissait, à sa création, pouvoirs publics et industriels et comptait parmi ses membres le CNES, la DGAC, le GIFAS et le ministère des Armées. **Un document sur les orientations stratégiques est en cours d'élaboration pour traiter des enjeux dans les domaines de la réglementation technique et de la normalisation aéronautique et spatiale et pour préciser la feuille de route du CHN au service des industriels**. Ce Comité ne dispose pas de financement de la part de l'État.

Les autorités de certification, **EASA et FAA**, ont engagé une **refonte de la réglementation des aéronefs civils qui devient moins prescriptive et s'appuie de plus en plus sur des standards industriels reconnus comme moyens acceptables de conformité à un règlement**. Une réflexion a été engagée sous l'égide de la Commission Navigabilité du GIFAS pour :

- mieux se coordonner et se mobiliser sur les sujets stratégiques émergents ou existants ;
- alimenter les feuilles de route des organismes de standardisation ;
- suivre les travaux en pilotant les experts sur ces thématiques pour s'assurer que les positions françaises ou européennes soient défendues par nos experts dans les différentes instances européennes ou internationales.

Un membre de la Commission Qualité continue à **représenter le secteur de l'industrie aéronautique au Conseil d'Administration de l'AFNOR et à défendre les intérêts de la filière**. L'AFNOR a également sollicité le GIFAS pour participer à la délégation française au DSCG (Groupe de Coordination de Standardisation Défense) du CEN¹.

Le GIFAS a reconduit les accords avec l'UNM² et l'UTE³ pour permettre une mutualisation des coûts de participation aux groupes de normalisation dans les domaines de la mécanique et de l'électricité.

ASD STAN, organisation de normalisation industrielle reconnue par le CEN, élabore des normes pour les produits aérospatiaux et de défense, coopère avec les organisations de normalisation européennes et internationales, coordonne les processus mondiaux pour le développement des normes de qualité et coopère en ce qui concerne l'application des normes civiles dans l'environnement de défense (EDA EDSTAR⁴). Cette association est présidée par l'un des membres de la Commission Qualité.

ASD CERT est également présidée par l'un des membres de la Commission Qualité. Les industriels doivent prouver qu'ils assurent la surveillance de la fabrication des matériels, y compris les pièces standards et la mutualisation proposée au travers d'ASD CERT ; cela permet de répondre à ce besoin en réduisant les coûts pour les parties prenantes concernées.

Le **COFRAC** (Comité Français d'Accréditation) a dû adapter ses ressources pour faire face aux nouvelles exigences relatives au management du schéma de certification aéronautique. Le COFRAC est central dans la maîtrise du schéma de certification EN 9100 qui bénéficie à l'ensemble de la *supply chain* aéronautique.

Il est essentiel pour notre industrie que la normalisation française ou européenne continue de s'adapter à un contexte mondial en rapide évolution. Le processus de normalisation devra être accéléré, simplifié et modernisé pour maximiser l'avantage du précurseur et accroître la compétitivité de l'industrie aéronautique et spatiale.



COMMISSION SERVICES AUX CLIENTS

La **Commission Services aux Clients** traite de l'ensemble des sujets liés aux services vendus aux clients des aéronefs civils ou militaires. Elle rassemble tous les acteurs du marché de la maintenance : donneurs d'ordre, équipementiers, opérateurs / réparateurs ainsi que des PME intervenant directement ou non dans l'ensemble des opérations.

L'objectif permanent est de travailler sur les problématiques communes concernant les services rendus aux clients. En plus des activités de support classiques telles que la maintenance, la réparation et la vente de rechanges, il s'agit d'identifier les évolutions technologiques et organisationnelles qui permettent d'offrir de nouveaux services, en utilisant la mutualisation pour partager les meilleures pratiques ou promouvoir des schémas réglementaires appropriés.

¹ Comité européen de normalisation.

² Union de Normalisation de la Mécanique.

³ Union technique de l'électricité.

⁴ European Defence Standards Reference System.

> GT Big Data dans les Services

Le Groupe de Travail a été créé en 2017 et se focalise sur la **maintenance prédictive**, ainsi que sur la gestion des flottes et la préparation des missions. L'objectif est d'**identifier comment les données peuvent être valorisées** et de définir le *business model* associé.

> GT Solutions de réparation alternatives

L'objectif de ce groupe est de s'assurer que les travaux d'engineering et de réalisation relatifs aux solutions de réparation alternatives (hors CMM constructeur) ne partent pas à l'étranger compte tenu d'une situation réglementaire plus souple.

Le groupe a présenté ses résultats dans un **rapport**. Il travaille maintenant à la mise en œuvre des actions permettant de maintenir la compétitivité de la filière, et va prochainement organiser un **événement de mise en relation entre les MRO du GIFAS et des DOA** (*Design Organization Approval*).

> GT Documentation Technique

Le GT a continué ses travaux de veille réglementaire et de *benchmark* dans le domaine de la documentation technique.

Compte tenu des évolutions réglementaires engagées par l'EASA sur le sujet (ICA – *Instructions for Continuing Airworthiness*, MRB – *Maintenance Review Board* et OSD – *Operational Suitability Data*), et pour pouvoir travailler de façon plus précise, le GT a décomposé ses activités en sous-groupes, notamment sur les thématiques d'archivage long terme, les bonnes pratiques et la formation.

La documentation technique des aéronefs est aujourd'hui le support sur lequel s'appuient toutes les activités de services. Gagner en efficacité dans la production, la mise à jour, la disponibilité, et la dématérialisation, est un enjeu de compétitivité pour notre industrie.

> GT Broker

La France est sous-représentée dans le *brokering*, en particulier au regard de son poids dans la filière aéronautique mondiale. Le pays et son écosystème bénéficient d'atouts indéniables, mais sous-exploités.

Le Groupe de Travail prépare un tutoriel pour **faciliter le développement de la filière française de brokering** et oriente ses travaux sur les problèmes fiscaux, le cadre réglementaire et les moyens de financement.

> GT Technologies de l'Information dans les Services

Pour réaliser leurs activités, les opérateurs de flotte d'aéronefs s'appuient sur des systèmes hétérogènes, appelés solutions de soutien, dont la mission est d'assurer la disponibilité des flottes tout en maîtrisant leurs coûts d'opération.



La filière constate qu'il est nécessaire de fluidifier le processus d'échanges d'informations entre les opérateurs et les industriels, afin de permettre de construire une chaîne d'information sécurisée, continue et cohérente pour :

- augmenter la disponibilité ;
- optimiser les échanges multi-acteurs ;
- améliorer le retour d'expérience.

Le groupe prépare un démonstrateur. Cette **plateforme numérique commune orientée Services** a pour objectif de réaliser le soutien au sein d'une structure plurielle et collaborative, en apportant fluidité, flexibilité et acuité.

> GT Métiers de demain dans le service après-vente

Les emplois du futur du service après-vente sont impactés par le digital, l'évolution des organisations à l'international, et l'évolution des attentes Clients en terme de qualité de service.

Le Groupe de Travail a pour objectif d'identifier les compétences dont a besoin la filière et celles qui pourraient émerger, ainsi que les métiers faisant l'objet d'un manque d'attractivité. Ces éléments alimenteront ensuite l'étude des besoins en compétences de la filière menée par la Commission des Relations du Travail.

> International

La Commission Services aux Clients a engagé, avec la collaboration de la Direction des Affaires Internationales du GIFAS, une **coordination de la participation aux salons MRO** pour les entreprises intéressées.



COMMISSION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La continuité numérique est identifiée comme un enjeu fondamental de la compétitivité du 21^e siècle. Elle doit permettre d'accélérer la transmission des informations en évitant les saisies inutiles, sources d'erreurs avérées. Il convient que notre industrie sache tirer le meilleur profit de cet outil



THALES - IFE
© THALES

de compétitivité. Cela nécessite un investissement aussi bien au niveau des outils que des méthodes de travail pour sécuriser les données qui transitent (exactitude des données, conservation et sécurité). Les enjeux autour du numérique sont donc complexes et nécessitent de se placer en chef d'orchestre vis-à-vis des métiers concernés (production, services aux clients, qualité, etc.) et des technologies à déployer.

La **Commission des Technologies de l'Information** est la structure du GIFAS qui s'attache à promouvoir les initiatives communes en matière de numérique.

Elle agit afin de mutualiser et de normaliser les réalisations quand il y a un intérêt économique et compétitif pour nos entreprises aux niveaux français, européen et international. Elle assure la synergie avec les autres Commissions du GIFAS concernées par ces sujets transverses (Services aux Clients, Technique, Industriel, Qualité, Navigabilité).

> GT Continuité numérique

Les standards numériques sont structurants parce qu'ils supportent les outils numériques et que la compatibilité des outils numériques utilisés par les différents participants de la *supply chain* est un enjeu de compétitivité.

Au titre du Comité Stratégique de Filière Aéronautique, la Commission des Technologies de l'Information s'est vu confier la mission de réaliser la cartographie des standards sur lesquels une action spécifique doit être développée afin de préserver les intérêts de la filière aéronautique. Ce travail d'analyse est réalisé en prenant notamment en compte les travaux de l'ASD/SSG (*Strategic Standardization Group*).

> GT Support au déploiement de BoostAeroSpace

Le déploiement de la plateforme *AirSupply* de *BoostAeroSpace* dans la *supply chain* est un enjeu majeur pour donner de la visibilité à l'ensemble de la filière, et ainsi gérer au mieux les évolutions des cadences.

Pour répondre aux attentes des ETI/PME qui utilisent l'outil en mode Client (*BuySide*), trois forfaits leur sont maintenant proposés avec différents niveaux de fonctionnalités, et des coûts d'utilisation optimisés.

Le plan de déploiement de l'outil est en cours, et vise à renforcer l'utilisation d'*AirSupply* dans la *supply chain*, à la fois chez les clients et chez les fournisseurs.

Le Groupe de Travail développe aussi une **solution informatique industrielle adaptée aux besoins des PME**, *SellSide*, qui permettra la connexion des ERP (*Enterprise Resource Planning*) avec *AirSupply*.

> GT Cybersécurité

Les activités développées par le GIFAS en matière de cybersécurité sont assurées conjointement par le **Comité Défense**, la **Commission de la Sûreté du transport aérien** et la **Commission des Technologies de l'Information**.

Le GIFAS est représenté au sein du Groupe de Travail « Relation Grands Groupes/PME » avec pour objectif de faciliter les échanges entre les PME et les grands comptes, et de faire naître des collaborations.

Le GIFAS participe également au Groupe de Travail « Cybersécurité des systèmes industriels » de l'**Alliance Industrie du Futur**. Cette communauté exprime les besoins industriels des filières, et leur apporte des actions concrètes face à ces attentes.

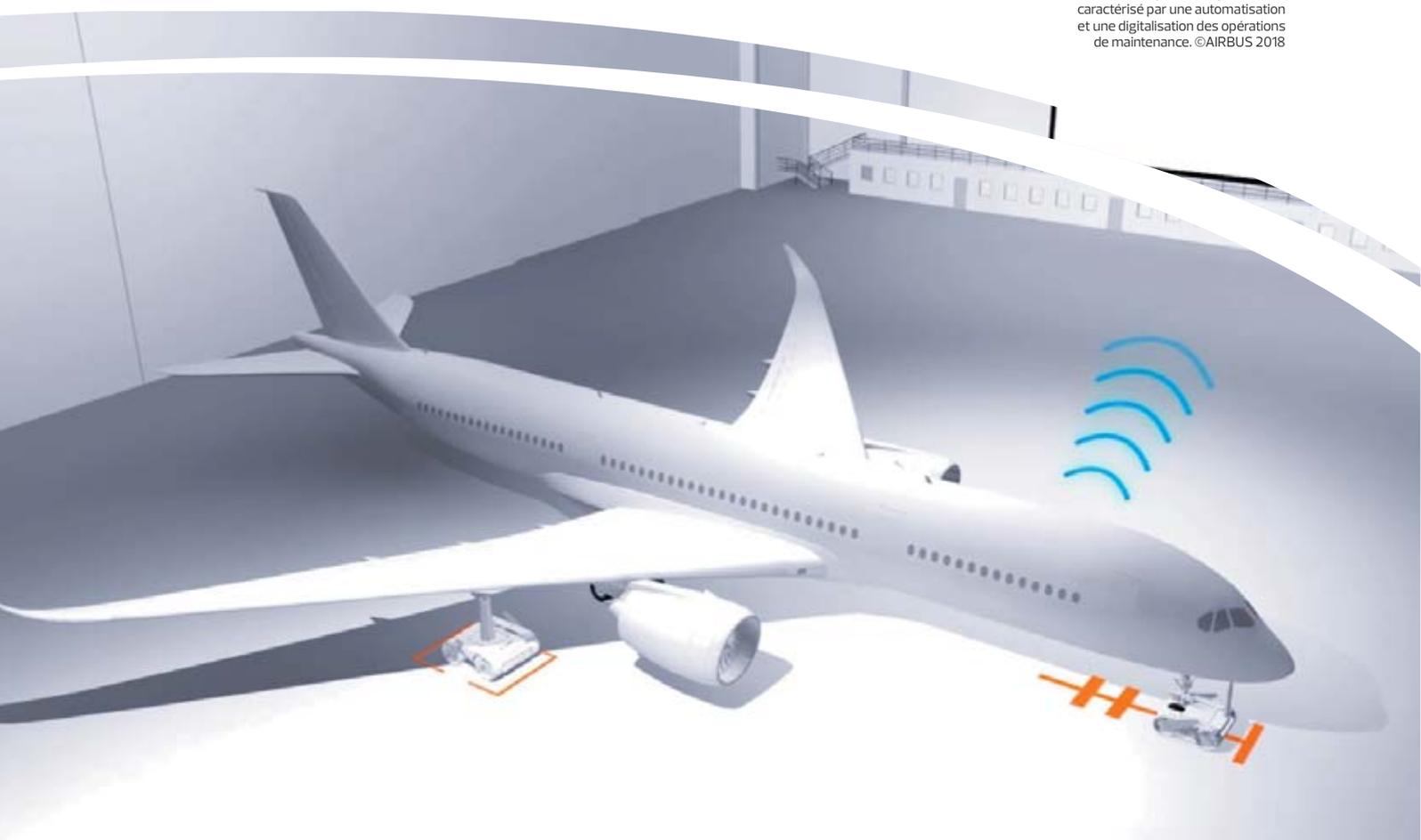
La Commission des Technologies de l'Information étudie et met en place des actions pour aider et sensibiliser la *supply chain* :

- réflexion sur la faisabilité d'un référentiel d'audit « standard cybersécurité » commun à toute la filière ;
- partenariat avec *BoostAeroSpace* pour identifier la *road map* permettant la montée progressive en maturité de la sécurité des Systèmes d'Information des PME/ETI de la filière.

> GT Ingénierie Systèmes Collaboratifs

La Commission des Technologies de l'Information a identifié les enjeux de la continuité numérique pour notre industrie au niveau de l'Ingénierie des Systèmes collaboratifs en vue de préparer d'éventuels travaux collectifs sur le sujet.

AIRBUS développe depuis deux ans un projet de hangar du futur caractérisé par une automatisation et une digitalisation des opérations de maintenance. ©AIRBUS 2018



Le groupe de contact DGA/CIDF est constitué des correspondants ingénierie systèmes des industriels intéressés, et a pour mission de :

- donner un avis technique sur les expérimentations en cours ;
- diffuser les principes en interne dans les entreprises ;
- promouvoir le travail de standardisation ;
- assurer le retour d'expérience ;
- esquisser les contours des services de type *BoostAeroSpace* à mettre en commun.

> GT Transformation numérique

La Commission des Technologies a réalisé des activités de **veille sur la transformation numérique des grandes sociétés**, illustrées par les interventions de MBDA, Airbus, Thales, Lisi et Daher. Une présentation des travaux d'Airbus sur l'*IoT* (*Internet of Things*) a également permis de montrer les opportunités offertes par ces nouvelles technologies. Ces échanges sont l'occasion de partager les initiatives entre les acteurs de la Commission, et d'en faire bénéficier les PME et les ETI.

La CTI est aussi la structure porteuse du support du GIFAS à la société *BoostAeroSpace* et aux associations *BoostAero International* (association en charge du standard *BoostAero*) et AFNet (Association Française du Net).



COMMISSION FRÉQUENCES

La **Commission Fréquences** a poursuivi ses travaux d'échanges et de coordination en vue de la tenue de la **Conférence Mondiale des Radio-télécommunications qui se déroulera en 2019** à Genève.

Ces travaux sont assurés au travers de la participation à différentes réunions en France et en Europe et au travers du partage dans les sujets qui y sont traités.

En particulier, elle entretient des relations suivies avec les services de l'État en charge de ces sujets ; elle a ainsi invité, lors de réunions dédiées, l'ANFR, la DGE et la DGSIC pour partager avec ces entités les priorités de notre industrie.

SUJETS D'ACTUALITÉ

> Téléphonie mobile en Europe

La CMR-15 a revu à la baisse les prétentions des opérateurs de téléphonie mobile avec en particulier la sauvegarde de la bande C satellite et seulement deux bandes identifiées mondialement.

Il conviendra de rester vigilant sur le sujet car la CMR-19 verra s'étendre la pression de la téléphonie mobile de 5^e génération entre 24 GHz et 86 GHz, bandes dans lesquelles nous trouvons des applications mobiles aéronautiques militaires et des applications spatiales (notamment les satellites-relais européens EDRS¹). Pour autant, cette pression continuera à s'exercer sur des fréquences plus basses, en particulier autour de 5 GHz dans les bandes utilisées par les radars et les services satellite (dont le projet *Copernicus / Sentinel* de l'Union Européenne).

> Activités aéronautiques

Les résultats pour les activités aéronautiques sont dimensionnant avec l'adoption de fréquences pour les liaisons de communications sécurisées à bord des avions, le suivi mondial des vols et les radars à courte portée anti collision.

> Activités spatiales

Malgré le rejet de l'extension de la bande X pour les satellites gouvernementaux lors de la CMR-15, les activités spatiales bénéficient d'avancées importantes pour l'exploration de la terre par satellite, avec 600 MHz supplémentaires, et pour le service fixe par satellite.

> Activités militaires et de sécurité

Les communications de sécurité pourront se déployer dans les bandes 700 MHz et 800 MHz à l'échelle mondiale en complément de la bande 400 MHz. Les bandes militaires ont été préservées même si il a été concédé des partages locaux avec la téléphonie mobile dans les bandes 3.3 GHz et 4.8 GHz.

> Drones

En ce qui concerne les drones, les deux prochaines CMR verront se poursuivre les études sur l'utilisation des systèmes de communications par satellite dans les bandes de fréquences du service fixe par satellite (FSS) Ku et Ka.

> Enjeux de la CMR de 2019

Au-delà des sujets évoqués précédemment, la CMR-19 jettera également les bases du système mondial de détresse et de sécurité aéronautique.

¹ European Data Relay Satellite System.

4

AFFAIRES R&D, ESPACE ET ENVIRONNEMENT

THALES ALENIA SPACE
Constellation de satellites
Iridium Next - ©TAS

La Direction des Affaires R&D,
Espace et Environnement du GIFAS
assure les missions suivantes :

- animation de la **Commission R&D** qui traite les enjeux et problématiques liés à la recherche et l'innovation, à moyen et long terme, pour les secteurs Aéronautique, Espace et Défense. Elle est organisée en Groupes de Travail centrés sur des domaines techniques spécifiques (systèmes mécaniques, systèmes électriques, ingénierie des systèmes, sûreté de fonctionnement, etc.) ou sur des thèmes stratégiques (financement et organisation de la R&D, recherche européenne, etc.);
- secrétariat exécutif du **CORAC** (Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile) conjointement avec la DGAC, afin d'élaborer, de façon concertée entre les acteurs du secteur, la feuille de route technologique de l'aéronautique civile et de préparer les programmes collaboratifs qui en sont issus. C'est dans la logique des travaux du CORAC que la Direction suit également les négociations et les engagements de l'OACI concernant l'élaboration de normes environnementales, la mise en place du système CORSIA de mesures de compensation des émissions, le développement des carburants alternatifs durables ;

- animation de la **Commission Environnement & Développement Durable (CEDD)**, qui analyse la réglementation environnementale pour les sites, les activités industrielles et les produits en traitant l'impact environnemental sur une grande partie du cycle de vie. Cette approche des sujets environnementaux est complémentaire de celle du CORAC dont les réflexions environnementales ne concernent que certaines phases spécifiques du cycle de vie : conception, opérations. La CEDD traite des sujets liés aux matières premières, aux substances chimiques, l'énergie, l'eau, l'éco-conception, l'économie circulaire, etc. ;
- animation de la **Commission Espace** qui constitue un lieu d'échanges de haut niveau permettant d'élaborer la position de l'industrie spatiale française et de partager avec nos homologues et partenaires européens les problématiques de la filière ;
- secrétariat exécutif du **COSPACE** (Comité de concertation Etat Industrie sur l'Espace). Au travers de ce Comité, les acteurs du spatial (CNES, industriels, opérateurs, centres de recherche et ministères concernés) mènent des actions communes afin d'améliorer la compétitivité du secteur.

Par ailleurs, cette Direction a une **mission permanente de représentation du GIFAS** aux Commissions R&T et Environnement de l'**ASD**, au Haut Conseil Scientifique de la **3AF**, au Comité d'Evaluation de la R&T du **CNES** et aux réunions d'**ATAG** (Air Transport Action Group).

Via les différentes Commissions et GT associés, **cette Direction a contribué à l'action générale de communication et d'information du GIFAS**, grâce aux actions suivantes :

- audition parlementaire du Président de la Commission Espace, **M. Nicolas Chamussy**, dans le cadre de la préparation de la loi de finances 2018 ;
- élaboration de notes de positionnement notamment sur l'articulation des travaux R&D des structures régionales (Pôles, Clusters) par rapport aux actions du Groupement, et sur les enjeux du prochain cadre financier pluriannuel de l'UE pour l'espace et la recherche aéronautique civile ;
- édition de rapports et brochures :
 - issus des travaux de la Commission R&D : un rapport très complet sur l'Ingénierie des Systèmes, une série de rapports sur les différents travaux de qualification/spécification de solutions de traitement de surface compatibles de REACH ;
 - issus des travaux de la CEDD : une synthèse des principales réglementations sur les substances chimiques, une brochure pédagogique pour la déclaration REACH des substances de la liste candidate dans les produits livrés.

- organisation de séminaires : « **Perspectives spatiales** » (décembre 2017) ; co-organisation avec la DGAC du **Séminaire CORAC** (6 juin 2018) ; séminaire GIFAS « **Sûreté de Fonctionnement et Systèmes Autonomes** » (7 juin 2018) ;
- interventions lors de séminaires ou de cours en enseignement supérieur : « **La prise en compte du Développement Durable dans notre industrie** » à l'IFURTA¹ (octobre 2017) ; « **L'industrie spatiale en France** » au CESA² à l'Ecole Militaire (février 2018) ; « **Recherche aéronautique civile et environnement** » à l'ISAE³ à Toulouse (mai 2018).

1 IFURTA : Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien.

2 CESA : Centre d'études stratégiques aérospatiales.

3 ISAE : Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace.



ESA - Ariane 6 en configuration quatre boosters
©ESA



1. RECHERCHE ET INNOVATION

1.1. LA COMMISSION R&D

La **Commission R&D** (CRD) est une instance transverse aux domaines aéronautique, défense et espace, rassemblant des maîtres d'œuvre, des systémiers, des équipementiers et des PME. Elle traite des **thèmes stratégiques et techniques** liés à la R&D de la profession. Elle a en charge d'analyser le contenu de la R&D sectorielle et son organisation, en France et en Europe, ainsi que les relations du monde industriel et de la recherche publique.

Elle cherche à peser sur les grands enjeux de la filière, en défendant tout particulièrement :

- un **mode de R&T collaborative dans toute la filière, dans une logique de co-décision et de co-investissement État Industrie**, avec les niveaux de financements nécessaires pour l'atteinte de nos objectifs ;
- une **complémentarité entre la R&D nationale et la recherche européenne**, sur la base de feuilles

de route collectivement définies (voir les travaux du CORAC et du COSPACE) ;

- une **ouverture vers d'autres acteurs** (startups, filières du numérique ou de l'énergie, etc.).

La CRD s'appuie, d'une part, sur des **Groupes de Travail** (GT) ou *Task Force* spécifiques traitant de **sujets à caractère stratégique** et, d'autre part, sur des GT dédiés à des **thématiques techniques**. L'expertise mutualisée dans les différents Groupes de Travail est une source permanente d'informations, concernant les travaux du CORAC et du COSPACE.

SUJETS À CARACTÈRE STRATÉGIQUE

> Le soutien institutionnel à la R&T aérospatiale

L'édition 2018 du rapport, en cours de publication, aborde de façon très complète les enjeux, les formes et les budgets du soutien institutionnel dans les domaines de l'aéronautique civile, de l'espace et de la défense.

> Structures régionales

Une *Task Force* issue de la CRD a été mandatée par le Bureau du GIFAS pour éditer des propositions sur les modes de coopération de la filière avec les structures régionales (Pôles, Clusters, IRT) impliquées dans les actions de R&D et ce dans un contexte de restructuration (menée par le Gouvernement) des organismes de soutien à la recherche et de l'organisation de l'ensemble des pôles de compétitivité. Ces propositions ont été transmises au MESRI et au ministère de l'Economie et des Finances.

> 9^e programme cadre européen pour la recherche (désormais baptisé Horizon Europe)

Un GT mixte Affaires Européennes et R&D suit, en liaison avec la DGAC, le MESRI et la DGE, la préparation du prochain programme cadre de recherche pour la période 2021-2027 (budget, contenu, règles de financement) dans le but d'élaborer la suite des programmes actuels *Clean Sky 2* et *SESAR 2020*.

> Technologies de rupture

Le Groupe de Travail continue d'alimenter l'identification des sujets liés à des technologies très amont et dialogue avec la DGA et l'ANR.



SAFRAN – Tomographie d'une aube du moteur LEAP-1A
©SAFRAN – A. Daste

SUJETS À CARACTÈRE TECHNIQUE

> Sûreté de Fonctionnement

Le GT a organisé en juin 2018 un colloque **pour réfléchir aux problématiques de sûreté de fonctionnement liées au développement des systèmes autonomes**. Ce colloque a permis d'inviter les secteurs automobile et ferroviaire afin de dialoguer avec des industriels de notre secteur.

Le GT a, par ailleurs, au cours de l'année écoulée, poursuivi ses travaux autour de réunions thématiques (les exigences *Design Assurance Level* pour les équipements mécaniques, la fiabilité des composants *Deep Submicron*, le suivi des travaux normatifs, l'évolution des exigences de certification pour les systèmes multicœurs, etc.).

> Ingénierie des Systèmes

Le GT a édité trois documents : un *Executive Summary* en français et en anglais ; une synthèse en vingt pages et un rapport très complet. L'ensemble a été diffusé dans la filière et vers les institutionnels concernés. Par ailleurs, le GT a coopéré et échangé avec l'Association française de l'ingénierie des systèmes (AFIS). Le GT prépare un second volet de travaux avec un suivi des principales recommandations formulées dans son rapport.

> Systèmes Mécaniques

Ce GT est l'entité du GIFAS en charge de l'identification et de la qualification des procédés de substitutions sur les nouvelles solutions de traitement de surface dans le cadre de **REACH**, avec une volonté d'harmoniser les choix et les orientations des différents équipementiers et donneurs d'ordre.

Une série de rapports techniques sur les essais déjà effectués (notamment sur l'OAS Fine¹ et le TSA² standard ou cycle long) a été éditée au cours des derniers mois. Le GT a fait également des propositions sur la gestion de configuration des modifications associées, en lien avec la Commission Navigabilité du GIFAS et l'ASD.



Colloque "Sûreté de fonctionnement et systèmes autonomes" : intervention de M. Jean PERROT, Président de la Commission R&D du GIFAS

> Systèmes Électriques

Le GT a traité, au fil de ses réunions trimestrielles, de grandes thématiques essentielles dans l'évolution des aéronefs actuels : Sécurité des personnes en HVDC réseau embarqué, alimentation haute intégration, *Additive Manufacturing* / procédés de câblage, *Smart Health Monitoring* des câblages, connectivité (*RFID*, *IoT*, besoins haut débit, etc.), etc.

> Aérostructures

Après le rapport de synthèse publié début 2017, le GT a plus particulièrement travaillé sur la qualification des matériaux. Le GT continue d'échanger sur des sujets tels que la technologie des poudres, les nouveaux alliages métal et la soudure par friction linéaire.

> Électronique Embarquée

Deux Groupes travaillent de façon très opérationnelle d'une part, sur la Technologie des Composants et, d'autre part, sur les Circuits Imprimés.

Un nouveau Groupe de Travail a été créé début 2018 au sein de la Commission R&D sur les **Objets Connectés embarqués**.

1 Oxydation Anodique Sulfurique Fine.

2 Tartaric Sulfuric Anodizing.

1.2 LES TRAVAUX DU CORAC (CONseil pour la Recherche Aéronautique Civile)

Les industriels du GIFAS ont poursuivi l'action entreprise depuis bientôt dix ans au sein du CORAC, aux côtés de la **DGAC** et des **ministères concernés**, ainsi que des **opérateurs** (compagnies aériennes et aéroports).

Le CORAC, placé sous la présidence de la Ministre en charge des Transports, définit une **stratégie de recherche et d'innovation au service des grands enjeux de la filière nationale** : environnement (climat, qualité de l'air, bruit), sécurité et sûreté, compétitivité.

Cette stratégie doit tenir compte du contexte de croissance continue du trafic, de la refonte de l'*Air Traffic Management*, du besoin de cybersécurité pour des appareils de plus en plus connectés.

Les travaux du CORAC permettent, d'une part, de **définir et d'entretenir la feuille de route R&T** du secteur et, d'autre part, de **proposer et de mettre en œuvre des projets de grande ampleur structurants pour la filière**.

Le modèle du CORAC permet de **stimuler et de synchroniser l'effort de R&T de l'ensemble de la filière**, dans un cadre collaboratif et dans un esprit de cogestion et de co-investissement avec les pouvoirs publics.

Le **CORAC ministériel** de décembre 2017, en présence de **Mme Elisabeth Borne**, Ministre en charge des Transports, a permis de confirmer un budget de la R&T aéronautique civile pour les cinq années à venir, à un niveau annuel de 135 M€, après une année blanche en 2017.

La période en cours (2017-2018) est caractérisée par un **vaste travail de refonte de la feuille de route technologique nationale** de manière à répondre aux grands facteurs de transformation de la filière **tout en synchronisant les efforts sur les nouveaux horizons programmatiques**.

Par ailleurs, une vaste étude confiée à un consortium de laboratoires (LSCE, CERFACS, ONERA) a été achevée fin 2017 : **pour la première fois, l'ensemble des composantes du transport aérien agissant sur le climat ont été modélisées via les grands modèles de climat partagés par la communauté scientifique internationale**. Les résultats sont en cours de publication.

Le **5^e séminaire CORAC**, organisé le 6 juin 2018 à la DGAC, a été l'occasion de présenter la nouvelle feuille de route et de développer le dialogue avec l'ensemble des acteurs de la filière dans la perspective de la préparation des programmes de recherche des années à venir.

AIRBUS – Le Fenestron, qui fête ses 50 ans en 2018, est une innovation qui a révolutionné le secteur des hélicoptères
©AIRBUS – J. V. Reymondon





2. COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La **Commission Environnement et Développement Durable (CEDD)** traite de l'ensemble des aspects liés aux **sites** et aux **activités industrielles** en y incluant une approche sur le **cycle de vie des produits**.

Elle est un lieu d'analyse et de proposition des orientations de la profession et permet de renforcer la coordination des entreprises du secteur sur l'anticipation des réglementations françaises et européennes.

Sa mission est structurée autour de trois axes :

- un **axe stratégique** qui vise, à partir d'une identification des enjeux, à formuler des recommandations sectorielles, à renforcer le lobbying pour anticiper les contraintes applicables à notre profession et faire valoir nos intérêts auprès des pouvoirs publics nationaux et européens ;
- un **axe opérationnel** pour la mutualisation de services et pour la promotion de méthodologies communes et de bonnes pratiques ;
- un **axe de communication** pour les adhérents et la filière, ainsi que pour les différentes parties prenantes.

La complexité de mise en œuvre de certaines dispositions réglementaires est une réelle problématique opérationnelle qu'il convient de partager en échangeant et en anticipant, via une veille appropriée pour notre secteur d'activité, en particulier sur **les substances chimiques** avec les réglementations associées pouvant concerner les produits et les procédés, **sur l'économie circulaire, l'adaptation au changement climatique, l'éco-conception, la biodiversité**, etc.

La CEDD s'appuie notamment sur les **travaux opérationnels des Groupes de Travail** suivants :

- règlement REACH sur les substances chimiques utilisées dans les produits et procédés ;
- empreinte carbone des activités industrielles ;
- évaluation environnementale des fournisseurs ;
- éco-conception.

La CEDD a contribué aux travaux de la Commission Environnement de l'**ASD** et de son Groupe **REACH**. Elle a permis de consolider une position française en amont des discussions de l'**IAEG**¹, notamment pour l'élaboration d'un **questionnaire commun afin de collecter des informations sur l'approche environnementale des fournisseurs**, questionnaire qui sera prochainement étendu au domaine Santé-sécurité, en liaison avec le **Comité GIFAS de Prévention des risques professionnels**.

Cette démarche tend à harmoniser les enquêtes réalisées au sein de la *supply chain*. Une société peut ainsi utiliser le questionnaire vis-à-vis de sa *supply chain* et/ou est susceptible de le recevoir en tant que fournisseur/sous-traitant. Ces questionnaires pourront être utilisés par les entreprises dans le cadre du devoir de vigilance.

Les travaux de la CEDD se sont également concrétisés par la publication :

- d'une **synthèse sur les principales réglementations concernant les substances chimiques utilisées dans les produits**. Ce document évoque notamment **REACH, RoHS**, les biocides, les substances appauvrissant la couche d'ozone, les polluants organiques persistants, les radionucléides, les gaz à effet de serre fluorés ;
- d'une **brochure pédagogique** en langue française et anglaise destinée à la *supply chain* pour la **déclaration REACH** (Article 33) des substances de la liste candidate présentes dans les articles livrés. En effet, suite à la décision de la Cour de Justice de l'UE, entérinant la nécessité d'une déclaration non plus seulement au niveau du produit final mais au sein de tous ses sous-ensembles, une démarche pro-active a été mise en place pour être force de proposition avec **la rédaction d'un guide sectoriel afin d'éviter une approche disproportionnée et inutile**. Le guide a été édité au niveau de l'ASD fin 2017 tandis que la **brochure plus synthétique et opérationnelle** a été éditée par le GT **REACH** de la CEDD au premier trimestre 2018 ;
- d'une **note explicative** à l'attention des adhérents sur la **transposition en droit national de la directive européenne RSE**² suite à la publication de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017, avec, pour les sociétés assujetties, la fourniture d'un **reporting**, constitué d'une déclaration de performance extra-financière insérée dans le rapport de gestion des sociétés.

¹ IAEG : International Aerospace Environmental Group

² RSE : Responsabilité sociétale des entreprises.



Le Groupe de Travail « REACH » de la Commission Environnement & Développement Durable a élaboré un fascicule de 8 pages afin d'aider l'ensemble des acteurs de la *supply chain* à répondre à cette obligation déclarative de manière pragmatique et proportionnée aux objectifs et aux enjeux.

Parmi les travaux et réalisations récents au sein de la CEDD :

> Sur REACH

- Un travail important sur les **dossiers d'autorisation chromates** (dont certains composés sont déjà interdits depuis septembre 2017) en dialoguant avec les différentes autorités concernées pour les sensibiliser aux conditions opérationnelles et à la durée nécessaire mais aussi en communiquant avec la *supply chain* pour la mise en œuvre ;
- un travail particulier de suivi de l'échéance du 31 mai 2018 pour la **phase d'enregistrement des substances** de plus faible tonnage. Cela avait donné lieu à l'édition, en 2017, d'une brochure d'information pour la *supply chain* ;
À défaut d'enregistrement, les substances ne pourront plus être mises sur le marché ni être utilisées, ce qui risque de générer une rupture d'approvisionnement.
- des réponses à des consultations publiques de l'ECHA¹, en particulier sur des substances risquant d'être interdites à terme sauf dossier d'autorisation à constituer ;

¹ ECHA : Agence Européenne des Produits Chimiques.

- en ce qui concerne les **clauses contractuelles DGA relatives à REACH**, des réunions de travail, menées en concertation avec le Comité Contrats Publics du Groupement et des experts de la CEDD, ont permis de reprendre le dialogue.

> Sur l'éco-conception

Le GT dédié s'attache à mieux faire connaître les liens nécessaires dans la conduite des programmes entre l'Environnement et les autres entités et processus de l'entreprise afin d'**expliquer la valeur ajoutée de l'éco-conception**. Cela se concrétisera par l'édition d'un document de synthèse au second semestre 2018.

> Sur l'empreinte carbone

Le GT Carbone s'est impliqué dans la **mise en œuvre du reporting climatique**, désormais obligatoire, dans le rapport annuel des entreprises. Le GT s'attache notamment à effectuer une veille sur les sujets liés à l'instauration d'un prix du carbone et sur les multiples initiatives internationales, en lien avec l'Accord de Paris.

La CEDD a permis également des échanges opérationnels au sein de la profession concernant le retour d'expérience sur la nouvelle version de l'**ISO 14001** relative au management environnemental des sites et des produits, ainsi que des échanges pour la mise en œuvre de l'**ISO 50001** sur l'énergie.



3. ESPACE

La **Commission Espace** du GIFAS est un lieu d'information et de concertation permettant d'élaborer la position de l'industrie spatiale française sur les grands sujets du moment, et d'échanger avec nos homologues et partenaires européens sur les enjeux de la filière.

La Commission Espace est très activement engagée dans les travaux du **Comité de concertation État Industrie sur l'Espace (COSPACE)** mis en place en septembre 2013. Ce comité, qui a pour vocation de proposer aux pouvoirs publics une politique renforçant la compétitivité de notre industrie, s'est réuni, pour la sixième fois, en format ministériel (octobre 2017), sous la coprésidence de **Mmes Frédérique Vidal**, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, **Florence Parly**, Ministre des Armées et de **M. Bruno Le Maire**, Ministre de l'Économie et des Finances.

3.1. TRAVAUX DU COSPACE

En continuité avec les recommandations du dernier COSPACE Ministériel, les sujets traités depuis septembre 2017 sont les suivants.

> La fracture numérique et le plan très haut débit (THD)

Les partenaires du COSPACE recommandent de mener à bien le plan de R&D 2017-2020 (présenté en COSPACE Ministériel en juin 2016) pour permettre à l'industrie nationale de proposer les solutions très haut débit recherchées. Ainsi, un projet satellitaire qui viendrait à partir de 2022 connecter de 600 000 à plus d'un million de foyers, non couverts par les solutions terrestres, a été soutenu par l'ensemble des acteurs de la filière.

En avril 2018, Eutelsat, Thales et Orange ont signé un accord commercial afin de commander un **satellite à très haut débit proposant un service de connectivité conforme avec les objectifs du plan THD France 2022** (30 Mb/s pour tous les foyers français). Ce satellite Konnect sera lancé pour une mise en service en 2021.



COSPACE Ministériel du 24 octobre 2017.
De gauche à droite :
MM. CHAMUSSY (Président de
la Commission Espace du GIFAS),
TRAPPIER (Président du GIFAS),
LE GALL (Président du CNES).
© MESRI

Journée de lancement des Boosters
Vague 2 à la Direction Générale de la
Recherche et de l'Innovation du ministère de
l'Enseignement Supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation.



> Les travaux thématiques sur l'Observation de la Terre permettant de définir et de consolider la position française sur la préparation du programme européen Copernicus

Les travaux approfondis du COSPACE sur les sujets clés (CO₂, océans, hydrologie, surveillance maritime) ont associé l'industrie et une large communauté scientifique. Ils ont permis de faire mûrir le **projet Microcarb**, pour lequel le tour de table est maintenant terminé, mais également de proposer les grandes lignes de programmation sur l'**océanographie** et l'**hydrologie** (à défendre spécifiquement dans le cadre **Copernicus**).

Lors du Copil COSPACE du 10 avril 2018, la filière a validé un nouveau dossier concerté sur la thématique de la **surveillance maritime**. Ce travail souligne les besoins en matière de revisite, de traitement des données, de gouvernance et de performance afin de faire face aux enjeux actuels dans ce domaine.

> Les Boosters

Après un an et demi de fonctionnement, cette initiative a permis de faire émerger et de **financer près de trente projets centrés sur le développement de nouvelles applications spatiales**.

Après sélection et évaluation de nouvelles candidatures, le **Copil Booster du COSPACE a validé trois Boosters le 24 mai 2018**. Ces derniers sont issus des régions **Grand Est, Auvergne-Rhône Alpes** et de la **Guyane française** et s'orientent respectivement sur les thématiques de la **mobilité fluviale**, de la **transmission des connaissances** et de la **gestion des ressources naturelles**.

Par ailleurs, les travaux de fond des autres groupes du COSPACE ont été poursuivis : études économiques (suivi de l'évolution des initiatives « New Space », benchmark sur la Chine, l'Inde, le Japon, travail concerté sur le chiffrage aval du spatial), Feuille de route R&T (Télécommunications, Observation, technologie de rupture), applications ainsi que la **Task Force** dédiée aux activités suborbitales en partenariat avec la DGAC.

3.2. COMMISSION ESPACE

Tous les mois, la **Commission Espace auditionne des personnalités du secteur spatial** afin d'échanger sur les enjeux et opportunités pour la filière.

À ce titre, les sujets phares de la filière qui ont pu être approfondis en 2017-2018 sont les suivants : les politiques spatiales des agences avec **MM. Jean-Yves Le Gall** (Président du CNES), **Johann-Dietrich Wörner** (Directeur Général de l'ESA) et **Alain Ratier** (Directeur général d'EUMETSAT) ; les lanceurs avec **M. Alain Charneau** (Président d'ArianeGroup) ; les évolutions du secteur des télécommunications par satellite avec

M. Rodolphe Belmer (CEO d'Eutelsat), ainsi que **M. Pierre Delsaux** (Commission européenne – DG Compétitivité), **MM. Alain Ratier** (EUMETSAT), **Caroline Laurent** (DGA) et **Philippe Ciaï** (GIEC¹).

Le 6 décembre 2017 a eu lieu la **huitième édition du séminaire « Perspectives Spatiales »** co-organisé par le GIFAS et Euroconsult.

Au cours de la journée, près de 200 participants, grands décideurs économiques et politiques, dirigeants des agences spatiales, groupes industriels ou opérateurs de satellites ont fait le point sur la situation actuelle et les perspectives du secteur spatial français et européen. **Cette édition s'inscrivait sous le thème de la transformation numérique**, tant au niveau des architectures matérielles que du développement des applications et des services ainsi que des moyens mis en œuvre au sein même des entreprises et de leurs outils de production.

L'événement a été ouvert par **Mme Frédérique Vidal**, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'impact du numérique sur l'organisation et le rôle des agences spatiales, sur la conception et la fabrication des systèmes spatiaux mais aussi sur le développement de nouvelles applications et les profils désormais recherchés par les maîtres d'œuvre pour leurs recrutements ont été au cœur des discours et tables rondes.

La Commission Espace du Groupement produit aussi des **notes stratégiques** répondant aux besoins de l'industrie face aux événements politiques majeurs pour la filière. Ainsi, début 2018, elle a adressé aux ministres de la Recherche, des Affaires européennes et de l'Économie, une **note exhaustive sur les enjeux du secteur spatial dans le prochain Cadre Financier Pluriannuel européen 2021–2027**, en justifiant les budgets nécessaires aux nouveaux développements de **Galileo** et de **Copernicus**, pour la mise en œuvre de nouvelles activités liées à la sécurité (**programme GOVSATCOM**) et sur le besoin d'un volet Espace significatif dans le neuvième programme cadre de recherche, afin d'amplifier l'effort d'innovation de notre industrie face à la concurrence.

¹ Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat.



5

COMITÉ DÉFENSE



MBDA - Missile de croisière naval
©MBDA

Le Comité Défense du GIFAS, élargi aux secteurs terrestre et naval, a vocation à suivre l'ensemble des questions de défense.

LE COMITÉ DÉFENSE EST CHARGÉ :

- de préparer les positions du GIFAS et du CIDEF sur ces questions, notamment en prévision de réunions avec la ministre ou de hauts responsables du ministère des Armées et plus particulièrement pendant la préparation des lois de finances ;
- de vérifier que toutes les préoccupations spécifiques au secteur de la défense sont bien prises en compte et de solliciter des travaux complémentaires des commissions du GIFAS et du Comité réglementaire du CIDEF ;

- d'effectuer, au profit du Conseil et du Bureau du GIFAS, la synthèse des travaux menés par les Commissions du GIFAS sur les questions de défense.

Plus généralement, il constitue un point focal « défense » pour les structures du GIFAS mais également pour les services officiels et les adhérents concernés.

Le Comité Défense est présidé par **M. Pierre-Eric Pommellet**, Directeur général opérations et performance de Thales.

L'action du Comité Défense sur le deuxième semestre 2017 et le premier semestre 2018 a été consacrée aux priorités suivantes :

- participation aux travaux de la Revue stratégique sur la défense et la sécurité nationale ;
- élaboration des messages de la profession dans le cadre de l'examen par le Parlement de la nouvelle LPM ;
- dialogue avec la DGA et les Armées en matière de modernisation du processus d'acquisition du ministère des Armées ;
- élaboration de la position de l'industrie sur les actions à conduire dans le cadre de la numérisation des Armées ;
- poursuite du partenariat avec l'EMA, les Armées et la DGA sur le retex opérationnel des moyens aériens ;
- suivi de la mise en œuvre des outils de la Commission européenne au bénéfice de l'industrie de défense.

> Participation aux travaux de la Revue stratégique sur la défense et la sécurité nationale

Le Comité a rédigé cinq notes qui ont été portées par **M. Hervé Guillou**, Président du CIDEF jusqu'au 31 décembre 2017, qui représentait l'industrie au sein du Comité de la Revue stratégique sur la défense et la sécurité nationale.

> Élaboration des messages de la profession dans le cadre de l'examen par le Parlement de la nouvelle LPM

Le Comité a élaboré les éléments de langage destinés au Président du GIFAS, également Président du CIDEF depuis le 1^{er} janvier 2018, dans le cadre des entretiens et auditions après la présentation du projet de LPM, tant avec la Ministre des Armées qu'avec les parlementaires.

En parallèle, il a reçu le **Général de Corps Aérien Vincent Carré**, sous-chef Plans à l'EMA, afin d'échanger sur la LPM, ses objectifs, et ses facteurs de fragilité.

> Dialogue avec la DGA et les Armées dans le cadre de la modernisation du processus d'acquisition du ministère des Armées

Le Comité est associé à certains travaux que la DGA et l'EMA conduisent sur la modernisation du processus d'acquisition des équipements. Ces travaux, entamés au début de 2018, devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

> Élaboration de la position de l'industrie sur les actions à conduire dans le cadre de la numérisation des Armées

Le Comité a élaboré une note à destination des Présidents des trois groupements du CIDEF sur la numérisation des équipements, dans le cadre des travaux conduits par deux députés de la Commission de la Défense. Cette note a également été exploitée vis-à-vis de la DGA et des Armées lors des travaux engagés sur la modernisation du processus d'acquisition.

> Poursuite du partenariat avec l'EMA, les Armées et la DGA sur le retex opérationnel des moyens aériens

Le renforcement des liens avec les Armées, afin de permettre aux industriels de mieux appréhender le poids de l'environnement sur l'utilisation des équipements aéronautiques, a été poursuivi.

À l'invitation de l'armée de l'Air, une délégation d'industriels a pu se rendre pendant deux jours sur la Base de Solenzara, pendant l'exercice Serpentex, afin d'observer la conduite d'opérations d'appui au sol, et d'échanger avec les équipages et les personnels du centre de commandement.

Deux séances ont été organisées avec l'ALAT, l'une sur la mise en œuvre de la connectivité dans le cadre d'un déplacement sur le site de la DGA à Bruz, spécialisé dans la Maîtrise de l'Information, l'autre sur l'utilisation de la simulation pour la préparation des missions au cours d'une visite du 1^{er} RHC.

La première séance de retex avec l'Aéronavale s'est tenue début juin, dans le cadre d'un déplacement de deux jours sur les bases d'Hyères et de Toulon, dédié à la mise en œuvre des hélicoptères par des frégates.

À l'issue de chaque réunion, les industriels ont affirmé leur satisfaction devant la qualité des exposés des représentants de l'armée de l'Air, de l'ALAT et de l'Aéronavale, qui ouvrent à chaque fois sur des échanges très riches entre la communauté défense et la communauté industrielle.

> Suivi de la mise en œuvre des outils de la Commission européenne au bénéfice de l'industrie de défense

Au niveau européen, l'action du Comité a été focalisée sur le projet de fonds capacitaire DIDP. Des contacts permanents ont été organisés avec la DGA, la Commission européenne et le Parlement européen, afin de faire passer les messages de l'industrie française, tant pendant la phase de préparation du projet par la Commission européenne que pendant son examen par le Parlement européen, puis tout au long de la phase de trilogue qui a suivi.

6

AFFAIRES ADMINISTRATIVES



AIRBUS - A330neo
©AIRBUS A. Doumenjou - master films

La mission de la **Commission Administrative** consiste à examiner toute mesure législative, réglementaire ou administrative (française, communautaire ou internationale) ayant des impacts sur la profession. Elle a pour rôle de sensibiliser les adhérents sur les sujets dont elle a la charge et de défendre les intérêts de la profession.

Ses domaines d'activités couvrent la réglementation applicable aux marchés publics (secteur de la défense et secteur civil), la fiscalité, l'assurance de responsabilité et le juridique.

Ses interlocuteurs principaux sont les organismes officiels français et communautaires, les assureurs et courtiers en assurance. La Commission a des relations privilégiées avec d'autres organisations professionnelles (Groupement des Fédérations Industrielles, MEDEF, etc.).

En outre, la Commission a, vis-à-vis des autres instances du GIFAS (Commission des Affaires Européennes, Commission Sécurité du Transport Aérien, Commission R&D, notamment) ou du CIDEF (Conseil des Industries de Défense Françaises), un rôle d'expert technique dans ses domaines de compétences.

Enfin, la position de l'industrie française sur les sujets relevant de la compétence de la Commission Administrative est relayée, sur le plan européen, via la Commission *Economic, Legal and Trade* de l'ASD.



CONTRATS PUBLICS

> Référentiels achats de la DGA

En concertation avec la DGA, la Commission Administrative a poursuivi la mise en conformité, avec les évolutions de la réglementation en vigueur, du **Cahier des Clauses Administratives Communes** (CAC Armement) et des **Cluses Contractuelles Types** utilisés par la Direction des Achats de la DGA et par les industriels pour établir les contrats publics de défense et de sécurité.

> Guide relatif au déroulement des Enquêtes de Coûts de Revient de la DGA

Les industriels de défense ont assuré la continuité des échanges avec la DGA sur :

- la prise en compte de l'intéressement et de la participation ;
- la définition du mode de calcul et du taux applicable aux charges financières calculées ;
- la rédaction des clauses d'obligations comptables.



JURIDIQUE

> Fonds Européen de Défense

Action Préparatoire pour la Recherche de Défense (*PADR : Preparatory Action for Defense Research*), *EDRP (European Defence Research Programme)*, *DIDP (Defence Industrial, Development Programme)*.

La Commission Administrative a contribué à l'établissement des règles de participation des industriels à ces programmes (Droits Propriété intellectuelle, éligibilité des entreprises, conditions de financement).

> Loi Sapin II – Représentants d'intérêts

Des actions de sensibilisation de la profession ont été menées sur la mise en œuvre des dispositions

relatives aux représentants d'intérêts, notamment via l'organisation d'un séminaire fin 2017. Un vade-mecum à l'attention des adhérents du GIFAS a également été établi.

> Protection des données à caractère personnel

La Commission Administrative a réalisé un sondage à destination de la *supply chain* permettant d'appréhender les difficultés rencontrées à l'occasion de l'application du règlement.

Une concertation est en cours, au sein de la filière, pour préparer une nouvelle session d'échanges de bonnes pratiques entre grands groupes et *supply chain*.

> Loi « Devoir de vigilance »

- une *Task Force* transverse a été mise en place aux fins d'établir, dans la mesure du possible, une position en cohérence avec les positions adoptées par l'AFEP, le MEDEF, et avec les pratiques des filières aéronautiques étrangères ou industrielles comparables ;
- à noter également que des échanges sont en cours entre les grandes entreprises et les ETI afin d'établir un questionnaire homogène à destination de la *supply chain* et d'échanger sur les plans de vigilance déjà établis.



FISCALITÉ

D'un point de vue général, la Commission Administrative a poursuivi sa veille et l'examen de tous les projets, mesures et dispositions d'ordre fiscal ayant un impact sur la profession (Loi de Finances (LF), Loi de Finances Rectificative (LFR), etc.) et a enrichi sa base de données sur l'actualité fiscale : une soixantaine de fiches d'information ont été publiées sur le site Extranet du GIFAS.

La Commission Administrative a également œuvré pour limiter les augmentations d'impôts sur les entreprises, et plus particulièrement les taxes et impôts impactant le résultat opérationnel.

> Sondage fiscal de la profession

La Commission Administrative a réalisé la **synthèse annuelle des principaux impôts, taxes et prélèvements sociaux appliqués à la profession**. Elle évalue régulièrement les impacts des mesures fiscales majeures prises par les autorités publiques.

> Fiscalité de production

Le GIFAS a participé aux travaux du Groupe de Travail de France Industrie relatif à la fiscalité de production. Les recommandations issues de cette étude, et portées à la connaissance du Gouvernement, sont en droite ligne avec la position défendue par la profession.



ASSURANCES

> Cybersécurité

Un Groupe de Travail a été constitué afin de définir les besoins d'assurances cybersécurité dans le domaine aéronautique, de rappeler les couvertures d'assurances disponibles et de proposer d'éventuelles solutions en cas de brèches ou d'exclusions.



NEXEYA - ©NEXEYA



ACTIVITÉS DE LA COMMISSION COMMERCIALE DU GEAD



La **Commission Commerciale** a pour mission de **soutenir les fournisseurs dans leurs relations contractuelles avec leurs principaux donneurs d'ordre français et étrangers** ; elle vise également à **améliorer la connaissance des politiques d'achats adoptées par ces grandes entreprises vis-à-vis de leur *supply chain*** et à suivre l'évolution de leur organisation achats. Enfin, la Commission informe ses membres de l'avancement des nouveaux programmes.

Actions générales visant à améliorer les relations clients/ fournisseurs au sein de la filière :

- afin d'organiser les travaux, **le président de la Commission et les Directeurs Achats des grands groupes de la profession se sont réunis à deux reprises cette année ;**
- **la Commission a poursuivi ses travaux de soutien régulier apporté aux PME** sur les problématiques contractuelles rencontrées et, d'une manière générale, de sensibilisation régulière à la propriété intellectuelle, sur la lutte contre les retards de paiement ou sur le devoir de vigilance ;

Rencontres GIFAS Clients - Fournisseurs 2018

De gauche à droite : MM. POIRIER (Président de la Commission Commerciale du GEAD du GIFAS) - DAHER (Président du GEAD) - SENARD (PDG de MICHELIN) - POMMELLETT (DG Opérations et Performances de THALES - au 2^e rang).

©GIFAS - Gilles Rolle



L'édition 2018 des Rencontres GIFAS Clients-Fournisseurs a réuni 300 personnes. ©GIFAS - Gilles Rolle

- **des entretiens entre les acteurs de la *supply chain* et les Directions des Achats ou Directeurs de Programme ont été organisés**, notamment dans le cadre des visites des sites de Thales à Mérignac et d'Airbus Opérations à Nantes. **Ces visites sont associées à des présentations générales de la stratégie d'achats des grandes entreprises :**

- des actions de promotion de la médiation au sein de la filière ont été menées, notamment via l'établissement de « Lignes Directrices relatives au mode de fonctionnement des actions de Médiation au sein de la filière aéronautique et spatiale » validées en Conseil du GIFAS et diffusées à l'ensemble des adhérents du GIFAS ;
- des rencontres régulières entre Médiateurs Internes, sous l'égide du Médiateur de la Filière, pour identifier les actions de promotion pertinentes à mener et développer les bonnes pratiques en la matière ;
- une session de formation qualifiante des Médiateurs internes de la profession organisée en 2018 (CMAP - Centre de médiation et d'arbitrage de Paris) ;

- conformément à la décision du Conseil du GIFAS de pérenniser, les années sans Bourget, les **Rencontres GIFAS Clients-Fournisseurs**, qui ont pour but de réunir la filière autour d'un thème fédérateur et de poursuivre nos actions d'amélioration de la relation clients-fournisseurs, la Commission Commerciale a organisé, le 29 mai 2018, la troisième édition de ces rencontres.

Celles-ci étaient intitulées « **Les nouvelles technologies au service de la compétitivité et la croissance de la filière** ».

Ce colloque, qui a rassemblé 300 personnes, a connu, de nouveau, un franc succès avec un taux de satisfaction de plus de 95 %.

Cet évènement a été proposé en étroite collaboration avec le Comité Industriel du GIFAS. Les principaux objectifs recherchés ont été atteints :

- Contribuer à l'accélération de l'appropriation des nouvelles technologies du numérique et de la production par la filière ;
- et plus généralement :
 - poursuivre les actions d'amélioration de la relation client-fournisseur du GIFAS en favorisant le networking entre PME, équipementiers et grands groupes du secteur ;
 - permettre à la filière de consolider et de développer ses relations professionnelles avec ses interlocuteurs institutionnels nationaux et régionaux.

7

AFFAIRES EUROPÉENNES

La Direction des Affaires Européennes a vocation à assurer le pilotage de l'ensemble des questions européennes et à veiller à la cohérence des travaux conduits dans le cadre du GIFAS (Commission Administrative, Commission R&D, Commission Sécurité du Transport Aérien, Commission Espace, etc.) et du CIDEF (Comité Défense, Comité réglementaire, Comité R&T).

THALES – Radar de surveillance en vol Trac NG aux capacités duales (civiles et militaires) lancé au salon du Bourget 2017 ©THALES

Elle anime ou co-anime les travaux des Groupes de Travail mis en place avec la DGAC et la DGA (UE et OTAN). Elle prépare les positions françaises en prévision des débats avec les autres industriels européens du secteur, membres de l'ASD. Elle exerce, pour le compte du GIFAS, un contrôle du fonctionnement de l'ASD. Enfin, elle participe aux réunions de l'ASD et d'ACARE et contribue activement à leurs travaux.

ACTIONS 2017-2018 – DOSSIERS MAJEURS



CADRE FINANCIER PLURIANNUEL

L'activité de la Commission des Affaires Européennes a été fortement marquée par la **préparation des négociations sur le Cadre Financier Pluriannuel européen (CFP) pour la période 2021-2027** et leurs conséquences sur notre secteur en termes de budget de recherche et d'investissement.

La Commission européenne a proposé, début mai 2018, une ventilation budgétaire qui tient compte des recommandations de la profession dans le domaine des infrastructures spatiales et dans celui de la défense. Elle est par contre moins ambitieuse qu'attendue pour la recherche au sens large.



AVIATION CIVILE

Après l'élaboration par le Conseil et par le Parlement Européen de leurs positions respectives en 2017, le trilogue a abouti fin 2017 à l'approbation d'une nouvelle « Basic Rule » de l'EASA. La finalisation d'un texte acceptable par toutes les parties a mobilisé l'attention de la CAE en coordination avec la Commission Navigabilité et la Commission Environnement.

Sur le plan international, les négociations pour un **Bilateral Air Safety Agreements (BASA)** avec la Chine ont franchi un pas important avec l'obtention d'un accord politique en décembre 2017.

Sur le plan multilatéral, le GIFAS s'est particulièrement mobilisé pour rendre visible au sein de la profession les travaux menés à l'**OACI** et pour coordonner l'action de l'industrie avec celle de l'administration française. Ces efforts ont abouti à la mise en place, en septembre, d'une **instance de concertation de très haut niveau entre l'État et l'industrie** qui a permis de souligner les priorités du point de vue de l'industrie française.





BREXIT

Avec le support de l'ensemble des Commissions du GIFAS, la CAE a identifié les impacts pour la profession du *Brexit*. Ce travail d'identification a été complété par l'analyse d'une sortie de l'Europe sans accord du Royaume-Uni.

Elle a présenté ces impacts aux autorités françaises (DG Trésor et DG Entreprise).



DÉFENSE

L'activité de la Direction, conduite en coordination avec le Comité Défense du CIDEF, a été rythmée au niveau politique par le calendrier de la Haute Représentante, **Mme F. Mogherini**, et, au niveau industriel et marché, par celui de la Commissaire à la Croissance, **Mme E. Bienkowska**.

Cette dernière a présenté en juin 2017 un programme de développement de l'industrie de défense européenne (DIDP) pour contribuer financièrement aux projets de développement des États Membres. Comme pour l'Action Préparatoire pour la Recherche de Défense, ce programme a valeur de test puisqu'il doit se dérouler sur 2019 et 2020.

En amont de l'émission de ce document, la Commission des Affaires Européennes a préparé des positions. Elle en a analysé les impacts après leurs émissions et a expliqué aux autorités françaises et européennes les aspects bénéfiques ou négatifs pour l'industrie européenne des dispositions de ce plan. Ce travail s'est poursuivi tout au long de la phase du trilogue.

La fin de la période s'est focalisée sur le Fonds Européen de Défense, émis par la Commission européenne le 13 juin 2018.



RECHERCHE

Dans le contexte de la préparation du **futur programme cadre européen de recherche et développement**, le GIFAS, avec le soutien de la DGAC, de la DGE et du ministère de la Recherche, a préparé ses arguments afin que les autorités françaises soutiennent les intérêts de la filière.

Le **Groupe de Travail FP9** s'est réuni à une dizaine de reprises cette année pour préparer en amont les travaux et coordonner les actions de sensibilisation tant au niveau national qu'à Bruxelles.

Le GIFAS a également engagé des actions de sensibilisation auprès de ses adhérents aux différents modes de financement disponibles au niveau de **H2020**, des fonds structurels, prêts BEI (Cosme, FEI) et du plan Juncker.

Au niveau d'ACARE, le GIFAS et ses membres ont sensibilisé les autres parties prenantes européennes à la nécessité d'engager une réflexion sur le fonctionnement de la plateforme technologique et sur ses orientations. Le rôle du GIFAS a, entre autres, été déterminant pour l'identification d'un nouveau Président d'ACARE issu des industriels.

Le GIFAS a aussi contribué aux travaux d'ACARE INCO et au dialogue avec la Commission européenne afin d'orienter les axes de coopération possibles entre l'Union Européenne et les pays tiers et associés dans le domaine de la recherche aéronautique civile.





L'ENVIRONNEMENT SOCIÉTAL ET RESPONSABLE

Le suivi de la mise en œuvre du règlement REACH, les discussions en trilogue sur un règlement portant sur les minerais de conflit et l'évolution du règlement sur les biens à double usage pour prendre en compte les problématiques de sécurité et de droits de l'homme ont constitué des points d'attention particuliers en 2017/2018.



LES ACCORDS INTERNATIONAUX BILATÉRAUX ET MULTILATÉRAUX

Dans le contexte d'un durcissement des relations commerciales avec les États-Unis, les relations avec la DG Trade de la Commission européenne et la DG Trésor au niveau national ont été renforcées. Plusieurs accords de Libres Échanges (Canada, Japon, etc.) ont été négociés en 2017/2018 ou sont en cours de négociation (Australie, Nouvelle-Zélande, etc.) pour lesquels la profession a été amenée à faire part de ses intérêts défensifs ou offensifs.



INTERNATIONAL



DASSAULT AVIATION - Rafale
©DASSAULT AVIATION

La Direction Internationale favorise le développement international des membres du GIFAS. Elle anime le Bureau de la Commission Internationale et un ensemble de Groupes de Travail qui lui rapportent. Ces derniers interviennent selon deux approches : « Institutionnelle » et « Géographique ».

Les actions de la Commission Internationale peuvent être menées soit vers les autorités françaises lorsqu'il s'agit de favoriser l'export, soit vers les administrations étrangères lorsqu'il s'agit d'ouvrir un marché ou encore vers des donneurs d'ordre étrangers pour promouvoir l'industrie française. Par ailleurs, des actions très concrètes sont mises en œuvre pour accompagner les membres du GIFAS au plus près des marchés comme la présence sur les salons étrangers, l'organisation de missions collectives ou de séminaires d'information.



ACTIONS RÉGLEMENTAIRES

Le **Comité « Réglementations »** a mené un certain nombre d'actions de suivi et de formation des adhérents dans ses domaines de prédilection.

Le Groupe de Travail « **Contrôle export international** », qui suit l'évolution des réglementations du contrôle des exportations de plusieurs pays, a organisé la quatrième édition du **séminaire d'information sur les enjeux de la réglementation américaine du contrôle des exportations et les aspects spécifiques de la réforme initiée en 2012** (200 personnes). Le travail sur l'évolution de cette réglementation particulièrement difficile et critique pour les membres du Groupement s'est poursuivi cette année en vue de la publication mi-2018 de la mise à jour du recueil sur la réglementation américaine du contrôle des exportations (cinquième édition).

Concernant la **réglementation française**, le GT continue de suivre la mise en œuvre de la **réforme du contrôle des exportations de matériel militaire et les évolutions au niveau européen**, en poursuivant son dialogue avec l'administration française du contrôle des exportations (principalement DGA, SGDSN). L'objectif poursuivi d'amélioration et de simplification des procédures nationales (fonctionnement et évolutions attendues du système informatique SIGALE, amélioration des délais de délivrance des licences, recevabilité, déclassé des biens les moins sensibles, etc.) et d'amélioration de l'application de la Directive sur les transferts intra-communautaires (certification, harmonisation du champ d'application et des conditions des licences générales de transfert) a avancé favorablement avec **la publication de guides pratiques par l'administration nationale et l'harmonisation de deux licences générales de transfert au niveau européen**. Les travaux se poursuivent pour deux autres licences générales de transfert ainsi que sur la définition du « spécialement conçu pour un usage militaire » en vue de limiter, en particulier, le nombre de composants soumis à licence.

Un séminaire de formation et de sensibilisation à l'attention des adhérents du GIFAS sur cette réglementation a réuni 170 personnes et a donné lieu à la publication de fiches pratiques.

Enfin, des travaux ont été initiés avec nos homologues allemands sur des sujets d'intérêt commun du contrôle des exportations (militaire

et BDU) avec pour objectif de mener des actions bilatérales vers les administrations nationales et vers l'administration européenne.

Une action coordonnée avec l'administration française, mais aussi avec le Syndicat des Industries Exportatrices de Produits Sensibles (SIEPS) et le MEDEF en France, ainsi qu'au niveau européen avec l'ASD, a été menée par le **Groupe « Biens à double usage »** afin de minimiser les impacts sur les entreprises de la révision du règlement relatif au système de contrôle des exportations des biens et technologies à double usage (règlement CE n°428/2009). Au niveau national, un dialogue constructif a été engagé avec l'administration permettant une implication des industriels du GIFAS dans les discussions concernant les listes de produits de l'Arrangement de Wassenaar.

Le **Groupe de Travail Douanes** a poursuivi son action d'harmonisation des procédures au sein de l'administration française et européenne et celle de sensibilisation des administrations de contrôle sur la charge et les coûts induits par les procédures administratives. En particulier, la révision du règlement (CE) 1147/2002 du Conseil du 25 juin 2002 (suspension temporaire des droits de douane sur certaines marchandises importées sous couvert de certificats d'aptitude au vol) a fait l'objet d'un important travail de sensibilisation et recommandations vers les autorités douanières administratives nationales et européennes permettant des avancées et simplifications très favorables à l'industrie. Des travaux d'analyse ont également été poursuivis sur les conséquences à attendre du *Brexit* en matière douanière. Une relation de travail avec le groupement professionnel des transitaires en douanes (TLF) a été initiée, permettant d'identifier des problématiques communes sur lesquelles il est convenu de travailler en synergie.

Le **Groupe de Travail Contreparties** a mené des actions et poursuivi les échanges sur des pays spécifiques et zones prioritaires pour les offsets (EAU, Inde, Corée, pays européens, etc.), que ce soit entre industriels ou au sein du Comité de Coordination des Compensations Économiques (C3E), en lien avec l'administration sur la problématique générale des compensations. Une réactivation du réseau offsets au sein des Services Économiques à l'étranger a été lancée.

Le GT a élaboré, comme tous les ans, son document de synthèse présentant les volumes d'engagements d'offset des industriels du GIFAS et leur répartition géographique à fin 2017.

Dans un contexte toujours plus exigeant en matière d'intégrité et de responsabilité sociétale (norme ISO 37001, lois Sapin II et Devoir de Vigilance, questionnaires bancaires, transparence des données extra-financières, etc.), le **Groupe de Travail Éthique et Responsabilité d'Entreprise** a poursuivi sa mission de veille du cadre réglementaire national et international.

L'actualité législative française, avec la **Loi Sapin II**, a, en particulier, conduit à émettre un certain nombre d'avis et de recommandations auprès des associations professionnelles, des industriels mais aussi de l'administration.

Un séminaire de formation à l'attention des adhérents sur la mise en œuvre des aspects anti-corruption, protection des lanceurs d'alerte, et encadrement des activités de représentation d'intérêts de la Loi Sapin II a réuni une centaine de personnes, permettant d'apporter aux entreprises du secteur des informations pratiques et simples sur leurs nouvelles obligations, risques et responsabilités issus de cette Loi, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2017, et qui a pour effet de hisser la législation française au niveau des grands standards internationaux en matière de prévention de la corruption.



ACTIONS PAYS

Les actions sont élaborées par les **Groupes de Travail Pays** où se retrouvent des experts géographiques des membres du GIFAS, des cadres commerciaux et des dirigeants de PME. Leurs mises en œuvre s'appuient :

- sur les liens établis avec les associations étrangères similaires au GIFAS ;
- les entreprises étrangères ;
- les ressources des pouvoirs publics (DGA / DI, Trésor, MEAE) ou de leurs agences (BPI, BusinessFrance).

Les Groupes suivants se sont réunis sur la période : Amérique du Sud, Amérique du Nord, Afrique subsaharienne, Asie du Sud Est, Chine, Eurasie, Europe Centrale, Inde, Japon, Royaume-Uni, Russie / Ukraine et Turquie.

> 1. Amérique du Nord

États-Unis / Canada : l'action sur ces pays s'appuie essentiellement sur les possibilités offertes par le réseau **NAFAN** (*North American French Aerospace Network*)¹. Quelques 169 sociétés ont rejoint ce réseau à ce jour. Des événements (conférences, séminaires, networking) ont été organisés pour le groupe à l'occasion d'Heli Expo, du NBAA, d'Aeromart Seattle et du salon MRO USA. En complément du site web et de l'intranet, un groupe *LinkedIn* permet de favoriser les échanges entre les membres à travers des forums thématiques (emploi, etc.).

> 2. Amérique du Sud

Le **GT Amérique Latine** du GIFAS s'est réuni tout au long de l'année et a reçu notamment l'ambassadeur du Mexique à Paris. Une mission conjointe avec la DGA est prévue en septembre 2018 au Mexique et en Colombie.

Le GIFAS a fédéré en avril 2018 la présence des sociétés de notre secteur sur le salon **FIDAE** au Chili.

> 3. Asie

Chine

Le **Groupe de Travail Chine** a continué ses actions pour **aider les entreprises françaises à se positionner sur les programmes chinois**. Le GIFAS a accompagné une **mission d'entreprises françaises à Pékin et Tianjin en juin 2018** organisée par Business France. Le GT Chine s'est également impliqué dans les rencontres bilatérales DGAC-MIT en proposant des thématiques industrielles à aborder d'un point de vue institutionnel.

ASEAN

Un **bureau GIFAS** a été ouvert en 2015 à Kuala Lumpur pour couvrir la zone (principalement **Malaisie-Indonésie-Singapour**) et favoriser la pénétration des PME par une détection avancée des opportunités d'affaires, par l'identification dans le tissu industriel local de partenaires. Des **comités GIFAS en Malaisie et à Singapour** se sont réunis régulièrement. Le **réseau SEAFAN** (*South East Asia French Aerospace Network*) compte 115 membres.

Singapour

Le SEAFAN a participé à l'organisation d'une conférence spatiale bilatérale. Le GIFAS a fédéré la présence française sur le **Singapore Airshow** et organisé conférences et B2B (près de 120 rendez-vous) dans le cadre de l'année croisée de l'innovation.

Malaisie

Le SEAFAN s'est impliqué dans l'organisation d'un séminaire PME de défense en partenariat avec la DGA et l'ambassade de France. Il a accompagné une dizaine de PME dans leur développement régional (recherche de partenaires ou débouchés commerciaux).

Indonésie

Le SEAFAN s'est impliqué dans l'organisation d'un séminaire PME de défense en partenariat avec la DGA et l'ambassade de France. Des contacts avancés ont été noués avec l'industriel PTDI. La relation entretenue avec les associations indonésiennes IAMSA (maintenance) et INACOM (équipementiers) permet la mise en relation d'industriels des deux pays.



Séminaire « PME de défense » en Indonésie : séance de BtoB à Jakarta

¹ Le Groupe de Travail Amérique du Nord a proposé en 2012 la mise en place d'un réseau des entreprises françaises ayant un établissement sur ce continent. L'objectif est de favoriser le partage d'expérience entre ceux qui sont déjà installés et ceux qui souhaitent pénétrer le marché. Ce réseau, dénommé NAFAN, est co-animé par le GIFAS et Business France et s'appuie sur un V.I.E. basé à Montréal.

Inde

Une mission conduite par le Président du GIFAS a été organisée du 16 au 19 avril 2018. Elle comprenait un programme industriel et un volet institutionnel. Le Président du GIFAS a rencontré la Ministre de la Défense, le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Aviation Civile, et le Ministre d'État de l'Aviation Civile.

Quelques chiffres :

- 59 sociétés françaises ;
- 80 personnes ;
- 4 villes et 4 états différents ;
- 2 séminaires et 2 sessions de B2B ;
- 490 B2B organisés ;
- 17 sites industriels visités ;
- 2 conférences de presse ;
- près de 250 articles ou reprises sans compter les médias sociaux (Twitter, etc.).



Mission industrielle du GIFAS en Inde. M. Eric TRAPPIER, Président du GIFAS, remercie R.V. DESPHANDE, Ministre de l'Industrie du Karnataka, pour son accueil.



Mission industrielle du GIFAS en Inde (avril 2018) : Séminaire franco-indien sur la coopération dans le domaine aéronautique et de la défense. De gauche à droite : MM. Pierre BOURLOT (Délégué Général du GIFAS) - Eric TRAPPIER (Président du GIFAS) - Subhash BHAMRE (Ministre d'Etat pour la Défense) - Jayant D PATIL (Vice-Président de la SIDM) - Subrata SAHA (Directeur Général de la SIDM).



Réception des membres de la mission industrielle du GIFAS à l'ambassade de France à New Delhi. De gauche à droite : MM. Alexandre ZIEGLER, Ambassadeur de France en Inde, et Eric TRAPPIER, Président du GIFAS.

Japon

À la suite de la signature d'un accord-cadre entre la DGAC et le METI en 2013, les rencontres du Comité de Pilotage se poursuivent avec la participation du GIFAS et des industriels intéressés par des coopérations avec le Japon.

Par ailleurs, le **Comité GIFAS Japon**, constitué des représentants de notre industrie au Japon, a continué tout au long de l'année son activité de promotion de l'industrie française.

Corée du Sud

Le GIFAS a fédéré la présence française au salon **ADEX 2017**. Le pavillon comptait 18 sociétés. Notre action sur le pays s'inscrivait dans la continuité de la mission conduite par le Président du GIFAS en 2016, du séminaire organisé au Bourget avec ce pays et de la signature d'une convention avec l'association **KAIA** (*Korean Aerospace Industry Association*).

> 4. Afrique / Moyen-Orient

Afrique subsaharienne

À la suite du séminaire organisé par le GIFAS en 2017, un Groupe de Travail constitué des industriels qui ont un intérêt dans la zone se réunit tous les trimestres. Il est envisagé d'organiser une mission industrielle à l'occasion du salon AAD qui aura lieu en Afrique du Sud en septembre 2018.

Emirats Arabes Unis

Le GIFAS a ouvert un bureau à Abu Dhabi en 2016. Sur le modèle nord-américain et asiatique, un réseau a été créé, le **MEFAN** (*Middle East French*

Aerospace Network). Il compte à ce jour 103 membres. En parallèle, le **Comité GIFAS EAU**, rassemblant les 33 entreprises du GIFAS implantées dans le pays, le service économique et la mission défense de notre ambassade, se réunissent trimestriellement, permettant un échange riche autour de thématiques transverses.

Le GIFAS a organisé le Pavillon France regroupant 25 exposants sur le salon **Dubai 2017**. Des échanges et des rencontres ont été proposés aux participants : échanges PME/ETI avec le Président du GIFAS, rencontre avec EDIC, Etihad *Engineering*, réception en l'honneur des industriels français, de leurs clients et des délégations officielles. Des visites ont été organisées sur les sites Dubai South et Strata.

Le MEFAN était présent au *Global Aerospace Summit* d'Abu Dhabi, organisant une journée d'échanges pour ses membres avec les responsables de Strata et Etihad *Engineering*.

> 5. Europe

Allemagne

Un Groupe de Travail spécifique a été créé afin de renforcer les relations industrielles avec ce pays. Il s'est réuni en amont du salon ILA Berlin.

À l'occasion du salon **ILA Berlin 2018**, la France était « Pays à l'Honneur ». Le Pavillon France a triplé de taille et en nombre d'exposants par rapport à l'édition précédente.

La veille du jour de l'ouverture du salon ILA Berlin, le Président du GIFAS s'est exprimé lors du « *Berlin Aviation Summit* » aux côtés des plus hauts responsables du monde de l'aviation commerciale sur le thème de l'avion du futur.

Le Président du GIFAS a accueilli de nombreuses personnalités allemandes (la chancelière, **Mme A. Merkel**, le ministre de l'Economie, **M. P. Altmaier**, la ministre de la Défense, **Mme U. von der Leyen**, etc.) et françaises (la ministre des Armées, **Mme F. Parly**, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, **Mme D. Gény-Stephann**, le Délégué Général de l'Armement, **M. J. Barre**, le Directeur Général de l'Aviation Civile, **M. P. Gandil**, etc.).



ILA Berlin 2018 : Mme Angela MERKEL, Chancelière fédérale d'Allemagne, accueillie sur le Pavillon France par M. Eric TRAPPIER, Président du GIFAS.

Royaume-Uni

Un Groupe de Travail dédié au Royaume-Uni a été créé dans l'optique de dynamiser les relations industrielles et de promouvoir les échanges entre adhérents sur les problématiques relatives à ce pays. Le GT Royaume-Uni s'est ainsi penché sur l'impact commercial et industriel du *Brexit* en s'appuyant, entre autres, sur les travaux menés par les autres Commissions du GIFAS.

Une journée de rencontres B2B a été organisée avec les acheteurs de Rolls-Royce.

Russie

Le **Groupe de Travail Russie / Ukraine** du GIFAS a continué à se réunir sur une base régulière. À cette occasion, plusieurs dirigeants russes et hauts fonctionnaires français furent conviés afin de partager leurs visions de la coopération avec ses membres.

Le GIFAS a pris part activement aux réunions des **Groupes de Travail Aéronautique et Spatial du CEFIC** (Comité Economique Financier Industriel et Commercial). La venue d'une délégation russe du secteur spatial est en préparation.

Le GIFAS a fédéré la présence française sur le salon **MAKS 2017**, au sein d'un Pavillon France. Vingt sociétés françaises étaient présentes à ce salon, inauguré par **le Président V. Poutine**. L'événement a été l'occasion d'organiser de nombreux rendez-vous au profit des exposants : Vice-Ministre de l'Industrie et du Commerce russe, Président d'Hélicoptères de Russie, Roscosmos, ISS, Lavochkine, Tsagii, Klimov, Kamov, Rostec, VR Technologies, OAK, Technodinamika.



Salon HELIRUSSIA 2018 : Réunion préparatoire du salon MAKS 2019 avec ses organisateurs, SAFRAN et le GIFAS

Le GIFAS a également fédéré un Pavillon France au salon **HeliRussia** (mai 2018). Au cours de cette manifestation, le GIFAS a organisé plusieurs rendez-vous de haut niveau et des rencontres collectives avec les dirigeants des sociétés Hélicoptères de Russie, VR Technologies, Mil, Kamov, Kazan Hélicoptères.

Au niveau institutionnel, le GIFAS a poursuivi ses actions afin de sensibiliser l'administration française (présidence de la République, ministère des Affaires Étrangères, ministère de l'Économie et des Finances, ministère des Transports, DGA) sur les difficultés rencontrées par les membres du GIFAS dans le cadre des sanctions européennes et américaines imposées à la Russie.



LES SALONS

Sur la période, le GIFAS a organisé un **Pavillon France** sur huit salons à l'étranger.

2017			
MAKS	juillet : 18 au 23	Moscou, Russie	17 exposants sur 375 m ²
MRO EUROPE	octobre : 3 au 5	Londres, RU	8 exposants sur 36 m ²
SEOUL AIRSHOW	octobre : 17 au 22	Seoul, Corée du sud	18 exposants sur 150 m ²
DUBAI AIRSHOW	novembre : 12 au 16	Dubai, EAU	22 exposants sur 546 m ²
2018			
SINGAPORE AIR SHOW	février : 6-11	Singapour	34 exposants sur 449 m ²
FIDAE	avril : 3 au 8	Santiago, Chili	13 exposants sur 151 m ²
ILA	avril : 25 au 29	Berlin, Allemagne	28 exposants sur 251 m ²
HELIRUSSIA	mai : 24 au 26	Moscou, Russie	6 exposants sur 36 m ²

COMMUNICATION ET SERVICES AUX ADHÉRENTS



AIRBUS
Premier vol du BELUGAXL en juillet 2018
©A. Tchaïkovski - master films

La Direction de la Communication du GIFAS recherche, élabore et réalise des actions de promotion et de valorisation de la profession.

Elles sont menées en direction :

- des médias français et étrangers ;
- du grand public ;
- des adhérents du Groupement eux-mêmes.

Cette Commission est également une force de propositions pour le Conseil du GIFAS en termes de partenariats et de participation de la profession à de grands événements médiatiques.

La Direction de la Communication est également en charge de la Communication du **Salon du Bourget**.



RELATIONS AVEC LA PRESSE

> Des étapes majeures

La Direction de la Communication du GIFAS a organisé en 2017-2018 plusieurs opérations de communication presse et d'influence. Parmi celles-ci, la traditionnelle conférence des **vœux à la presse** du Président du Groupement, le 11 janvier 2018, a été un succès. Le Président du GIFAS, **M. Eric Trappier**, a ainsi présenté les grandes réalisations du GIFAS au profit de la filière aéronautique et spatiale ainsi que les priorités de la profession pour l'année 2018. Intensifier les efforts en faveur de l'Europe de la Défense, innover, s'adapter avec une politique industrielle tournée vers l'industrie du futur ont été les principaux messages de son intervention.

Le Président du GIFAS était entouré de **M. Patrick Daher**, Président du GEAD, et de **M. Bertrand Lucereau**, Président du Comité AÉRO-PME. De nombreux articles ont été publiés à la suite de cette conférence qui a réuni près de quarante journalistes.

La **conférence de presse annuelle de présentation des résultats 2017** s'est déroulée pour sa part le 12 avril 2018 devant une quarantaine de journalistes également. Elle a généré de nombreuses retombées dans les médias, compte tenu des performances propres de la filière qui connaît de nouveaux records et de la qualité des messages délivrés.



A l'issue de la présentation de ses vœux à la presse, M. Eric TRAPPIER a répondu aux questions des journalistes. © GIFAS/Gille Rolle

M. Eric Trappier était entouré du Président du GEAD et du Président du Comité AÉRO-PME, ainsi que du Délégué Général du GIFAS. Les agences de presse, quotidiens nationaux, hebdomadaires et magazines spécialisés étaient présents et ont largement repris et commenté cette conférence de presse, qui a été également relayée sur les réseaux sociaux. Un communiqué de presse a été publié et la présentation intégrale diffusée afin de résumer les actions du GIFAS, de publier les chiffres clés et de dresser des perspectives.

Plusieurs interviews vidéo et web du Président du GIFAS ont été réalisés en marge de cette conférence de presse afin de relayer la parole du Président sur le site internet du GIFAS et sur les réseaux sociaux.

Au cours de cette rencontre, **M. Eric Trappier** a développé les messages forts de la profession pour 2018. Il a précisé que si les résultats de la filière sont bons, il est néanmoins opportun de rester vigilant et de préparer l'avenir. Il a ainsi rappelé que la *supply chain* aéronautique est soutenue par le GIFAS selon quatre axes : l'innovation avec les travaux du CORAC, l'excellence opérationnelle avec le programme « Performances Industrielles » (Phase 2), l'accompagnement stratégique avec le programme « Ambition PME-ETI » ou encore les nouvelles technologies avec le projet « Industrie du Futur ». Il a également insisté sur les perspectives d'emploi et de recrutement de la profession.



Au cours de la mission industrielle du GIFAS en Inde, la Direction de la Communication a organisé une conférence de presse à Bangalore, menée par M. Pierre BOURLOT, Délégué Général du GIFAS.



Au cours de son séjour en Inde, M. Eric TRAPPIER, Président du GIFAS, a évoqué sur CNBCTV18 les enjeux du marché indien et la coopération franco-indienne en matière d'aéronautique et de défense.

Plusieurs opérations de communication Presse ont été également organisées au profit des principaux programmes de performance et de compétitivité du GIFAS. Il est en particulier utile de signaler la conférence de presse conjointe Bpifrance et GIFAS, en septembre 2017, en présence du ministre de l'Economie et des Finances, **M. Bruno Le Maire**, à l'occasion du **lancement officiel du programme Ambition PME-ETI**. Le Président du GIFAS a pu ainsi détailler les projets du GIFAS en faveur des membres PME et ETI devant une audience constituée d'entrepreneurs, d'industriels, de représentants institutionnels et de journalistes.

Enfin, plusieurs communiqués de presse ont été publiés, tout au long de l'année, relayant les positions du GIFAS et de la profession.

> Organisation d'interviews et d'opérations de communication internationales

Une politique de prise de parole dynamique du GIFAS à l'occasion des événements internationaux a été décidée de façon à faire rayonner la profession et se donner les meilleures conditions pour réussir encore davantage à l'exportation.

La **mission du Président du GIFAS en Inde** en avril 2018 en a été une parfaite illustration. En étroite collaboration avec la Direction des Affaires Européennes et Internationales, la Direction de la Communication a organisé plusieurs événements

médiatiques pour valoriser cette importante mission. Une conférence de presse du Président du GIFAS, **M. Eric Trappier**, a été organisée à New-Delhi et une seconde à Bangalore, tenue par le Délégué Général, **M. Pierre Bourlot**. Les grands messages de la mission ont été repris dans les principaux titres de la presse généraliste et économique indienne.

Trois communiqués de presse ont été diffusés : en amont, en appui de la politique du « *Make in India* », pendant et en conclusion de la mission, ainsi qu'un quatrième pour annoncer la signature d'un MoU avec la SIDM (*Society of Indian Defence Manufacturers*). Ces événements ont généré au total près de **250 articles ou reprises**, sans compter les médias sociaux comme Twitter.

Le **salon ILA Berlin**, à Berlin en Allemagne, en avril 2018, a également été l'opportunité de faire entendre la voix du GIFAS dans les médias nationaux de ce pays riche en perspectives de coopération industrielle. La France était « Pays à l'Honneur » de cette édition. Le GIFAS s'est donc particulièrement impliqué pour ce salon.

La **coopération avec son homologue allemand, le BDLI**, a été exemplaire, ce qui a permis de donner une très belle visibilité aux opérations de communication lancées et réalisées à cette occasion.

Un dîner de presse conjoint BDLI / GIFAS a été organisé en amont du salon, à Paris avec les correspondants locaux de la presse allemande. Une conférence de presse conjointe BDLI / GIFAS, réunissant les deux Présidents des deux organisations, **M. Klaus Richter** et **M. Eric Trappier**, ainsi que les deux Délégués Généraux, a été organisée lors du salon ILA. Une **interview exclusive du Président du GIFAS** a été publiée dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* avec une parution le jour de l'ouverture du salon donnant ainsi un fort éclairage à ses propos en faveur de la coopération franco-allemande dans l'aéronautique, la défense et l'espace.



Au salon ILA Berlin 2018, M. Eric TRAPPIER a tenu une conférence de presse commune avec son homologue allemand, Dr. Klaus RICHTER (à gauche sur la photo). © Dassault Aviation – V. Almansa

Les nombreuses annonces officielles (Système de Combat Aérien du Futur, drone EuroMale, etc.) ont permis de donner du relief à cette coopération franco-allemande pour laquelle le GIFAS et le BDLI se sont montrés très actifs. Les reprises sur les réseaux sociaux ont été importantes tout au long du salon ILA Berlin.

Enfin, d'une manière générale, les relations avec les médias ont encore été développées cette année dans le cadre notamment de l'organisation d'interviews destinées à faire valoir les axes stratégiques de la profession :

- partenariats rédactionnels avec des journaux et revues ; les échanges sont multiples avec les journalistes afin de favoriser la proximité propice pour se faire entendre ;
- interviews et éditoriaux du Président du GIFAS tout au long de l'année sur des sujets permettant de faire connaître les positions de la profession. Une tribune du Président du GIFAS a ainsi été publiée dans Les Echos à la veille du 14 juillet 2017 pour alerter sur la nécessité de préparer l'avenir et de sécuriser les budgets de défense et les investissements nécessaires pour la recherche aéronautique civile ;
- certaines actions et adhérents du GIFAS ont été valorisées et médiatisées, s'agissant notamment de PME et de sous-traitants. L'aspect féminisation de la profession a également été souligné.



DES ACTIONS VARIÉES POUR VALORISER LE GIFAS ET SES ADHÉRENTS

De nombreuses **actions de communication** (print, audiovisuel) ont été menées pour valoriser les membres du GIFAS et accompagner des événements impliquant la filière ou organisés par le GIFAS, seul ou en commun avec des partenaires institutionnels. Voici une sélection d'actions réalisées en coopération avec les autres Directions du GIFAS.

> International

- le travail sur le design du **Pavillon France** a fortement progressé en 2018 pour valoriser au mieux la participation des PME au sein des collectifs GIFAS. Le salon ILA Berlin a permis

de présenter un stand davantage « *corporate* », numérisé et configurable aisément en termes de messages pour pouvoir les adapter à la délégation le visitant. Un travail de réflexion est en cours, en coopération avec le Comité AÉRO-PME et la Direction des Affaires Européennes et Internationales, pour moderniser dans un esprit similaire le stand des PME du GIFAS pour le Salon du Bourget 2019 ;

- communiqués de presse annonçant l'organisation d'un Pavillon France sur les grands salons internationaux de 2017-2018 (MAKS Russia, Dubai Aerospace, Singapore Aerospace, ILA Berlin, Farnborough 2018, etc.) afin de faire rayonner les adhérents actifs à l'international.

> Spatial

- Séminaire « Perspectives Spatiales 2018 » : invitation des journalistes en coopération avec l'agence Euroconsult ; campagne de promotion et compte rendu de l'évènement (bannière et article sur le site Internet du GIFAS ; articles dans nos publications électroniques : synthèse de presse et « Informations Adhérents », forte reprise sur les médias sociaux) ;
- COSPACE : communiqué de presse pour le COSPACE ministériel du 24 octobre 2017 ; poursuite de la rubrique « COSPACE » sur la chaîne Dailymotion du GIFAS ; poursuite du plan de communication Boosters afin d'expliquer le dispositif lancé par le COSPACE sur proposition du GIFAS, de souligner le souhait des industriels de partager les données spatiales et de favoriser l'éclosion d'un écosystème incluant startups, spécialistes du numérique et du spatial. Un communiqué de presse sur le sujet a été publié en juin 2018 pour la labellisation de nouveaux Boosters.

> Supply chain

- participation au volet communication des 3^e Rencontres GIFAS Clients- Fournisseurs qui se sont tenues le 29 mai 2018. Une interview du Président de la Commission Commerciale a été organisée avec Air & Cosmos pour valoriser ces travaux sur le thème des nouvelles technologies au service de la compétitivité et de la croissance de la filière ;
- adhésion du GIFAS au mouvement de promotion de l'industrie de la « French Fab » lancé par Bpifrance et parrainé par le ministère de l'Économie et des Finances. La communication associée en termes de signalétique et de logos est appliquée par le GIFAS lors de salons internationaux, et notamment au salon ILA Berlin ;
- partenaire de l'Usine Extraordinaire au Grand Palais en novembre 2018. La Direction de la Communication, en liaison avec le Comité Industriel et la Direction des Affaires Sociales et de la Formation, étudie les modalités pratiques de cette opération destinée à rendre davantage attractive l'industrie auprès du grand public ;
- poursuite d'une opération « Image » visant à faciliter la valorisation par l'image (photographie et vidéo) des équipements et produits des PME in situ chez leurs donneurs d'ordre. Cette opération se traduira par l'organisation de journées de prises de vues coordonnées et mutualisées pour le bénéfice des PME comme des grands groupes adhérents du GIFAS.

> Défense

Communiqués du CIDEF : en janvier 2018, pour annoncer la nomination de **M. Eric Trappier**, Président du GIFAS à la **présidence du CIDEF**.

Un second communiqué CIDEF a été publié en février 2018 concernant la position du Conseil sur la **Loi de Programmation Militaire 2019-2025** : « Préparation de l'avenir et autonomie stratégique, les enjeux pour l'industrie de défense française ».

> Affaires Sociales

- refonte intégrale, en novembre 2017, de la brochure Formation et Métiers jusqu'alors réalisée par la Direction des Affaires Sociales et de la Formation ;
- gestion, à partir de juillet 2017, du site internet www.aeroemploiformation.com. Ce site, jusqu'alors géré par une association est un site d'emploi et de formation destiné au grand public. AéroEmploiFormation publie quotidiennement plus de 4 500 annonces d'emplois et de stages. Une nouvelle plateforme, plus opérationnelle et moderne, avec de meilleurs algorithmes de « *matching* » entre candidatures et offres d'emploi, en coopération avec Météojob, a été mise en place en février 2018. Un portail spécifiquement dédié aux PME est en cours d'élaboration.

> Environnement, Recherche

Finalisation en cours de la rénovation du site internet du CORAC pour en faire un site plus clair, interactif et attirant, pour sensibiliser les médias et, par conséquent, le grand public, aux efforts d'innovation et de développements technologiques de notre profession pour le respect de l'environnement. Plusieurs communications ont été faites en 2017-2018 autour du CORAC : communiqué de presse, médias sociaux, etc. Le séminaire CORAC du 6 juin 2018 a ainsi été valorisé via les médias sociaux et électroniques. L'effort de communication électronique sera poursuivi en 2018 avec un focus sur l'actualité du secteur sur le site internet du CORAC.



COMMUNICATION D'INFLUENCE

Un certain nombre d'opérations ont été menées cette année avec pour objectif de renforcer le rayonnement extérieur de la profession et de renforcer les liens avec les partenaires historiques et naturels du GIFAS au sein de l'écosystème historique et naturel qui est le sien.

> Aéro-Club de France

Préparation de la troisième édition du **Grand Prix du Patrimoine Coupe GIFAS** en octobre 2018, afin d'œuvrer avec l'Aéro-Club de France à des projets de qualité dans le domaine du patrimoine. Le GIFAS renoue ainsi avec sa célébration des valeurs importantes de l'aéronautique avec l'Aéro-Club de France.

> Musée de l'Air et de l'Espace

Financé grâce à un mécénat du GIFAS, un don de 4,46 M€ au profit du Musée de l'Air et de l'Espace, le nouveau hall Jean-Paul Béchat « Bois et Toiles » a été inauguré par le Président du GIFAS, **M. Eric Trappier**, en novembre 2017. Il est destiné à la préservation des plus anciennes voilures aéronautiques et illustre ainsi le continuum passé - présent - avenir dans lequel se positionne le GIFAS.

> Association Aéronautique et Astronautique de France – 3AF

Le Directeur de la Communication participe aux réunions du Conseil d'Administration de la 3AF. Il conseille l'Association pour ses opérations de communication en vue de renforcer sa notoriété, avec un impact futur attendu sur les adhésions de membres.

> Réunions « Communication » du GFI, de France Industrie, de l'UIMM et de l'ASD.

La Direction de la Communication participe aux travaux des Commissions ou Groupes de Travail Communication de ces instances.

La Direction de la Communication participe également aux travaux du groupe des Directeurs de la Communication au sein de l'association internationale **ATAG** (*Air Transport Action Group*) pour un transport aérien plus responsable et prenant en compte la dimension environnementale.

La Direction de la Communication du GIFAS est également très active au sein du Groupe de Travail Communication de l'**ASD** (*AeroSpace and Defence Industries Association of Europe*).



La nouvelle réserve du Musée de l'Air et de l'Espace porte le nom de M. Jean-Paul Béchat, décédé en 2014, président du GIFAS de 1997 à 2001 lorsqu'il était président de SNECMA.



PUBLICATIONS – OUTILS DE COMMUNICATION – INTERNET

La Direction de la Communication est en charge de la réalisation de **publications imprimées** bilingues (français/anglais) : rapport annuel ; annuaire ; édition d'une plaquette présentant la profession. À noter, parmi les nouveautés, le fait que ces documents sont désormais chartés et harmonisés, avec un style graphique identique, moderne et attractif :

- édition de l'annuaire du GIFAS dans une version rénovée, plus graphique et moderne tout en augmentant les bénéfices de ce support publicitaire ;
- publication d'un document imprimé « Commissions et relations parlementaires du GIFAS. Principales actions 2017 et priorités pour 2018 ». Ce document est publié sous une forme professionnelle et attrayante, harmonisée avec les autres publications du GIFAS ;
- nouvelle version des planches de présentation (« slides ») du GIFAS, simplifiées et modernisées, répondant mieux aux attentes des membres du Groupement ;

- création de visuels/kakemonos pour favoriser l'identification du GIFAS lors de conférences, de séminaires et faire ainsi rayonner la marque.

Le **GIFAS** réalise, systématiquement, des versions numériques de ses publications afin de permettre au plus grand nombre d'en prendre connaissance.

Ces documents sont consultables en ligne et téléchargeables librement, pour la plupart, sur notre **site Internet** (www.gifas.fr).

En termes de **médias et réseaux sociaux**, la Direction de la Communication a mis en place un compte **Twitter**. Celui-ci en quelques mois a déjà atteint les 3 000 abonnés. Sa croissance est prometteuse. Une page **Facebook** et un profil **LinkedIn** ont également été institués.

La **synthèse de presse quotidienne** du GIFAS, adressée (par courrier électronique) à ses adhérents, compte **plus de 9 700 destinataires**. À ces destinataires, il faut ajouter les lecteurs qui la consultent directement sur le site Internet (rubrique « Actualités ») et ceux abonnés au flux d'alerte RSS.

Le dispositif d'envoi par courriel des « **Informations Adhérents** » permet au GIFAS de toucher directement et rapidement ses adhérents. Beaucoup de ces messages concernent des invitations à participer à des manifestations à l'initiative du GIFAS ou de partenaires.

Parmi les priorités définies pour 2018 et approuvées par le Conseil du GIFAS, la Direction de la Communication est en train de procéder à une refonte totale de la stratégie digitale et de la galaxie des sites Internet du GIFAS afin de mieux relayer ses initiatives et celles de ses adhérents, de disposer des outils nécessaires à la défense et à la promotion de la réputation de la filière. Ce changement passera par l'élaboration d'un « hub » numérique qui permettra à la profession de rayonner davantage.

10

AFFAIRES SOCIALES ET FORMATION

DASSAULT AVIATION - Programme Clean Sky -
LSBJ (Low Sweep Bizjet Concept), vue CATIA.
© DASSAULT AVIATION - A. Daste



EMPLOI ET FORMATION

Portée par la conjoncture favorable, de bonnes perspectives d'activités et un besoin accru de renouvellement des compétences, la profession a augmenté ses embauches l'année dernière et a de nouveau créé de l'emploi en France.

Avec **12 000 recrutements en 2017** (+ 20 % par rapport à 2016), la profession a créé (dans le périmètre GIFAS) 2 000 emplois nets en France (+ 1%).

L'effectif aéronautique et spatial France des entreprises adhérentes au GIFAS est estimé à **190 000 salariés fin 2017**. La profession a **embauché 56 000 personnes en France sur les cinq dernières années**, soit un tiers de ses effectifs.

La profession poursuit son investissement dans l'**alternance**, avec **près de 7 000 apprentis et contrats de professionnalisation présents dans les effectifs fin 2017** (+ 6 % / 2016).

Pour 2018, un volume important d'embauches, de l'ordre de 12 000, est attendu et devrait contribuer de nouveau à la création d'emplois en France.

Cette situation tendue du marché de l'emploi justifie plus que jamais une coopération renforcée de la filière avec le système éducatif afin qu'il soit en mesure de répondre aux demandes des industriels en terme de qualifications, de tous niveaux, techniciens et ingénieurs.

> Les travaux du Comité Stratégique de Filière Aéronautique dans le domaine de l'emploi et des compétences

La feuille de route sur les difficultés d'emploi de la filière dans les métiers de la production, réunissant la DGEFP, l'UIMM, le GIFAS, Pôle Emploi et la profession du travail temporaire, facilite la remontée des informations des territoires sur la situation de l'emploi, les difficultés rencontrées et les actions mises en place pour apporter des réponses.

Le **Groupe de Travail Métiers et Compétences** du CSF, qui se réunit régulièrement pour suivre ces travaux, rassemble les représentants des entreprises, ceux du GIFAS, de l'UIMM, de quatre organisations syndicales de salariés et les représentants de la DGEFP.

Les travaux sont consacrés, depuis l'automne 2017, à la préparation d'un **Engagement de Développement et de l'Emploi et des Compétences** (EDEC), programme d'étude et d'actions visant à anticiper les nouveaux besoins en compétences générés par la transformation numérique en cours mais aussi à traiter les tensions sur l'emploi dans la *supply chain* dans différents territoires.

Ce projet d'EDEC devrait être mis en œuvre à partir de l'automne 2018 pour une durée de trois ans.

> Une politique de soutien aux formations aéronautiques

Cinq projets de formations de techniciens et d'opérateurs qualifiés répondant à des besoins en compétences sur des métiers en tension dans différents territoires (Ile-de-France, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine) ont bénéficié en 2017 de subventions de la part du GIFAS, ciblées sur des investissements dans des plateaux techniques de formation de qualité et de démarches de reconversion de demandeurs d'emploi sur nos métiers.

Pour 2018, plusieurs projets sont en cours de sélection.

Dans le domaine des **formations d'ingénieurs**, le GIFAS s'est associé au développement et à la stratégie du **Groupe ISAE** et de la **Fondation ISAE - Supaéro** par le biais d'une **Convention de Mécénat** conclue en 2015 et renouvelée en 2018. Elle porte sur des projets pédagogiques et sur le co-financement de bourses concernant près de 600 étudiants par an.

Le GIFAS a par ailleurs renouvelé, cette année, le **partenariat de mécénat** initié en 2017 avec l'**ENAC** et son Fonds de Dotation visant à **promouvoir les bourses internationales destinées à des étudiants français et étrangers**.

> Développement de l'alternance et démarche de partenariat entre les acteurs de la filière au profit de l'insertion des alternants dans l'emploi

La profession a augmenté le nombre de jeunes alternants de près de 70 % en sept ans (2011/2018) pour arriver à **près de 7 000 alternants**. Elle s'engage à prolonger cet effort dans les années à venir, dans le contexte favorable d'une réforme en cours de l'apprentissage qui confère de nouvelles responsabilités aux branches et aux entreprises.



Afin de promouvoir dans les régions les métiers de l'aéronautique et de l'espace, le GIFAS labellise et soutient des expositions « Avions des Métiers », comme à Toulouse, avec le salon TAF! Travail Avenir Formation, organisé par l'UIMM. ©Laurent Juillac



Stand du GIFAS
au Salon de
l'Éducation 2017

Plusieurs actions sont également menées pour **favoriser la mise en relation et l'insertion professionnelle des alternants avec la « supply chain »**. Le GIFAS soutient ainsi le développement des **parcours partagés d'apprentissage entre maîtres d'œuvre, équipementiers et PME** : **rencontres Carnet de Vol Alternance** organisées depuis plusieurs années par **Airbus** pour faire se rencontrer une centaine d'entreprises de la filière aéronautique avec les alternants et les stagiaires du Groupe à la recherche d'un emploi ; **salon Alternance Aerospace** qui s'est tenu à Toulouse en mai 2018 pour favoriser la mise en relation des étudiants avec la *supply chain* aéronautique.

> Attractivité de la filière

De multiples actions sont menées en collaboration avec la Direction de la Communication.

- Organisation de l'exposition **L'Avion des Métiers** au Salon du Bourget
Cette exposition, organisée depuis 2013 dans le cadre du Salon, a pour objectif de **présenter aux publics la diversité des emplois, des métiers et des formations du secteur**, à tous les niveaux et sur différents champs de métiers (conception/R&D, production, support commercialisation et maintenance).
Le projet d'Avion des Métiers 2019 est en cours d'élaboration et sera présenté à l'automne 2018 au Conseil du GIFAS.
- Participation à des Salons Métiers dédiés à l'information du grand public : Salon de l'Éducation à Paris (novembre 2017), Salon SMILE

Ile-de-France à la Cité des Sciences et de l'Industrie (mars 2018), Salon ADS Show à Bordeaux (septembre 2018).

- Mise en œuvre de **partenariats et de soutiens** en faveur d'initiatives de promotion des métiers auprès du grand public organisées en territoires : labellisation et soutien d'expositions Avion des Métiers en régions (**Avion des Métiers Occitanie** à Toulouse organisé par l'UIMM en mars 2018, **Avion des Métiers Centre-Val de Loire** à Tours organisé par le cluster Aérocentre en novembre 2017), partenariats avec **Carnet de Vol Alternance, Rêve d'Icare**, etc.
- Développement de l'action de **l'Espace Orientation Aireemploi** menée en faveur de l'information sur les métiers de l'aérien (Féminisons les métiers, conférences Terre et Ciel, etc.). Co-fondateur de cette association avec Air France et la FNAM, le GIFAS en assure depuis l'origine la vice-présidence. Aireemploi bénéficie du soutien financier de l'OPCAIM.

> Développement de l'association HANVOL en faveur de la formation et de l'emploi de personnes en situation de handicap dans la profession

L'association **HANVOL** réunit les principales entreprises adhérentes au GIFAS déterminées à **faciliter l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap dans l'industrie aéronautique et spatiale par la formation en alternance**. Des programmes de pré-formation sont mis en place en Ile-de-France et en Occitanie afin de préparer les candidats à leur embauche dans l'entreprise en alternance.

Cette association bénéficie, depuis sa création, du **soutien de l'AGEFIPH**. Elle a accompagné l'insertion professionnelle de plus d'une centaine de personnes dans la filière — www.hanvol-insertion.aero.

La FNAM (Fédération de l'Aviation Marchande) a rejoint cette association, élargissant ainsi le champ d'intervention à l'ensemble des métiers de l'aérien, et renforce les perspectives de développement de cette initiative associative lancée par le GIFAS en 2010.



AFFAIRES SOCIALES

> Actualité sociale réglementaire et conventionnelle

Suivi avec l'UIMM des principaux dossiers d'actualité : ordonnances « Travail », réforme de l'apprentissage et de la formation, réforme du dispositif conventionnel de la métallurgie, négociation CDD/intérim et mise en place du contrat de chantier / opération dans la branche métallurgie.

> Prévention des risques professionnels

Le **Comité de Prévention des Risques Professionnels** placé sous l'égide de la **Commission des Relations du Travail** suit les dispositions réglementaires et conventionnelles concernant l'exposition des salariés aux risques professionnels et échange sur les bonnes pratiques en matière de prévention des risques et des accidents du travail.

À noter, l'**amélioration régulière du logiciel CORP** (Conformité Réglementaire Personnalisée), outil d'accompagnement des audits réglementaires Santé, Sécurité, Environnement développé par une association créée à cet effet par **Safran, Thales** et le **GIFAS**. www.complisse.fr

> Études et enquêtes sociales

- Enquête annuelle sur l'emploi, le recrutement et l'alternance, cartographie des sites et effectifs des sociétés membres du GIFAS (par régions) ;
- enquêtes annuelles sur les salaires et classifications (en partenariat avec l'association Ingénieurs et Scientifiques de France) ;
- édition 2017 de l'Observatoire Ingénieurs GIFAS – Ingénieurs et Scientifiques de France (en partenariat avec l'association Ingénieurs et Scientifiques de France).



CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL NAVIGANT ESSAIS ET RÉCEPTION

Le GIFAS gère, paritairement avec le SNPAC (Syndicat National du Personnel Navigant de l'Aviation Civile, branche E/R), la Convention Collective des pilotes et ingénieurs navigants (Convention non étendue s'appliquant uniquement aux entreprises adhérentes au GIFAS).

Un septième avenant de la convention a été rédigé et signé en mai 2018, adaptant les règles conventionnelles aux textes européens parus en juillet 2015 en matière d'activités des essais en vol, ainsi qu'aux ordonnances « Travail » en matière d'Institutions Représentatives du Personnel.

Safran Landing Systems – Contrôle non destructif d'un amortisseur de train principal de Boeing 787 –
©Cyril Abad / CAPA Pictures / Safran



COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL DU GIFAS

MEMBRES DU BUREAU

Président

M. Eric TRAPPIER

Présidents d'Honneur

M. Philippe CAMUS

M. Charles EDELSTENNE

M. Jean-Paul HERTEMAN

M. Marwan LAHOUD

Premier Vice-Président

M. Guillaume FAURY

Vice-Présidents

M. Patrice CAINE

M. Patrick DAHER ⁽¹⁾

M. Denis HUGELMANN ⁽³⁾

M. Philippe PETITCOLIN

Commissaire Général des
Salons Internationaux de
l'Aéronautique et de l'Espace

M. Patrick DAHER

Membres

Mme Yannick ASSOUAD

M. Antoine BOUVIER

M. Nicolas CHAMUSSY

M. Stéphane CUEILLE

M. Jean-Brice DUMONT

M. Bruno EVEN

M. Jean-Loïc GALLE

M. Philippe GAUTIER

M. Vincent MASCRE ⁽³⁾

M. Gil MICHIELIN

M. Pierre-Eric POMMELLET

M. Loïc SEGALEN

M. Emmanuel VIELLARD

Trésorier

M. Christophe CADOR ⁽²⁾

MEMBRES DU CONSEIL

Membres

M. Olivier ANDRIES

M. Philippe BOTTRIE

M. Marc ELIAYAN

Mme Nathalie ERRARD

M. François LEHMANN

M. Frédéric LESCURE ⁽⁴⁾

M. Jean-Marc NASR

M. Laurent POIRIER

M. Jean-Pierre SALAÛN ⁽⁵⁾

Délégué Général

M. Pierre BOURLOT

- (1) Président du GEAD du GIFAS
 (2) Président du Comité AERO-PME du GIFAS
 (3) Vice-Président du GEAD du GIFAS
 (4) Vice-Président du Comité AERO-PME du GIFAS
 (5) Médiateur de la Filière

Présentation des résultats 2017

Résultats 2017 de l'Industrie française
aéronautique, spatiale et de défense



CA TOTAL

64,2 Md€



PROGRESSION DU CA

+6%



EXPORTATIONS

85%

DU CA CONSOLIDÉ





1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le chiffre d'affaires total de la profession a progressé de 6 % à périmètre constant, à 64,2 Md€.

L'activité civile a progressé de 4 % à 48,8 milliards, et le chiffre d'affaires militaire de 14 % à 15,4 milliards. La répartition civil / militaire s'établit à 76 % / 24 %. L'activité France a progressé de 7 %, et l'exportation de 6 %. Les ventes à l'exportation ont représenté 85 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le marché civil a bénéficié du dynamisme du trafic aérien, qui a largement compensé les difficultés que rencontrent toujours l'aviation d'affaires et le secteur hélicoptère, notamment dans sa composante « *oil & gas* ».

Le marché militaire a bénéficié des livraisons de Rafale à l'exportation, et de la bonne exécution du budget Défense en France.

Ces bons résultats sont le fruit de la qualité des produits de l'industrie aéronautique et spatiale française, et traduisent les efforts engagés par la filière pour améliorer sa performance en matière de qualité et de tenue des délais.

La progression de l'activité bénéficie à l'ensemble des acteurs de la profession, illustration de son intégration et de son fonctionnement en filière globale.



2. COMMANDES

Les commandes totales de la profession se sont élevées à 68,3 Md€, dont 76 % à l'exportation. Ce niveau élevé illustre la capacité des industriels français à proposer des produits qui correspondent aux attentes des clients, dans un contexte de concurrence accrue et de renouvellement des gammes.



3. LES DIFFÉRENTS MARCHÉS DE PRODUITS

> Le secteur civil

Dans le domaine des avions de transport, 2017 est une nouvelle année de référence pour **Airbus** qui a établi un nouveau record en terme de livraisons après celui de 2016. Avec 718 appareils livrés dont 78 A350 et 558 monocouloirs (dont 181 A320neo).

Les livraisons d'A350 ont progressé de 60 % en un an.

Les commandes ont encore été à un très haut niveau (1109 commandes nettes). Sur les dix dernières années, la part de marché d'Airbus est de 53 %.

Fin 2017, Airbus déclarait un carnet de commandes de 7 265 avions, ce qui constitue un record pour la profession.

Au niveau industriel, l'A350-1000 a obtenu la double certification EASA et FAA, tandis que l'A330neo a effectué son premier vol.

Sur le marché des avions régionaux, **ATR** a livré 80 avions neufs (comme en 2016) et a enregistré 113 commandes fermes et 40 options. ATR a capté 77 % des commandes de turbopropulseurs depuis 2010.

Sur le marché des avions d'affaires, **Dassault Aviation** a livré 49 Falcon, comme en 2016. La société a annoncé le lancement du Falcon 6X et l'arrêt du Falcon 5X du fait des difficultés du moteur. Le Falcon 8X a obtenu sa certification pour l'aéroport de Londres.

Dassault a enregistré 41 commandes nettes (33 en 2014) et dispose d'un carnet de 52 Falcon.

Sur le marché des hélicoptères, **Airbus Helicopters** a livré 409 machines (418 en 2016). La société a enregistré 335 commandes nettes (353 en 2016), mais avec une part d'hélicoptères lourds plus importante.

La société a maintenu sa position de numéro un mondial dans le secteur public et parapublic, avec 50 % du marché. La phase d'essais du H160 a débuté avec trois machines, pour une certification prévue en 2019.

La construction de la chaîne d'assemblage en Chine a débuté, tandis que la nouvelle usine de Dugny Le Bourget a été inaugurée.

Daher Aerospace a livré 57 TBM900 en 2017 (54 en 2016) et enregistré 57 commandes.

> Le secteur militaire

Dassault Aviation a livré 9 Rafale (1 à la France et 8 à l'Égypte) ainsi qu'un Rafale rétrofité au standard F3 pour la Marine Nationale. Les programmes de modernisation du Mirage 2000 et de l'ATL2 se sont poursuivis, tandis qu'une nouvelle campagne de vol du nEUROn a été réalisée.

En matière de coopération, les travaux avec Airbus et Leonardo sur le drone MALE (étude de définition) et avec BAe sur le programme de démonstration de drone de combat se sont poursuivis.

L'accord sur la levée de l'option de 12 Rafale a été signé avec le Qatar tandis que le Japon a commandé un 4^e Falcon 2000 de surveillance maritime.

MBDA a débuté les livraisons du MdCN (missile de croisière naval) et du MMP (successeur du Milan) aux armées françaises. Le Meteor a réalisé avec succès un tir de validation dans le cadre du développement du Rafale standard F3-R.

À l'exportation, la société a notamment enregistré un contrat de Mica VL pour l'armement de corvettes Gowind vendues à l'Égypte.

Thales a enregistré un nombre important de grands contrats sur l'ensemble de son portefeuille d'activités (satellites – pods de reconnaissance – systèmes multimédia de bord IFE – systèmes de communications tactiques – systèmes de défense aériens – avionique militaire et systèmes de combat aériens – systèmes de combat navals).

La société a lancé l'acquisition de Gemalto qui devrait être conclue au 2^e semestre 2018.

> Les moteurs

Safran a enregistré 2 870 commandes et intentions d'achat pour le LEAP et 474 commandes et intentions d'achat pour le CFM56. Le carnet de commandes de CFM International est de 14 834 moteurs, dont plus de 10 000 LEAP.

En 2017, le LEAP a obtenu 77 % des commandes passées sur son segment de marché.

Les livraisons de CFM56 sont restées à très haut niveau (1 444 moteurs) tandis que celles du LEAP ont fortement progressé dans le cadre du *ramp up* programmé (459 livraisons).

Le LEAP-1B est entré en service tandis que les essais du LEAP-1C ont débuté.

> Le secteur spatial

La transformation du secteur s'est poursuivie avec le transfert des parts du CNES dans Arianespace à **ArianeGroup**.

Thales Alenia Space a notamment remporté 1 satellite de télécommunications, 1 satellite très haut débit (V-HTS) pour le compte d'Inmarsat et une nouvelle tranche du programme de construction de 6 satellites d'observation météorologique « *Meteosat Third Generation* », pour le compte de l'ESA et d'EUMETSAT.

La société a également signé un contrat avec l'Agence Spatiale Européenne (ESA) pour l'ingénierie et le développement préliminaire du système de transport automatisé et réutilisable *Space Rider*, conçu pour être lancé par le nouveau lanceur Vega C et déployé en orbite basse. Elle a également signé plusieurs contrats de charges utiles ou d'équipements d'instrumentation.

La division Espace d'**Airbus Defence & Space** a notamment remporté deux contrats pour des satellites de télécommunications. Elle a également signé avec l'Agence spatiale européenne (ESA) pour la construction du second module de service européen (ESM) d'Orion – la capsule spatiale habitée de la NASA.

OneWeb Satellites, coentreprise entre l'américain OneWeb et Airbus, a inauguré à Toulouse une chaîne d'assemblage pour concevoir et fabriquer les 900 satellites de la constellation OneWeb destinée à couvrir la planète en internet à haut débit.

Arianespace a signé 19 contrats de lancement, dont 8 pour Ariane 5 et les 2 premiers pour Ariane 6, pour 27 satellites dont 8 géostationnaires.

Arianespace a terminé l'année avec un carnet de commandes de 58 lancements dont 18 pour Ariane 5, 2 pour Ariane 6, 29 pour Soyouz et 9 pour Vega.

11 lancements ont été réalisés dont 6 pour Ariane 5. Le 27 décembre, Ariane 5 a réussi son 82^e tir d'affilée avec succès. 20 satellites ont été mis en orbite pour 18 clients (12 géostationnaires ; 4 d'observation ; 4 de navigation).



4. L'EMPLOI

Avec **12 000 recrutements en 2017**, la profession a créé (dans le périmètre GIFAS) 2 000 emplois nets en France (+ 1 % par rapport à 2016).

L'effectif global aéronautique et spatial France des entreprises adhérentes au GIFAS est estimé à **190 000 salariés fin 2017**.

La profession poursuit son investissement dans l'alternance, avec **près de 7 000 apprentis et contrats de professionnalisation présents dans les effectifs fin 2017** (+ 6 % / 2016).

Pour 2018, un volume important d'embauches, de l'ordre de 12 000, est attendu et devrait contribuer de nouveau à la création d'emplois en France.

Présentation des principaux agrégats

concernant
les sociétés
membres
du GIFAS



DASSAULT AVIATION - Rafale M -
©DASSAULT AVIATION - K. Tokunaga

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le GIFAS regroupe l'ensemble des industriels français présents dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace, de l'électronique de défense et de la sécurité.

La présentation ci-après fait apparaître les chiffres clés totaux puis, en deux parties distinctes, les agrégats « électronique de défense et de sécurité » suivis des agrégats classiques « aéronautique et espace ».

Pour mémoire, les chiffres figurant dans ce chapitre sont hors taxes et exprimés en millions d'Euros courants.

Principaux agrégats sur l'activité totale



CHIFFRE D'AFFAIRES NON CONSOLIDÉ (EN M€)

	2016		2017	
CA Total	60 402		64 192	
National	18 677	31%	20 147	31%
Exportation	41 725	69%	44 045	69%
Civil	47 288	78%	48 826	76%
Militaire	13 114	22%	15 366	24%



COMMANDES (EN M€)

	2016		2017	
Commandes totales	73 107		68 277	
National	16 922	23%	16 710	24%
Exportation	56 185	77%	51 567	76%
Civil	50 227	69%	57 210	84%
Militaire	22 880	31%	11 067	16%

L'industrie d'électronique de défense

Cet agrégat correspond, pour ce qui concerne l'électronique de défense, aux systèmes et équipements électroniques liés à des systèmes d'armes. Les éléments embarqués sur les plateformes aériennes sont comptabilisés dans l'agrégat « aéronautique et espace ».



CHIFFRE D'AFFAIRES NON CONSOLIDÉ (EN M€)

	2016		2017	
CA Total	1 092		1 499	
National	527	48%	747	50%
Exportation	565	52%	752	50%



COMMANDES (EN M€)

	2016		2017	
CA Total	1 180		1 560	
National	657	56%	988	63%
Exportation	523	44%	572	37%

50,5 Md€
de chiffre d'affaires consolidé
(aéronautique & spatial)

DONT

43,3 Md€
de chiffre d'affaires consolidé
réalisés à l'export



85 %

À L'EXPORTATION



68,3 Md€

DE COMMANDES

(aéronautiques, spatiales
& électronique de défense)

CHIFFRE D'AFFAIRES

aéronautique et spatial 2017

CHIFFRE D'AFFAIRES NON CONSOLIDÉ (EN M€)

	SYSTÉMIERS	MOTORISTES	ÉQUIPEMENTIERS	TOTAL
C.A. réalisé avec l'État français ou organismes publics	3 414	769	1 017	5 199
C.A. réalisé avec les industriels implantés en France	638	196	11 372	12 206
C.A. réalisé avec les autres clients français	1 470	64	462	1 995
C.A. réalisé à l'exportation (directe)	24 682	8 683	9 928	43 293
TOTAL	30 204	9 711	22 778	62 693

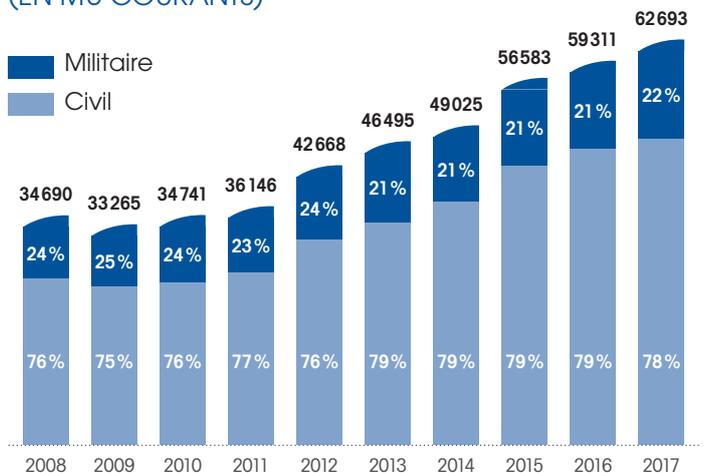


CHIFFRE D'AFFAIRES

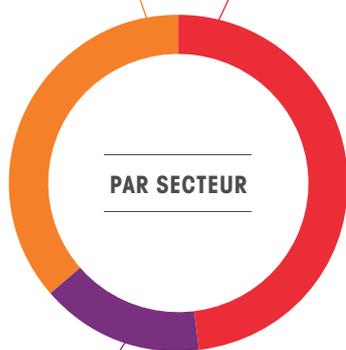
62 693 M€

Le chiffre d'affaires global, c'est-à-dire non consolidé, comprend les ventes facturées aux entreprises travaillant dans le secteur aéronautique et spatial.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CIVIL ET MILITAIRE (EN M€ COURANTS)



Équipementiers : 36,3 % Systémiers : 48,2 %



Motoristes : 15,5 %

DÉPENSES D'ÉTUDES, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (EN M€ COURANTS)

	2013	2014	2015	2016	2017
CA Total	46 495	49 025	56 584	59 311	62 693
CA Associé	41 596	41 496	44 927	51 349	54 041
R&D Totale	6 854	6 741	7 122	7 163	6 476
<i>dont R&D autofinancée</i>	3 941	3 969	4 175	3 795	3 623
Part de la R&D dans le CA Associé	16,5 %	16,2 %	15,9 %	13,9 %	12,0 %

La R&D autofinancée représente 56 % de la R&D totale en 2017 et équivaut à 7 % du chiffre d'affaires associé.

CHIFFRE D'AFFAIRES

aéronautique et spatial consolidé

Le chiffre d'affaires aéronautique et spatial (hors taxes) consolidé, qui n'inclut pas les échanges entre les sociétés de la profession (CA entre constructeurs français non compris) s'établit à **50 488 M€**. La ventilation du chiffre d'affaires consolidé est donnée ci-dessous en M€ courants et à périmètre courant.



CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ (EN M€)

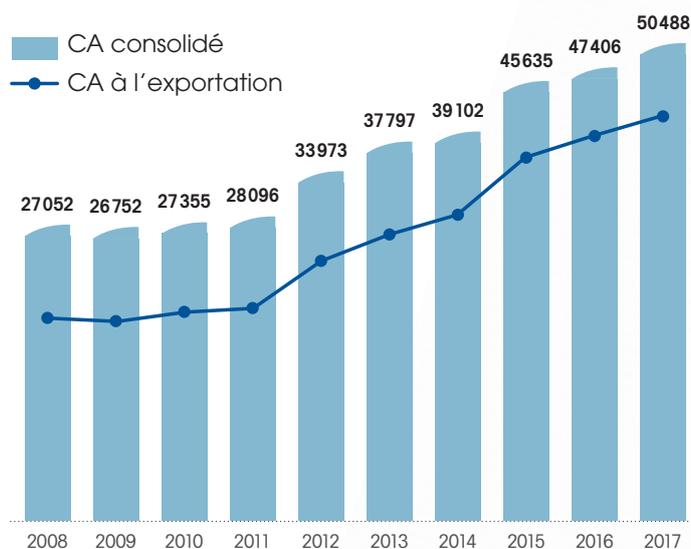
	2016	2017
C.A. réalisé avec l'État français	4 108	5 199
C.A. réalisé avec les autres clients français	2 137	1 995
C.A. réalisé à l'exportation (directe)	41 161	43 293
TOTAL	47 406	50 488

La ventilation du chiffre d'affaires consolidé est donnée ci-contre en M€ courants et à périmètre courant.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
CA consolidé	27 052	26 752	27 355	28 096	33 973	37 797	39 102	45 635	47 406	50 488
CA Exportation	21 456	21 110	22 112	22 528	27 637	30 498	32 629	38 823	41 161	43 293



ÉVOLUTION DES CHIFFRES D'AFFAIRES AÉRONAUTIQUES ET SPATIAUX CONSOLIDÉS ET À L'EXPORTATION (EN M€ COURANTS)



La part des exportations a toujours été majoritaire dans le chiffre d'affaires consolidé. Elle représente cette année 85 % du chiffre d'affaires consolidé.

50,5 
Md€
de chiffre d'affaires



85 %

À L'EXPORTATION

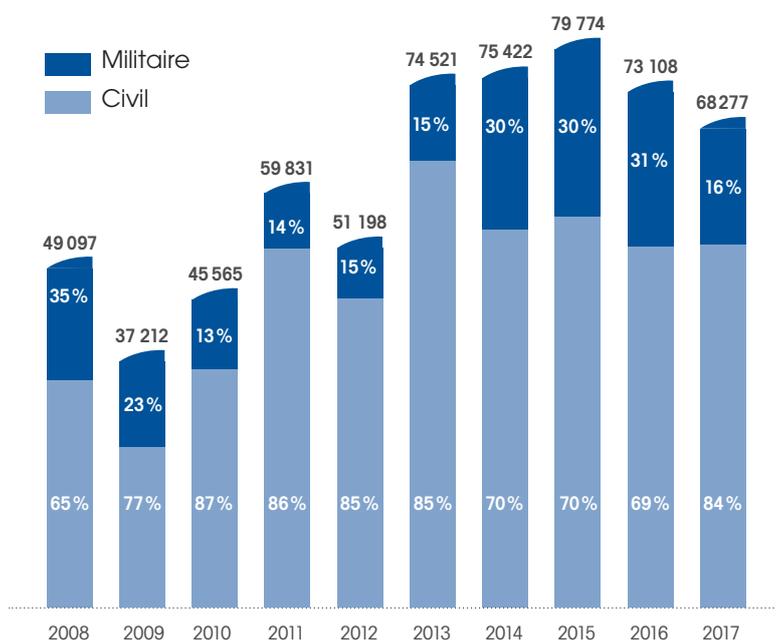
COMMANDES

aéronautiques, spatiales
& électronique de défense

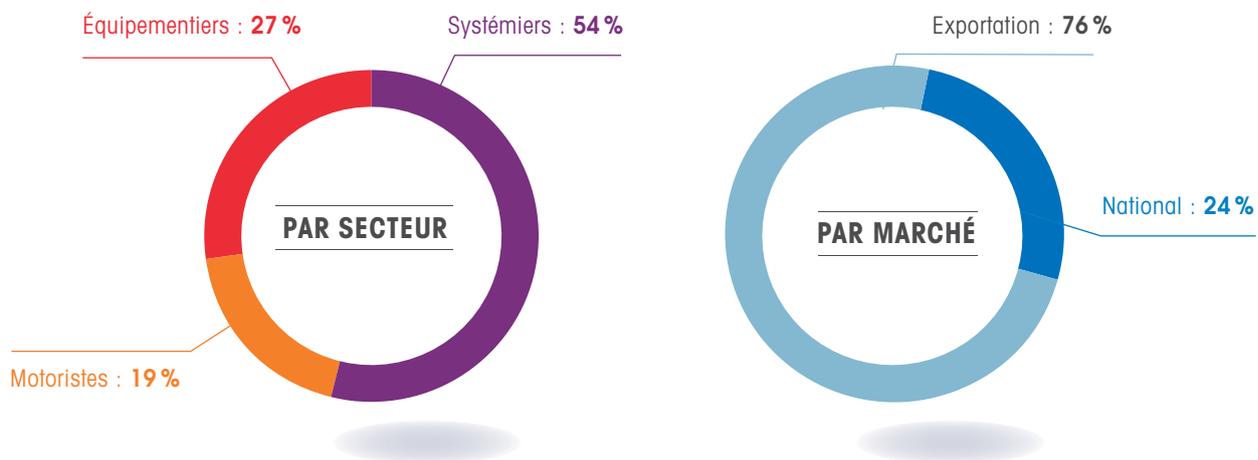
MONTANT TOTAL DES COMMANDES EN 2017

68,3  Md€

ÉVOLUTION DES COMMANDES



AUTRES VENTILATIONS DES COMMANDES



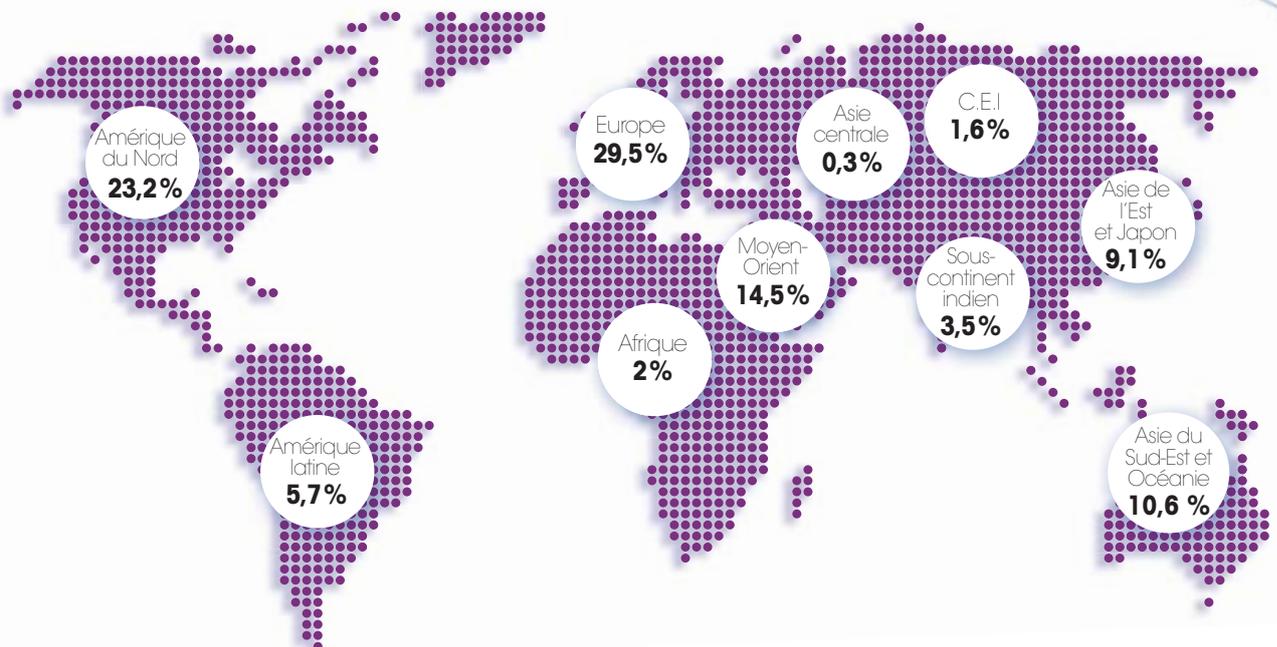
VENTILATION DES EXPORTATIONS

aéronautiques, spatiales & électronique de défense



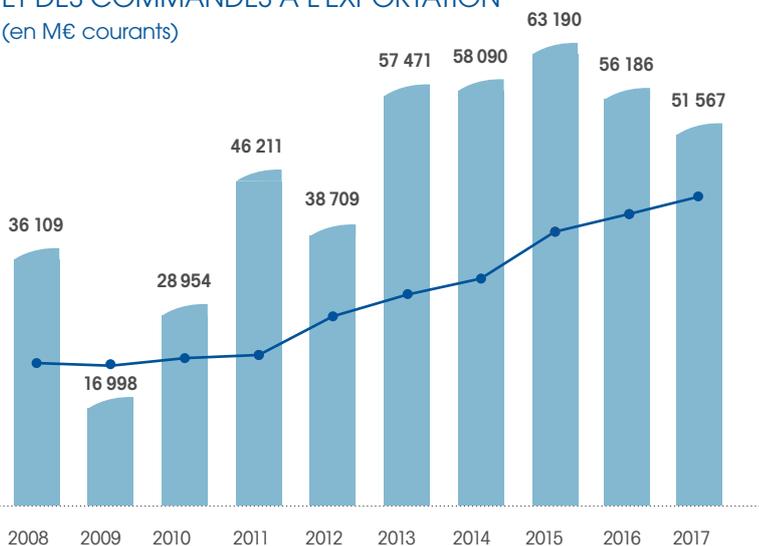
COMMANDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en moyenne sur 10 ans)



ÉVOLUTION DES LIVRAISONS ET DES COMMANDES À L'EXPORTATION

(en M€ courants)



■ Commandes export
● Livraisons export

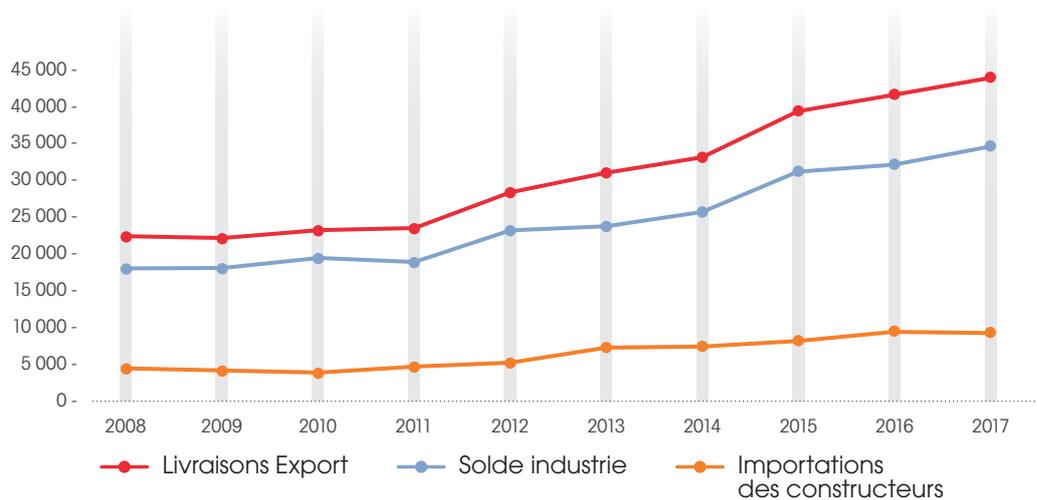
2008	36 109	22 327
2009	16 998	22 080
2010	28 954	23 162
2011	46 211	23 446
2012	38 709	28 352
2013	57 471	31 032
2014	58 090	33 156
2015	63 190	39 478
2016	56 186	41 726
2017	51 567	44 045

BALANCE COMMERCIALE

de la profession*

BALANCE COMMERCIALE (EN M€ COURANTS)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Livraisons Export	22 327	22 080	23 162	23 446	28 352	31 032	33 156	39 478	41 726	44 045
Importations des constructeurs	4 373	4 073	3 775	4 618	5 174	7 286	7 442	8 219	9 514	9 340
Solde industrie	17 954	18 007	19 387	18 828	23 178	23 746	25 714	31 259	32 212	34 705



* : Assiette GIFAS (sociétés du groupement professionnel).



CHIFFRE D'AFFAIRES SPATIAL 2017

(non consolidé, en M€ courants)

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉ (EN M€ COURANTS)

	2015	2016	2017	ÉVOLUTION 2016/2017
Systémiers Spatiaux	6 893	7 414	7 298	-1,57 %
Motoristes	376	80	0	-100,00 %
Équipementiers	545	541	580	7,27 %
Total	7 814	8 035	7 878	-1,95 %

Source : Enquête annuelle menée auprès des sociétés membres du GIFAS

NB : Les résultats des filiales de ces sociétés ne sont pas inclus si elles ne sont pas elles-mêmes membres du GIFAS

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SPATIAUX AU 31/12/2017



INGÉNIEURS ET CADRES

9 500



EMPLOYÉS, TECHNICIENS, OUVRIERS

5 500

15 000

total GIFAS

7 878 M€
de chiffre d'affaires spatial total



CHIFFRE D'AFFAIRES SPATIAL MILITAIRE

2 103 M€



CHIFFRE D'AFFAIRES SPATIAL CIVIL

5 775 M€

LA SITUATION DE L'EMPLOI

les effectifs au 31 décembre 2017

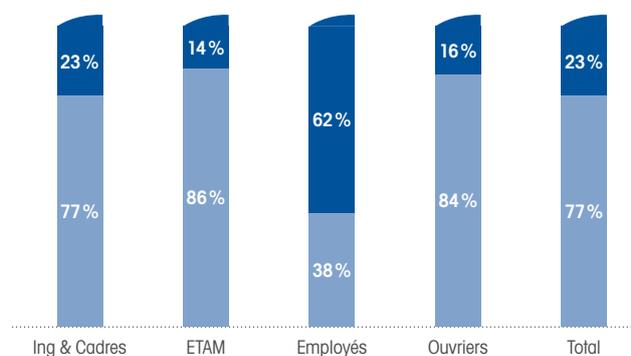
(Effectif activités aéronautiques et spatiales adhérents GIFAS)


190 000

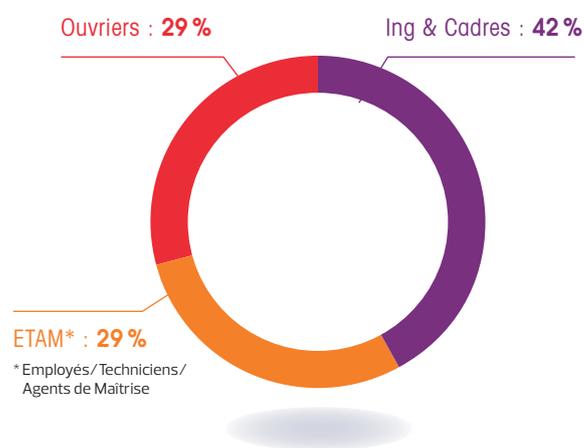

+1% DE PROGRESSION PAR RAPPORT À 2016 (À PÉRIMÈTRE CONSTANT)

RÉPARTITION DES EFFECTIFS HOMMES-FEMMES EN 2017

■ Femmes
■ Hommes



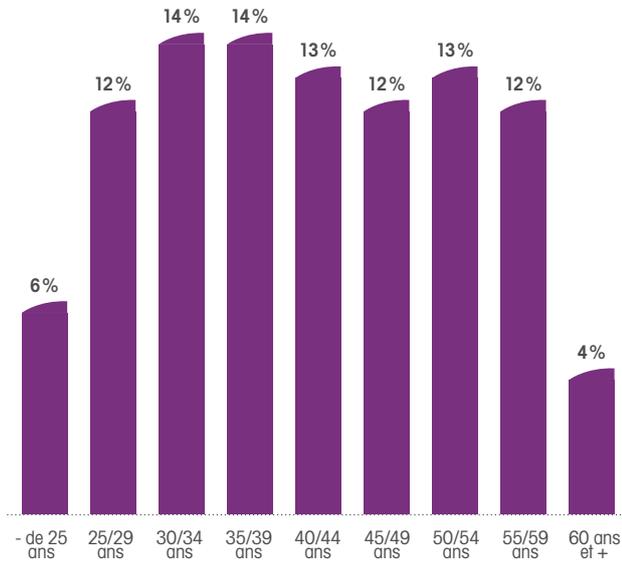
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE



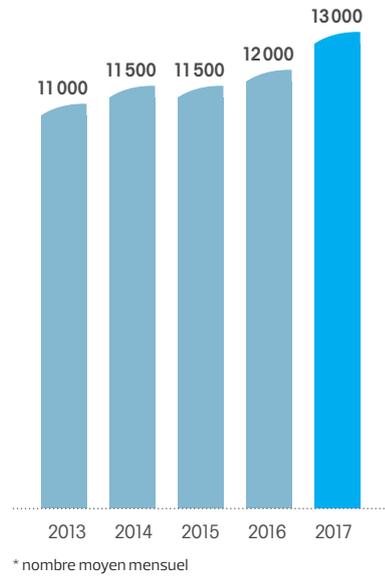
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE 2008 À 2017

au 31.12.2017	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Grands Systémiers	64 000	65 200	67 500	70 000	73 000	75 000	75 000	76 000	76 500	77 000
Motoristes	20 000	23 500	22 000	22 000	23 000	24 000	24 000	24 500	24 000	24 000
Equipementiers	76 000	68 300	67 500	70 000	74 000	78 000	81 000	84 500	86 500	89 000
TOTAL	160 000	157 000	157 000	162 000	170 000	177 000	180 000	185 000	187 000	190 000

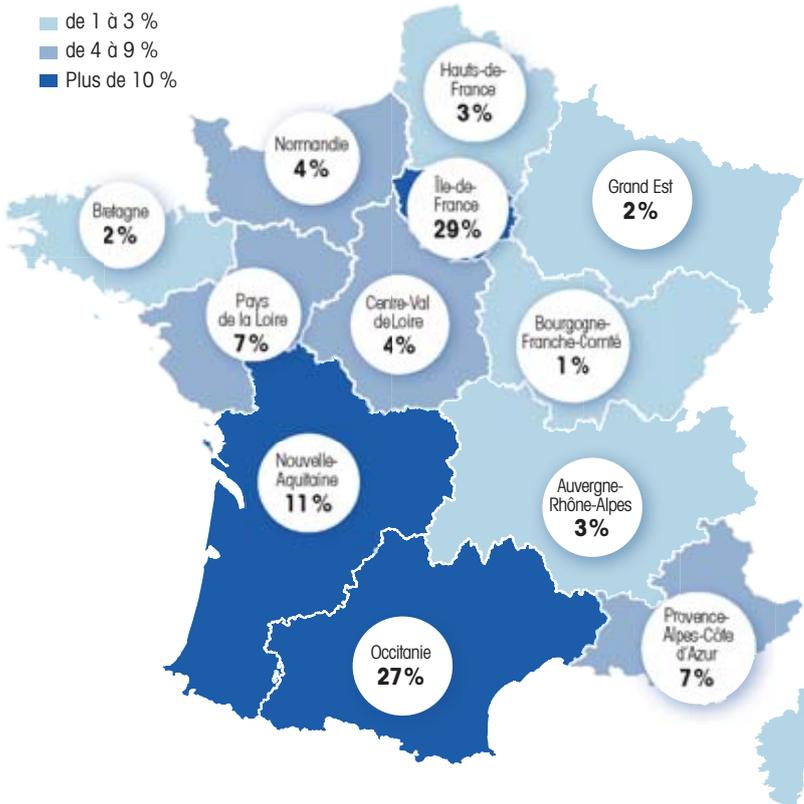
EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE



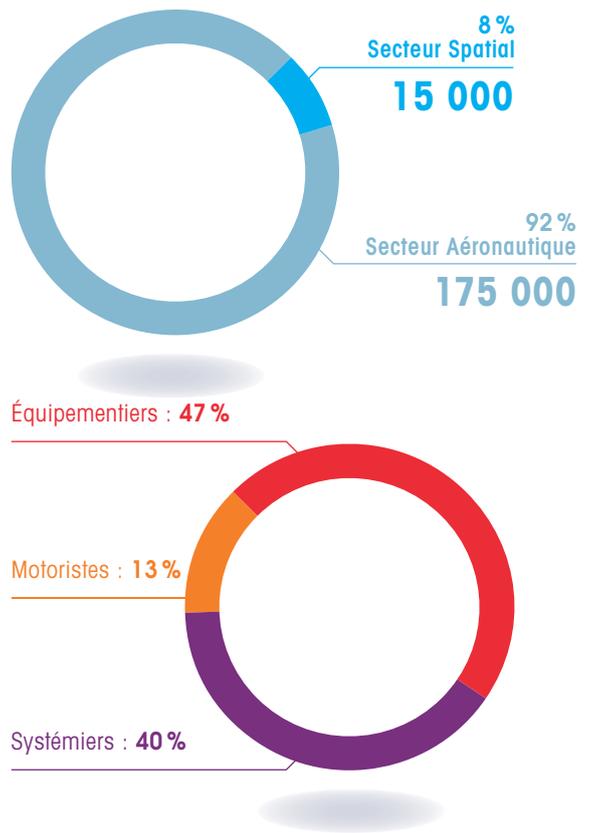
EFFECTIFS TRAVAIL TEMPORAIRE *



RÉPARTITION PAR RÉGIONS AU 31 DÉCEMBRE 2017 (190 000 SALARIÉS)

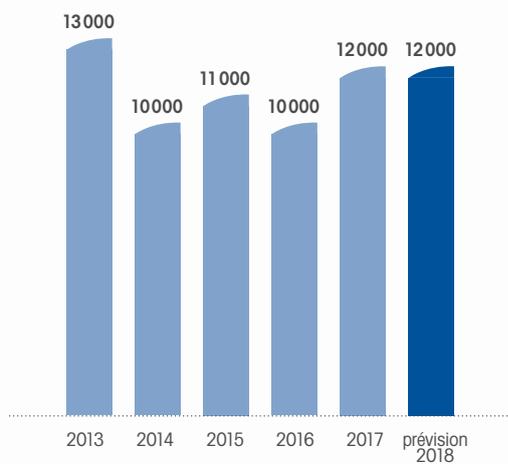


RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

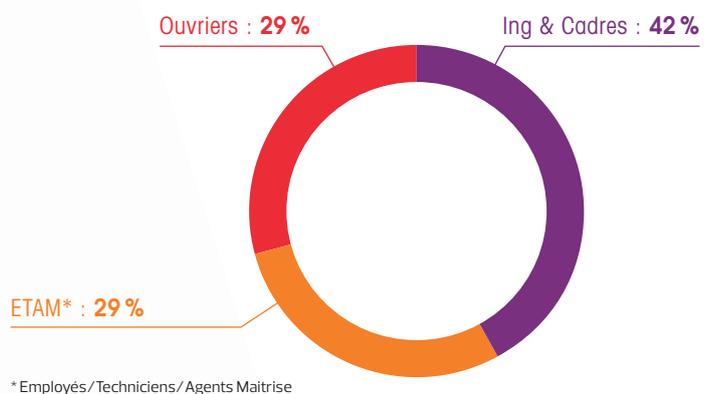


LE RECRUTEMENT

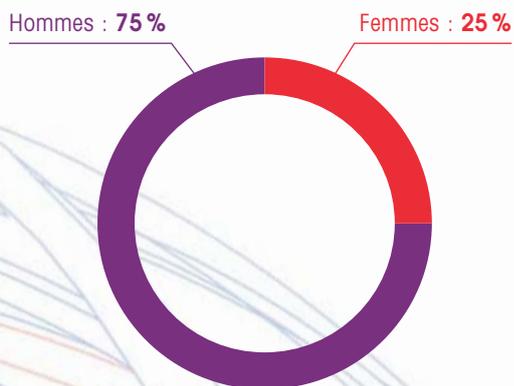
ÉVOLUTION DU RECRUTEMENT



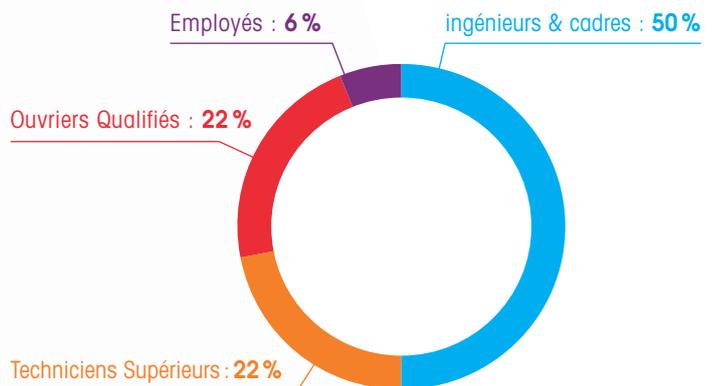
RECRUTEMENT PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE EN 2017



RECRUTEMENT HOMMES - FEMMES EN 2017



RECRUTEMENT DES JEUNES DIPLÔMÉS PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE EN 2017

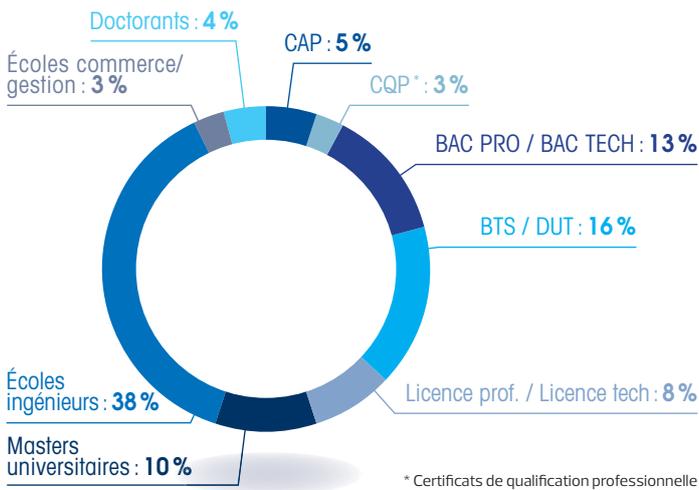


3 000 recrutement
de jeunes
diplômés

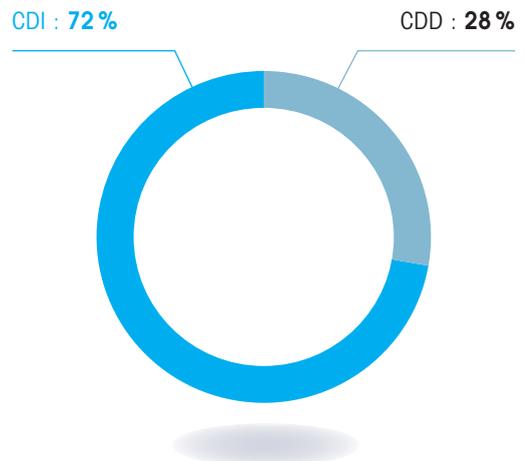


soit **25 %** des recrutements

RECRUTEMENT DES JEUNES DIPLÔMÉS PAR GROUPE DE DIPLÔME

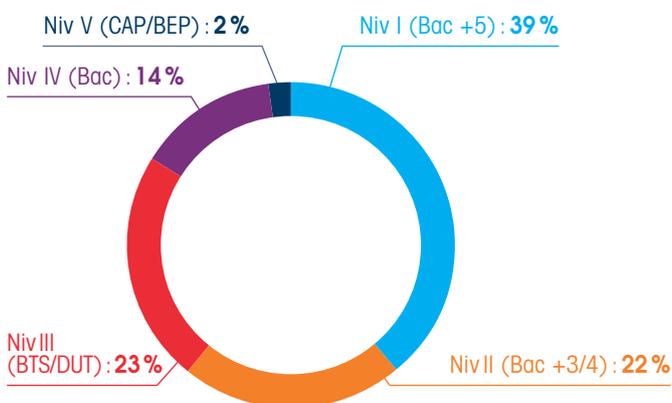


RECRUTEMENT PAR TYPE DE CONTRAT EN 2017



ALTERNANCE

LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION



4 900



contrats d'apprentissage en cours
au 31 décembre 2017

soit **+7%** par
rapport à 2016

Au 1^{er} janvier 2018, 66 % des entreprises employaient au moins
une personne en alternance

ADDRESS BY Eric TRAPPIER, GIFAS CHAIRMAN

GIFAS GENERAL MEETING
PARIS - THURSDAY 5 JULY 2018



Eric TRAPPIER,
GIFAS Chairman
©DASSAULT AVIATION

Corporate executives,
Ladies and gentlemen,
and especially, Dear Friends,

It is always a pleasure to come together for this General Meeting. It provides the occasion for us to meet and review our industry before the summer break. I am sorry to have to announce to you that there is a cloud hanging over today's meeting, because GIFAS is in mourning once again.

Only a month ago Serge Dassault passed away, and Henri Martre joined him the day before yesterday.

Let us spare a thought for them together. On behalf of all of us, I should like to pay them our respects and honour them by making a glowing tribute to them. They devoted their entire lives to developing our industry, and through their devotion they achieved their goal of making it a symbol of French excellence.

So, in recognition of all their work and devotion to our sector, our country's aeronautics sector, I entreat you to join me in paying them homage by observing a minute of silence.

Thank you.

This, our General Meeting, is highly important as I mentioned. It provides a real opportunity to look back over the year and then discuss it freely over our traditional cocktail. So, I would like to thank you again for attending this gathering today. I assure you that it means a great deal to all the GIFAS staff who work all year round for the industry's success.

The twelve months that have elapsed since our last General Meeting, a year since the election of a new President of France, who attended the Paris International Air Show, have been full of experiences and contrasts.

Yet again the industry can announce record results for 2017, with sales that increased by 6% on a comparable basis, to more than € 64 bn. The € 68 bn order book, is higher than the sales figure for the 24th year running and we are still the top contributor to the domestic trade balance. So I should like to congratulate and thank the 190 000 passionate and motivated men and women working for the major groups, equipment manufacturers and all our SMEs, for making these results the success they are.

Mind you, we should never take anything for granted in our high-technology industry. As our performance is so astounding, it makes the challenges ahead that much harder. There are challenges facing us that require contribution from the whole of our sector.

THE TWELVE MONTHS THAT HAVE ELAPSED
SINCE OUR LAST GENERAL MEETING HAVE
BEEN FULL OF EXPERIENCES AND CONTRASTS.

We must ensure that our industries ramp up their efforts and prepare for Industry 4.0 so as to increase competitiveness and particularly their efficiency. Just in case it had escaped your notice, the on-going digital revolution is exacerbated by the unpredictability of the geopolitical competitive context!

What strikes me in particular, is the aggressive sales policy of our partners, the United States, in the areas of taxation and regulations, not to mention the fluctuation of the euro-dollar exchange rate, which is always hard to manage.

So if we want to keep our industry's lead and excellence and progress further still, the profession must up the ante even more.

One of GIFAS' main actions in this area is to promote internationalization.

As part of our efforts to bolster our industry's actions and international influence, we conducted a large-scale mission to India, last April. It was a resounding success and I would like to thank you all, those who took part, the manufacturers and organizers of the GIFAS team. For almost a whole week, we travelled through four Indian States and four metropolises with no fewer than 60 firms to meet the major systems engineers, equipment manufacturers and players of the Indian supply chain.

This enabled two universes to interact that share the common ambition of moving forward and developing its own supply chain by faster cooperation, against the backdrop of the "Make in India" policy.

The mission's success holds promise. So now these efforts need to take effect. In specific terms, GIFAS has already taken action by creating an India Commission that should be up and running within a few months, and it has also set up permanent representation in India.



Eric TRAPPIER,
GIFAS Chairman led
a mission in India
(April 2018) with
60 french aerospace
companies.

It won't always be plain sailing, but as the well-known Indian proverb goes... "wherever paths may lead you, there are no strangers, only friends you haven't met yet..."! Shouldn't that serve to encourage us?

I should also mention that for those who went to Bangalore, their experiences with small firms, SMEs, were sometimes more responsive than the major groups. They admitted that if they hadn't moved to India but had remained in France, they would have disappeared altogether. They continue to make their products cooperating with the Indians.

You see, **internationalization is needed**, not only for the good of the Indians – that is certain – and others too because we are not only in India, but also in China and many other countries. We need internationalization to prepare the future.

Looking further at the international scene, the start to 2018 was very busy. We had hardly unpacked from our trip to India, when we set off again to Berlin and the ILA Air Show, where France was the guest of honour. This opportunity was seized upon to consolidate the French-German defence axis.

ILA Berlin also provided the venue for several strategic announcements made in the presence of our respective Ministers of Defence, primarily about FCAS – the Future Combat Air System – and also Eurodrone.

This commitment to cooperate was backed up by the bilateral summit declaration of 19 June 2018 and charts a promising path. We should lose no time in turning the words into substance by taking hard and fast decisions.

Cooperation holds promise for all of us, and goes far beyond the convictions of the Airbus-Dassault tandem.

So, with a hard or soft Brexit in the offing – shrouded in typically dense British fog – we need **to prepare for new parallel cooperation with the British, given the many French company interests in the UK.**

I hope that these projects will be developmental for French and European industry, that they will enable us to build the Europe with strong skills that I have repeatedly called for. We can all draw satisfaction from them yet should keep our wits about us and ensure long-term compliance with the specifications and playing rules.

The European Commission has expressed its proposals on the future Multiannual Financial

Framework. Our commitment to the ASD, which I chair, means that we can effectively pass on our ideas about the European Defence Fund – although in many areas this has yet to be illustrated. I would remind you that the sum of € 13 bn is earmarked for Defence and that a very significantly higher budget allocation will be made for space.

However, the geopolitical situation being what it is, we live in uncertain, if not troubled times.

So, if I can make a metaphor, we must be ready to fly under the clouds, by night and across unknown airspace.

We have to take the supply chain through these paradigm shifts on an industrial level. That is the Group's primary task. Rest assured that we pay the development of a pool of SMEs and mid-caps is one of our main priorities.

Now, as you are aware, GIFAS has committed to four major programmes that aim to rise to these challenges and ensure that the French aerospace industry remains a global industry of excellence.

Its survival depends on it, mark my words! You are familiar with these programmes. Some of you are already involved in them.

As for innovation that is crucial to our industry, **CORAC is ten years old this year.** Its results speak for themselves, both in preparing for major programmes and the environment.

The CORAC roadmap was updated in 2017 and the French Government confirmed its medium-term support, for 5 years, after a year off in 2017. We have come a long way! Now we need to maintain the balance we have achieved and provide firm, ambitious projects as input to the roadmap. This is especially true as the Aero-SME Committee and GEAD were formally co-opted into the CORAC this year.

Phase two of the "**Industrial Performances**" programme run in partnership with the thirteen metropolitan regions, is one of operational excellence and now involves 300 SMEs. It is going very well.

Since last September, the "**SME/MSB Ambition**" programme in conjunction with Bpifrance has helped the first set of sixty business leaders to transform their businesses and carry through their strategic plans.

Lastly, the GIFAS Board recently decided to devise a new programme based on **individual support schemes for SMEs during the initial stages of their digital transformation and to accelerate the roll-out of existing cross-cutting digital tools**, to improve efficiency industry-wide.

This is an example of a concrete advantage for the whole aerospace industry for SMEs and mid-caps through to the major groups of prime contractors... a real advantage "Made by GIFAS"!

GIFAS' influence is thus spreading further as can be testified by the admission of twenty-six new members who have joined us since last year. At the end of today's Council meeting, we should be 388 members strong!



Doha – December 2017. Dassault Aviation sold 12 Rafale fighter jets in Qatar. From left to right: Eric TRAPPIER, DASSAULT AVIATION Chairman and CEO, Emmanuel MACRON, President of France, and Sheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Ruler of Qatar
©Philippe Servent – Présidence de la République

It is up to them, and all of us to continue to make France thrive all over the world! **GIFAS is a strike force, a strong lever, a source of ideas and action.**

Here I should mention our active, exemplary policy for aerospace training. It is a major priority of the GIFAS Solidarity Fund, and we can also be proud of our initiatives to promote the appeal of our professions and training courses. In 2018, the industry should see another 12,000 job hires.

Furthermore, GIFAS is a major player and promoter of the French national defence policy.

We can only commend the Government's determination to ramp-up France's defence effort and plough resources back into the Armed Forces. Therefore, we are pleased with and welcome the recently-adopted Military Programming Law that I would describe as proactive. Naturally, things can always be taken further, but all-in-all the voice of our industry has been heeded. So we can be glad about our efforts to give guidance on the strategic Defence review, that laid the groundwork for this new Military Programming Law.

An ambitious demonstrators' policy to test breakthrough technologies must be rolled out, primarily to mitigate the risks arising from major programmes. Last but not least, we must mention exports that allow us to extend our base and keep up efforts to support our industry.

As you know, the French space sector is now at a crossroads and must pull off tomorrow's challenges.

European leader it may be, but it is going through a big change. With **COSPACE**, enabling the satellite sector to remain competitive, supporting programmes with strong social impact and developing downstream uses and applications for the space sector are our key priorities. The budgetary aspects are crucial.

Therefore sanctuarising them is positive. But we must also construct spatial Europe. The issue was brought up at the recent Franco-German summit in Meseberg. **We welcome the fact that France renewed its support for Ariane 6 and the need to pursue the development of the European space sector through major projects.**

Ladies and Gentlemen, Dear Friends,

We must take a leaf out of the books of our former captains of industry and redouble our efforts to construct a fine, promising, high-performance industry to lay the groundwork for the future.

Following their example, I want to confirm my full commitment, and that of the whole of GIFAS, of those who take part in the Committees, of all those who are active on the ground, to defending the industry and preparing for tomorrow's transformations.

Now, as the Chairman of the Aero-SME Committee, and GIFAS Treasurer, Bertrand Lucereau, has finished his four-year term at its helm, I would like to present to you, Bertrand, my heartfelt thanks on behalf of all of us for the work you have carried out for SMEs through GIFAS. Thank you, Bertrand.

I would also like to thank you for your loyalty, the support you have given to the GIFAS Board, to the GIFAS Chairman and especially to the GIFAS team led by Pierre Bourlot. I shall now hand over to him for the business report.

Thank you.

Key figures main aggregates

Concerning
GIFAS
members



DASSAULT AVIATION - Rafale M -
©DASSAULT AVIATION - K. Tokunaga

Since 1st January 2004, GIFAS represents the interests of French manufacturers in both the aerospace and the defence and security electronics sectors.

The following presentation shows the key figures for global aggregates, then, in two separate sections, the "defence and security electronics" aggregates followed by the main "aerospace aggregates". All figures quoted in this section are expressed in millions of euros, before adjustment for inflation and excluding taxes.

Global aggregates



UNCONSOLIDATED REVENUES (€m)

	2016		2017	
Total revenues	60,402		64,192	
Domestic	18,677	31%	20,147	31%
Export	41,725	69%	44,045	69%
Civil	47,288	78%	48,826	76%
Defence	13,114	22%	15,366	24%



ORDERS (€m)

	2016		2017	
Total orders	73,107		68,277	
Domestic	16,922	23%	16,710	24%
Export	56,185	77%	51,567	76%
Civil	50,227	69%	57,210	84%
Defence	22,880	31%	11,067	16%

The defence electronics sector

As far as defence electronics is concerned, these figures apply to electronic systems and equipment related to weapon systems. Electronic systems on board airborne platforms are included in the aerospace aggregates.



UNCONSOLIDATED REVENUES (€m)

	2016		2017	
Total revenues	1,092		1,499	
Domestic	527	48%	747	50%
Export	565	52%	752	50%



ORDERS (€m)

	2016		2017	
Total orders	1,180		1,560	
Domestic	657	56%	988	63%
Export	523	44%	572	37%

€50.5 bn

consolidated revenues
(aeronautics & space)

OF WHICH

€43.3 bn

consolidated revenues
in exports



85%

IN EXPORTS



€68.3 bn

TOTAL ORDERS
(aeronautical, space
& defence electronics)

AEROSPACE

revenues for 2017

UNCONSOLIDATED REVENUES (€m)

	SYSTEM PRIME CONTRACTORS	PROPULSION SYSTEM MANUFACTURERS	EQUIPMENT MANUFACTURERS	TOTAL
Contracts with the French Government or public organizations	3,414	769	1,017	5,199
Contracts with manufacturers in France	638	196	11,372	12,206
Contracts with other French clients	1,470	64	462	1,995
Direct export contracts	24,682	8,683	9,928	43,293
TOTAL	30,204	9,711	22,778	62,693



REVENUES

€62,693 m

Unconsolidated revenues include transactions between companies within the aerospace industry.

Equipment manufacturers: **36.3%**

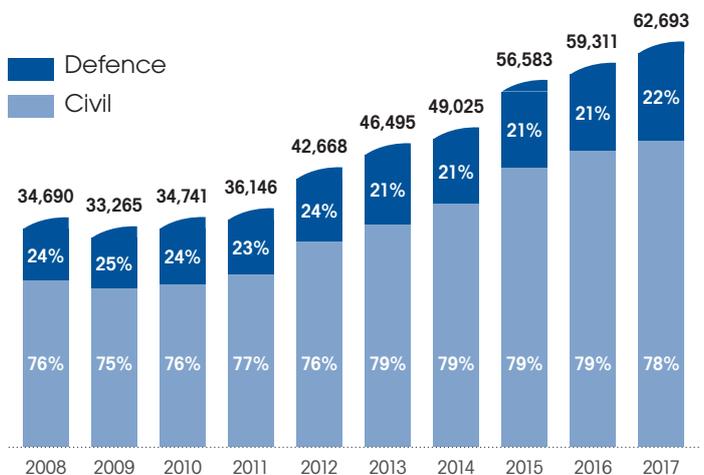
System prime contractors: **48.2%**



BY SECTOR

Propulsion system manufacturers: **15.5%**

CIVIL AND DEFENCE REVENUES (€m, before adjustment for inflation)



R&D SPENDING (In €m, before adjustment for inflation)

	2013	2014	2015	2016	2017
Total revenues	46,495	49,025	56,584	59,311	62,693
Associated revenues	41,596	41,496	44,927	51,349	54,041
Total R&D	6,854	6,741	7,122	7,163	6,476
<i>funded directly from cash flow</i>	3,941	3,969	4,175	3,795	3,623
R&D as percentage of associated revenues	16.5%	16.2%	15.9%	13.9%	12.0%

In 2017, R&D funded directly from cash flow accounted for 56% of total R&D spending, i.e. 7% of associated revenues.

CONSOLIDATED AEROSPACE REVENUES

Consolidated revenues, which exclude taxes and transactions between companies within the French aerospace industry (excluding transactions between French manufacturers), came to **€50,488 million**. The breakdown of consolidated revenues, in millions of euros before adjustment for inflation, is given in the table below.

CONSOLIDATED REVENUES (€m)

	2016	2017
Contracts with the French Government	4,108	5,199
Contracts with other French clients	2,137	1,995
Direct export contracts	41,161	43,293
TOTAL	47,406	50,488

The breakdown of consolidated revenues, in millions of euros before adjustment for inflation, is given in the table below.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Consolidated revenues	27,052	26,752	27,355	28,096	33,973	37,797	39,102	45,635	47,406	50,488
Export revenues	21,456	21,110	22,112	22,528	27,637	30,498	32,629	38,823	41,161	43,293

TOTAL CONSOLIDATED AEROSPACE TRADE REVENUES AND EXPORT REVENUES (€m, before adjustment for inflation)



Exports have always accounted for the greater proportion of consolidated revenues. In 2017, the figure was 85%.

€50.5 bn
consolidated revenue



85%

IN EXPORTS

AEROSPACE & DEFENCE ELECTRONICS

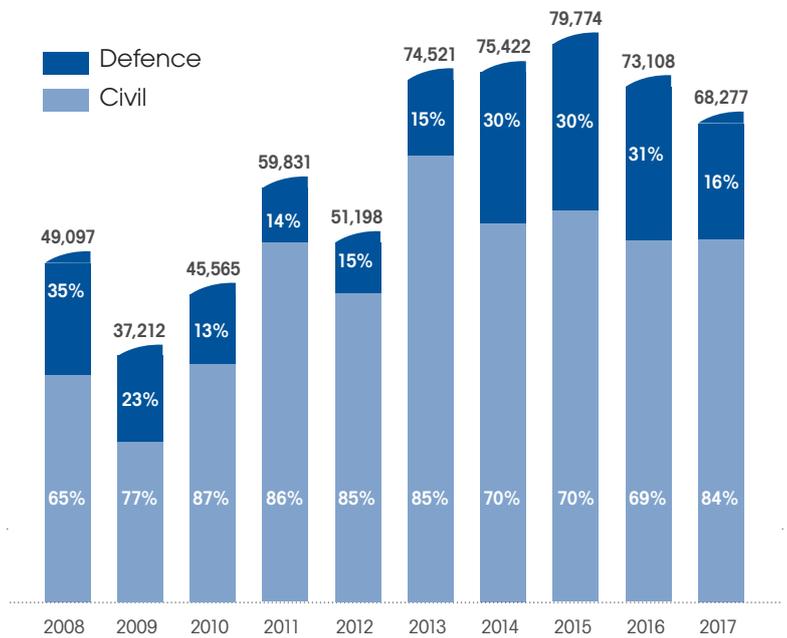
orders

TOTAL VALUE OF ORDERS BOOKED IN 2017

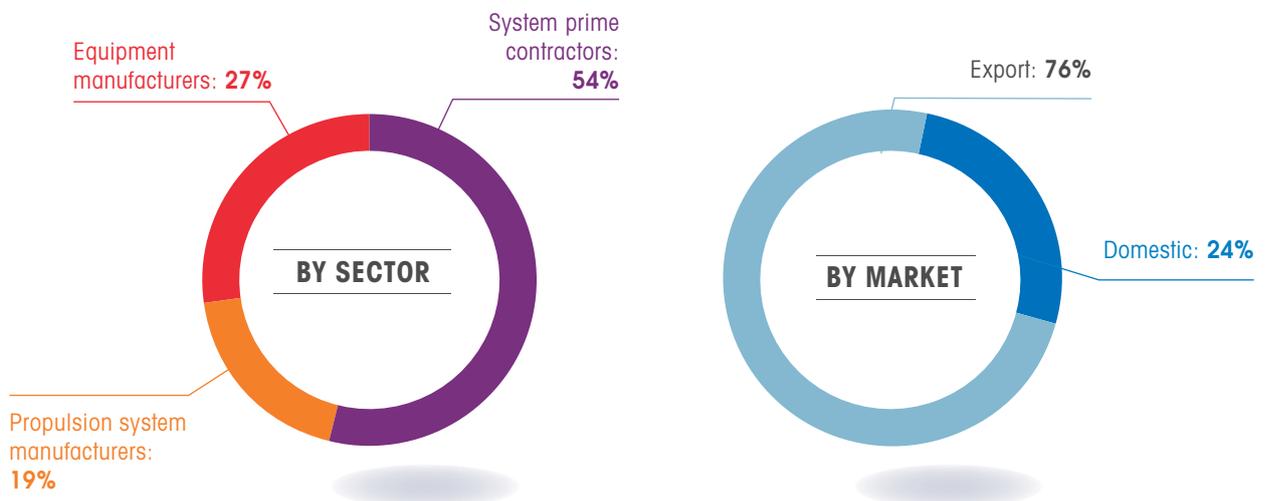
€68.3 bn



TRENDS IN CIVIL AND MILITARY AEROSPACE & DEFENCE AND ELECTRONICS ORDERS (in millions of euros)



SECTOR AND MARKET BREAKDOWNS OF ALL ORDERS



AEROSPACE & DEFENCE ELECTRONICS

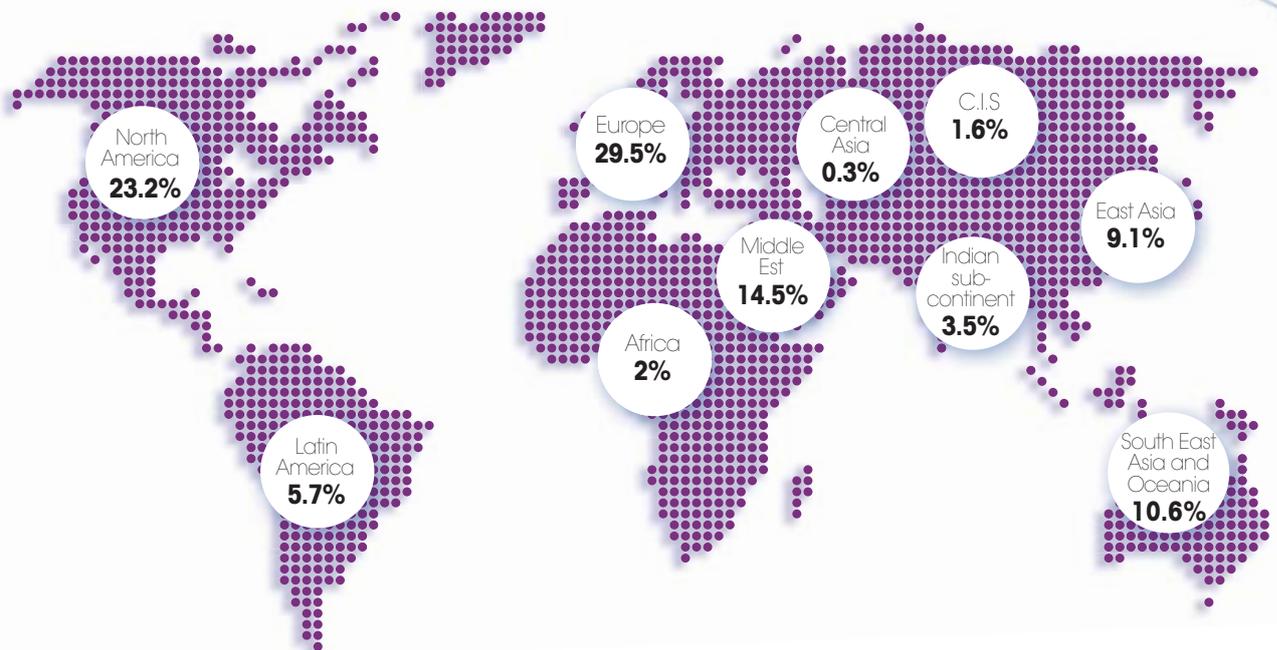
exports by sector



ORDERS

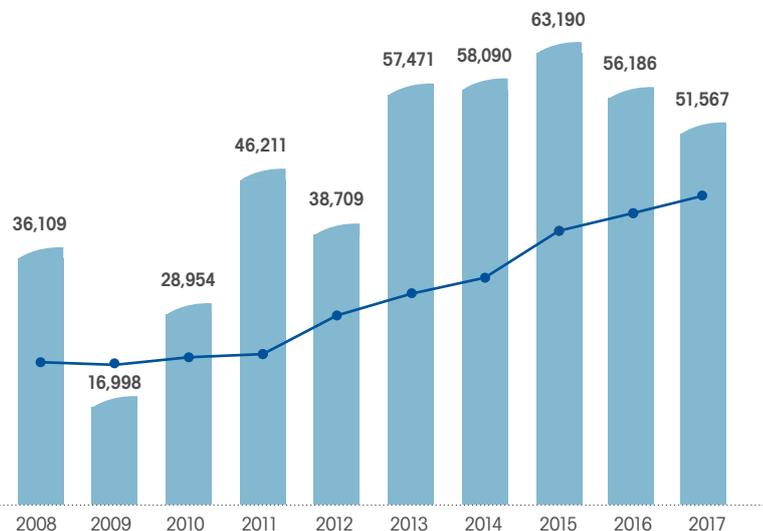
BY GEOGRAPHICAL AREA

(average over 10 years)



EXPORT ORDERS AND DELIVERIES

(In €m, before adjustment for inflation)



■ Export orders
● Export deliveries

2008	36,109	22,327
2009	16,998	22,080
2010	28,954	23,162
2011	46,211	23,446
2012	38,709	28,352
2013	57,471	31,032
2014	58,090	33,156
2015	63,190	39,478
2016	56,186	41,726
2017	51,567	44,045

AEROSPACE

TRADE BALANCE*



TRADE BALANCE

(In €m, before adjustment for inflation)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Export deliveries	22,327	22,080	23,162	23,446	28,352	31,032	33,156	39,478	41,726	44,045
Imports by manufacturers	4,373	4,073	3,775	4,618	5,174	7,286	7,442	8,219	9,514	9,340
Industry trade surplus	17,954	18,007	19,387	18,828	23,178	23,746	25,714	31,259	32,212	34,705



*: Gifas member companies.



SPACE REVENUES FOR 2017

(unconsolidated, €m before adjustment for inflation)

REVENUES BY AREA OF ACTIVITY

(€m before adjustment for inflation)

	2015	2016	2017	CHANGE 2016/2017
Space system manufacturers	6,893	7,414	7,298	-1.57%
Propulsion system manufacturers	376	80	0	-100.00%
Equipment manufacturers	545	541	580	7.27%
Total	7,814	8,035	7,878	-1.95%

Source: Annual survey of Gifas members

NB: Excludes revenues generated by non-GIFAS subsidiaries

 **€7,878** m
total space revenues



DEFENCE

€2,103 m



CIVIL

€5,775 m

SPACE SECTOR WORKFORCE

ON 31/12/2017



ENGINEERS AND
MANAGERIAL STAFF

9,500



EMPLOYEES, TECHNICIANS,
MANUAL WORKERS

5,500

15,000

GIFAS total 

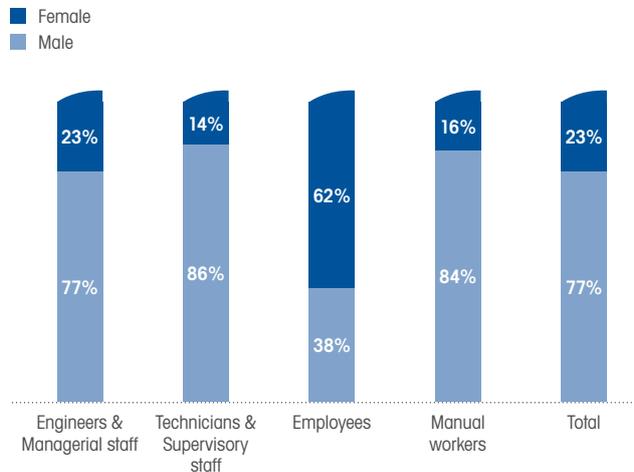
WORKFORCE

on 31 december 2017

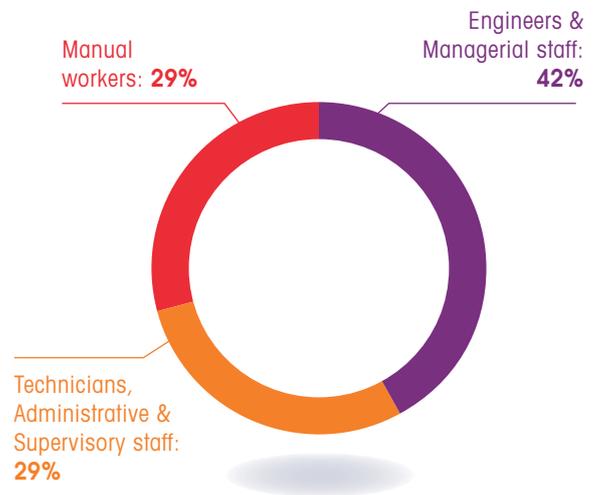
(aeronautics and space workforces of GIFAS members)



BREAKDOWN OF WORKFORCE BY GENDER IN 2017



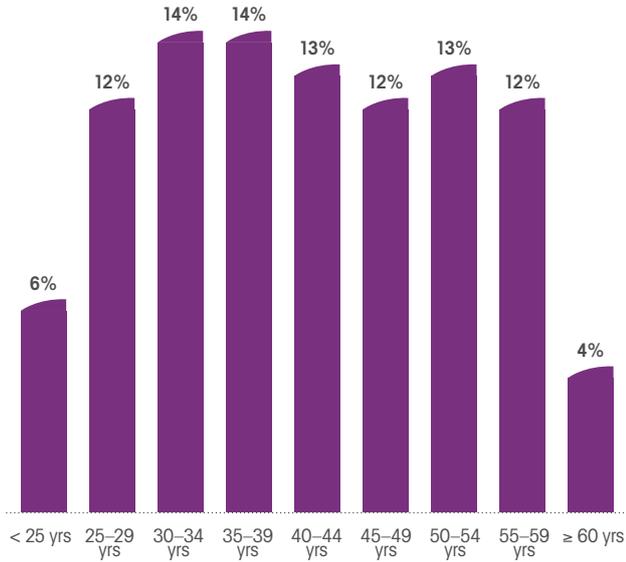
BREAKDOWN OF WORKFORCE BY PROFESSIONAL CATEGORY



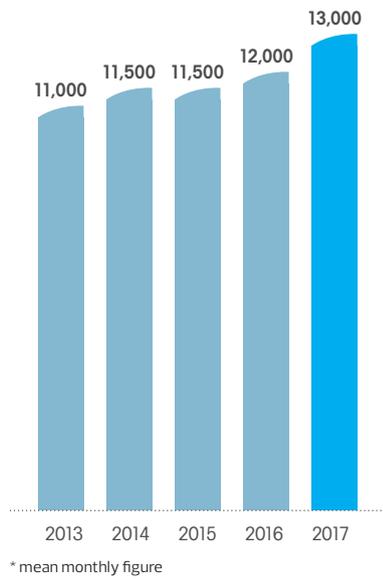
WORKFORCE 2008-2017

at 31.12.2017	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
System prime contractors	64,000	65,200	67,500	70,000	73,000	75,000	75,000	76,000	76,500	77,000
Propulsion system manufacturers	20,000	23,500	22,000	22,000	23,000	24,000	24,000	24,500	24,000	24,000
Equipment manufacturers	76,000	68,300	67,500	70,000	74,000	78,000	81,000	84,500	86,500	89,000
TOTAL	160,000	157,000	157,000	162,000	170,000	177,000	180,000	185,000	187,000	190,000

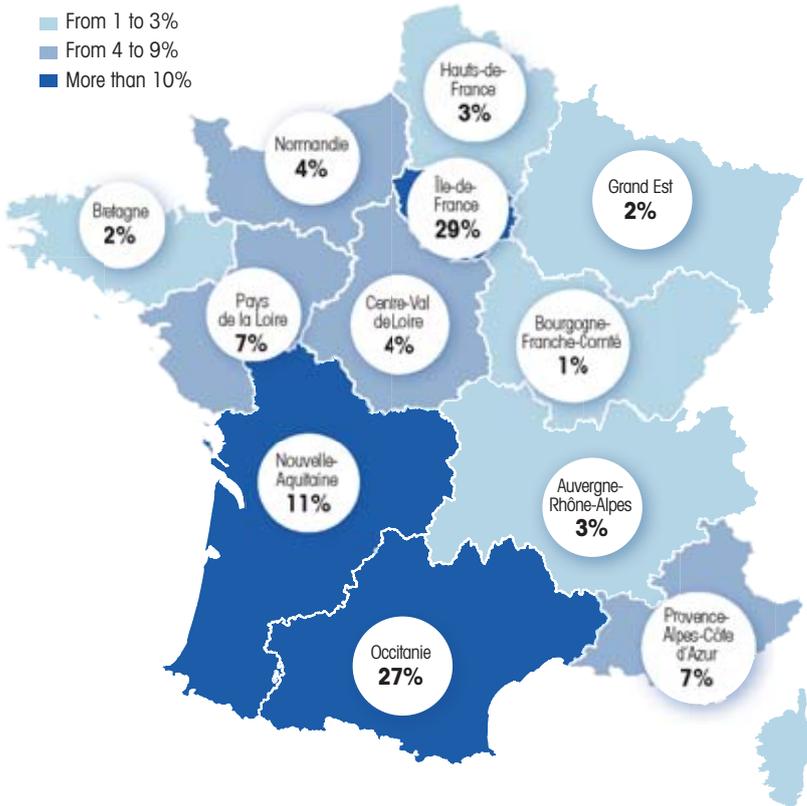
BREAKDOWN BY AGE GROUP



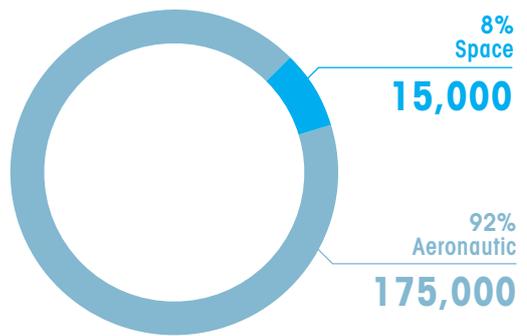
TEMPORARY WORKFORCE NUMBERS*



BREAKDOWN BY REGION ON 31 DECEMBER 2017 (190,000 EMPLOYEES)



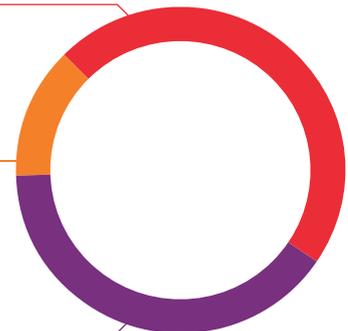
BREAKDOWN BY SECTOR



Equipment manufacturers: 47%

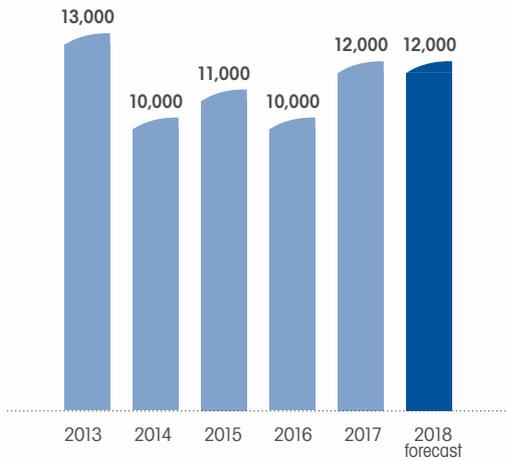
System prime contractors: 13%

Propulsion system manufacturers: 40%

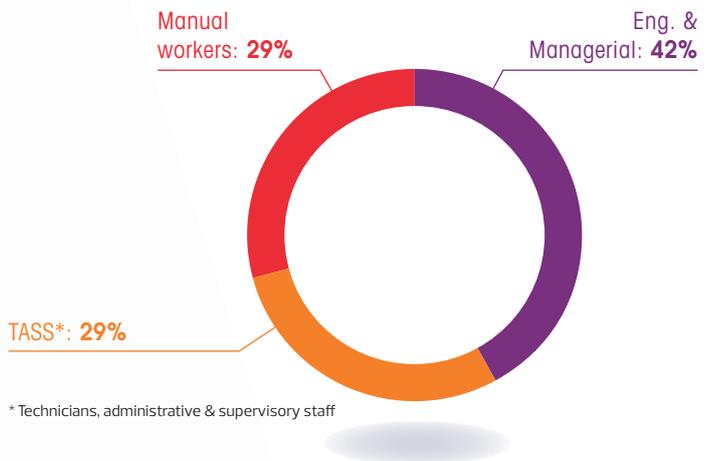


RECRUITMENT

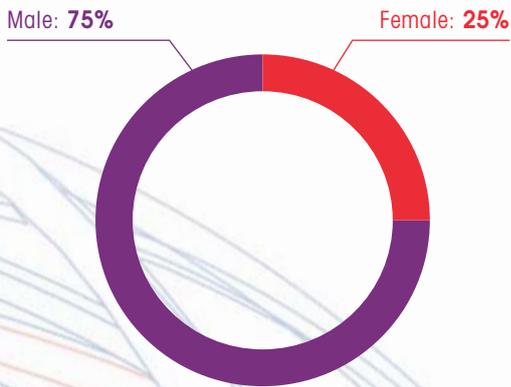
RECRUITMENT TREND



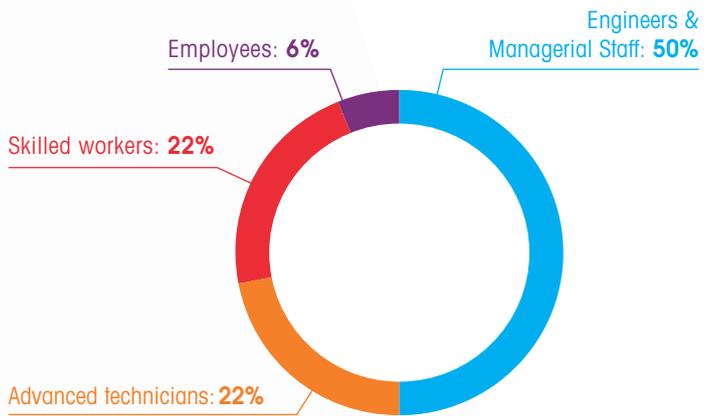
RECRUITMENT BROKEN DOWN BY PROFESSIONAL CATEGORY IN 2017



RECRUITMENT BROKEN DOWN BY GENDER IN 2017



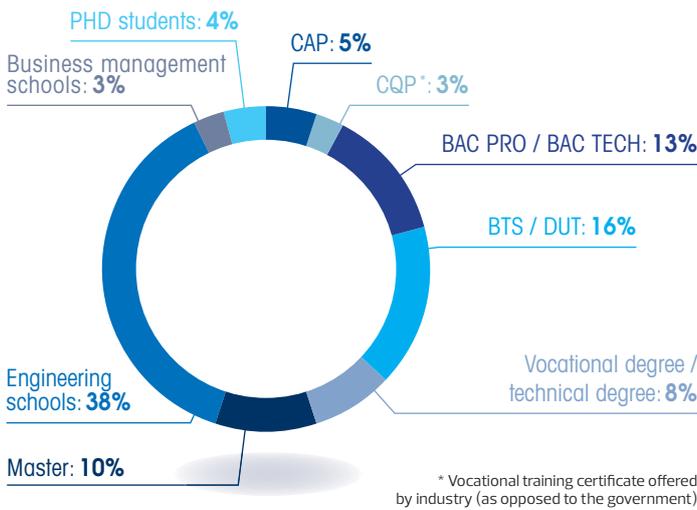
RECRUITMENT OF YOUNG GRADUATES BY PROFESSIONAL CATEGORY IN 2017



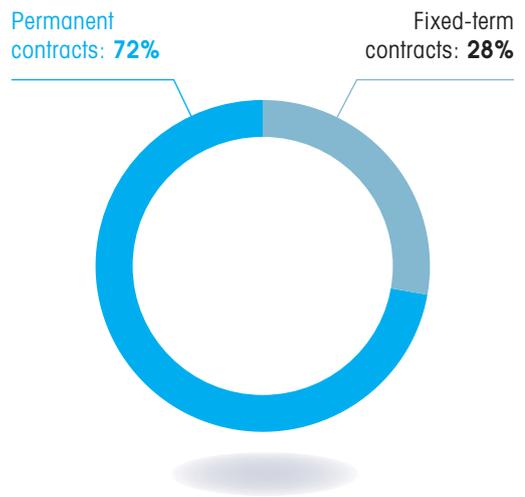
3,000 young graduates recruited 

i.e. **25%** of all recruitment

RECRUITMENT OF YOUNG GRADUATES BY DIPLOMA TYPE

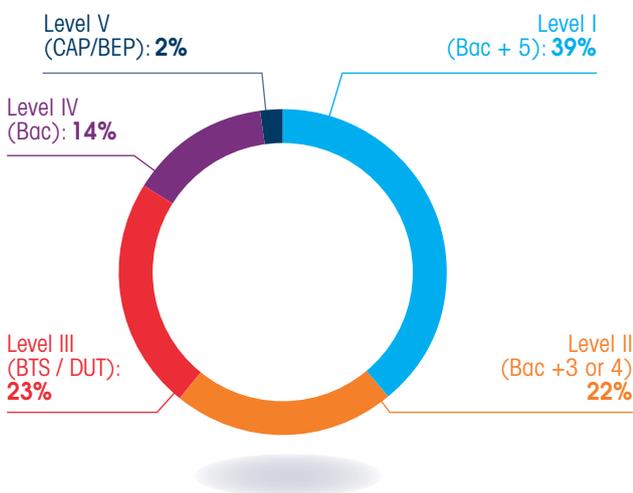


RECRUITMENT BROKEN DOWN BY CONTRACT TYPE IN 2017



WORK STUDY SCHEMES

APPRENTICESHIPS AND PROFESSIONAL TRAINING CONTRACTS



4,900 

apprenticeship contracts running on 31 on December 2017

increase of **7%** over 2016

On 1 January 2018, 66% of the firms employed at least one person on a work/study scheme



GRUPEMENT DES INDUSTRIES FRANÇAISES
AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES
FRENCH AEROSPACE, DEFENCE AND SECURITY INDUSTRY
8, rue Galilée - 75116 Paris - France
Tél. : 33 (0)1 44 43 17 00 - email : info@gifas.fr

www.gifas.fr

